Syndicat Mixte du SCoT
du bassin de vie
Cavaillon, Coustellet
L'Isle sur la Sorgue

TERCIA consultants

TEMAH ETUDES

inddigo

Révision du SCoT du bassin de vie de Cavaillon, Coustellet, Isle-sur-la-Sorgue en vue de sa grenellisation

TOME 1- DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Livret 1. Introduction 7

Livret 2. Diagnostic socio-économique 9

1 Armature urbaine et développement 10
1.1 Équilibres territoriaux 10
1.1.1 Une armature urbaine équilibrée partiellement polarisée par Cavaillon 10
1.1.2 Des formes d'urbanisation traditionnellement « groupées » 12
1.1.3 Typologie des espaces urbanisés 13
1.1.4 L'accès aux services publics ou équipement d'intérêt collectif sur le territoire 18
1.2 Planification locale et projets urbains 22
1.2.1 Couverture du territoire par les documents de planification 22
1.2.2 Projets structurants 24
1.3 Synthèse des enjeux 25

2 Dynamique sociodémographique 26
2.1 Démographie 26
2.1.1 Une structure démographique bipolaire 26
2.1.2 Une croissance démographique irrégulière qui s'atténue sur la dernière période 26
2.1.3 Des rythmes d'accroissement démographique différentiés 28
2.1.4 Soldes migratoire et naturel 28
2.1.5 Comparaison avec la période précédente 29
2.2 Structure de la population 29
2.2.1 Age : une faible part de jeunes et une population vieillissante 29
2.2.2 Ménages et familles 31
2.3 Taux d'activités et formation 31
2.3.1 Des niveaux de formation et catégories socioprofessionnelles des habitants variant entre communes 31
2.3.2 Activité et emploi de la population 32
2.4 Synthèse 34

3 Logements 35
3.1 Parc de logements 35
3.1.1 Une croissance du parc de logements plus rapide que celle de la population 35
3.1.2 Une part de résidences principales importante 36
3.1.3 Une part de logements vacants relativement faible 36
3.2 Occupants des résidences principales 38
3.2.1 Une large majorité de logements en accession à la propriété 38
3.2.2 Une part des maisons prépondérante dans le parc de logements 38
3.2.3 Des résidences principales de grandes tailles 39
3.2.4 Un ralentissement des constructions (2011-2014) 39
3.2.5 Marché immobilier 40
3.2.6 Un manque de logements locatifs et sociaux, et une répartition inégale de ces logements sur le territoire 41
3.3 Synthèse des enjeux 43

4 Économie territoriale 44
4.1 Caractéristiques générales 44
4.1.1 Le tissu des établissements marchands et non marchands 44
4.1.2 Evolution du nombre d'emplois par commune 46
4.1.3 Evolutions sectorielles 47
4.2 Analyse par secteurs d'activité 48
4.2.1 Agriculture – une activité emblématique 48
4.2.2 Industries 52
4.2.3 Construction 53
4.2.4 Commerce de gros 55
4.2.5 Transports 56
4.2.6 Services aux entreprises et TIC 57
4.2.7 Administration, santé, social, enseignement 58
4.2.8 Services aux personnes 59
4.2.9 Tourisme 60

4.2.10 Le commerce de détail. 65
4.3 Infrastructures d'accueil des entreprises/ ZAE....69
4.3.1 Zones d'activités existantes et projets....69
4.3.2 Les projets de création....69
4.3.3 Les projets de rénovation....70
4.4 Infrastructures numériques....72
4.4.1 La politique du département en faveur du numérique 74
4.4.2 Spécificité du SCoT 75
4.5 Synthèse des enjeux 76
5 Mobilités 77
5.1 L'offre d'infrastructures de déplacement et les projets 77
5.1.1 Le réseau viaire 77
5.1.2 Une offre de transports en commun qui se développe mais sous utilisée 82
5.1.3 Les modes de déplacement....84
5.2 Les déplacements : un territoire en mouvement....87
5.2.1 Les motifs de déplacement 87
5.2.2 Des migrations alternantes importantes et en augmentation 88
5.2.3 Migration interbassin d'emplois 88
5.3 Synthèse des enjeux 93
Livret 3. Synthèse des enjeux socio-économiques 94

Index des Cartes

Carte 1 : polarité et aires d'attractivité sur le SCoT 11
Carte 2 : offre de santé sur le territoire du SCoT 20
Carte 3 : documents d'urbanisme et état d'avancement des révisions en cours 23
Carte 4 : l'offre de logements dans les communes 37
Carte 5 : indice de concentration d'emplois et nombre d'emplois en 2012 45
Carte 6 : évolution du nombre d'emplois par commune entre 2007 et 2012 46
Carte 7 : poids des établissements agricoles dans le tissu économique 49
Carte 8 : poids des établissements du secteur de la construction dans le tissu économique des communes 54
Carte 9 : capacités d'accueil touristique dans le territoire 62
Carte 10 : proposition d'extension du périmètre classé de Fontaine-de-Vaucluse 63
Carte 11 : itinéraires « Le Luberon en vélo » 64
Carte 12 : les commerces de détail dans les communes du territoire en 2014 66
Carte 13 : zone de chalandise des principaux pôles du territoire 67
Carte 14 : Les zones d'activités du SCoT et projets d'extension – actualisation en cours 71
Carte 15 : carte synthétique de la présence des opérateurs dégroupeurs en 2011 72
Carte 16 : carte des infrastructures support du réseau 73
Carte 17 : zone d'Appel à Manifestation d'Intentions d'Investir (AMII) 74
Carte 18 : structuration du réseau viaire 78
Carte 19 : réseau des routes départementales sur le périmètre du SCoT 80
Carte 20 : offre de transport en commun sur le territoire du SCoT 83
Carte 21 : répartition des déplacements domicile-travail entre les déplacements intra-SCoT ou à l'extérieur et bassins de vie 90
Carte 22 : flux de déplacements domicile-travail entre les différents bassins de vie principaux 92

Index des tableaux

Tableau 1 : répartition des établissements scolaires par commune 18
Tableau 2 : documents d'urbanisme et état d'avancement des révisions en cours 22
Tableau 3 : Population par commune 2007 et 2012 28
Tableau 4 : soldes migratoire et naturel par commune 29
Tableau 5 : évolution du parc de logements par commune entre 2007 et 2012 36
Tableau 6 : part des résidences principales et secondaires par commune en 2012 38
Tableau 7 : constructions entre 2011 et 2014 et typologie 39
Tableau 8 : répartition par commune des logements locatifs sociaux et évolution 2011-2014 41
Tableau 9 : établissements actifs par commune en 2012 44
Tableau 10 : évolution du nombre d'établissements marchands entre 2007 et 2014 47
Tableau 11 : évolution du nombre d'emplois par grands secteurs entre 2007 et 2014 47
Tableau 12 : évolution 2007-2014 du nombre d'établissements agricoles par commune 48
Tableau 13 : évolution 2007-2014 du nombre d'entreprises dans le secteur des industries par commune 52
Tableau 14 : principaux établissements industriels du territoire du SCoT 53
Tableau 15 : évolution 2007-2014 du nombre d'établissements dans le secteur de la construction 53
Tableau 16 : évolution 2007-2014 du secteur du commerce de gros par commune 55
Tableau 17 : principaux établissements du commerce de gros sur le territoire 55
Tableau 18 : évolution 2007-2014 du nombre d'entreprises dans le secteur du transport 56
Tableau 19 : principaux établissements dans le secteur du transport 56

Tableau 20 : évolution 2007-2014 des établissements dans le secteur des services aux entreprises 57
Tableau 21 : principaux établissements du secteur des services aux entreprises.....57
Tableau 22 : évolution 2007-2014 des établissements dans le secteur de l'administration, de la santé, du social et de l'enseignement.....58
Tableau 23 : principaux établissements du secteur administration, santé, social.....58
Tableau 24 : évolution 2007-2014 des établissements dans le secteur des services aux personnes.....59
Tableau 25 : principaux établissements du secteur des services aux personnes 59
Tableau 26 : évolution 2007-2014 des établissements dans le secteur du tourisme 60
Tableau 27 : capacité d'accueil de l'offre d'hébergement touristique en 2015.....60
Tableau 28 : description de l'équipement commercial des communes 65
Tableau 29 : zones d'activités existantes ou en projet sur le territoire du SCoT.....69
Tableau 30 : modes de déplacement pour les déplacements domicile-travail par commune d'origine en 2012 85
Tableau 31 : nombre de voitures par ménage par commune en 2012.....85

Livret 1. Introduction

Plan de la partie introductive

1 Le SCoT

1.1 Portée juridique

Nouveautés grenelle et ALUr, AAgAF…

1.2 Contenu les pièces du SCoT

Schéma/Tableau des correspondances

2 Historique de construction et portage du SCoT

2.1 Création du SM

2.2 SCoT approuvé

2.3 Changement de périmètre

2.4 Les EPCI

3 Situation dans le grand territoire/SCoT voisins

4 Articulation avec les plans et programmes

4.1 Hiérarchie des normes

4.2 Documents qui s'imposent

4.3 Documents à prendre en compte…

Livret 2. Diagnostic socio-économique

1 Armature urbaine et développement

1.1 Équilibres territoriaux

1.1.1 Une armature urbaine équilibrée partiellement polarisée par Cavaillon

Le territoire du SCoT est globalement bien couvert par les équipements et les services de proximité.

Cavaillon se démarque par son poids démographique, ses équipements, ses services et la concentration d'emplois. L'aire de Cavaillon constitue un bassin de vie offrant un niveau de service satisfaisant et propose des services dits de la gamme supérieure avec la présence de 2 lycées, d'un centre d'urgence et d'une maternité, d'équipements culturels et sportifs structurants (cinéma, piscine, stade d'athlétisme, vélodrome…) et de commerces au rayonnement intercommunal (hypermarché, magasin de bricolage). Ainsi, Cavaillon peut être considérée comme la ville centre présentant une mixité des fonctions (habitat, emplois, services, commerces, loisirs). Bien qu'en perte de vitesse d'un point de vue démographique et économique, la ville reste attractive concernant l'offre d'emplois et un certain nombre de déplacements pendulaires s'effectuent dans sa direction.

Dans une moindre mesure, l'Isle-sur-la-Sorgue peut également être considérée comme une polarité structurante du territoire au rayonnement intercommunal. Si le nombre d'équipements et de services est relativement moins important que sur Cavaillon, la gamme de services proposée est de niveau supérieur.

Trois polarités secondaires ou émergentes se démarquent également : le Thor, Robion et Coustellet. Ces centralités concentrent une offre et une gamme de services relativement conséquentes et variées. Ces communes ou centralité se positionnent en bourg centre et assurent un niveau de service intermédiaire pour les villages ruraux voisins. Ce niveau d'organisation permet globalement un fonctionnement de proximité pour répondre aux besoins quotidiens relatifs aux équipements et aux services.

Ce territoire ayant un caractère touristique reconnu, certaines communes ont développé des services tournés vers cette fonction (hôtellerie, restauration, magasin de souvenir,…). Il s'agit de Fontaine-de-Vaucluse et de Gordes.

Enfin les autres communes sont des communes avec peu ou pas de services (services de proximité de type boulangerie, supérette,…). Il s'agit soit des communes « banlieue de Cavaillon » dont la population travaille principalement dans la ville centre et donc mobilise les services de Cavaillon (les Taillades) et soit de communes plus rurales (les Beaumettes, Saumane-de-Vaucluse,…).

Carte 1 : polarité et aires d'attractivité sur le SCoT

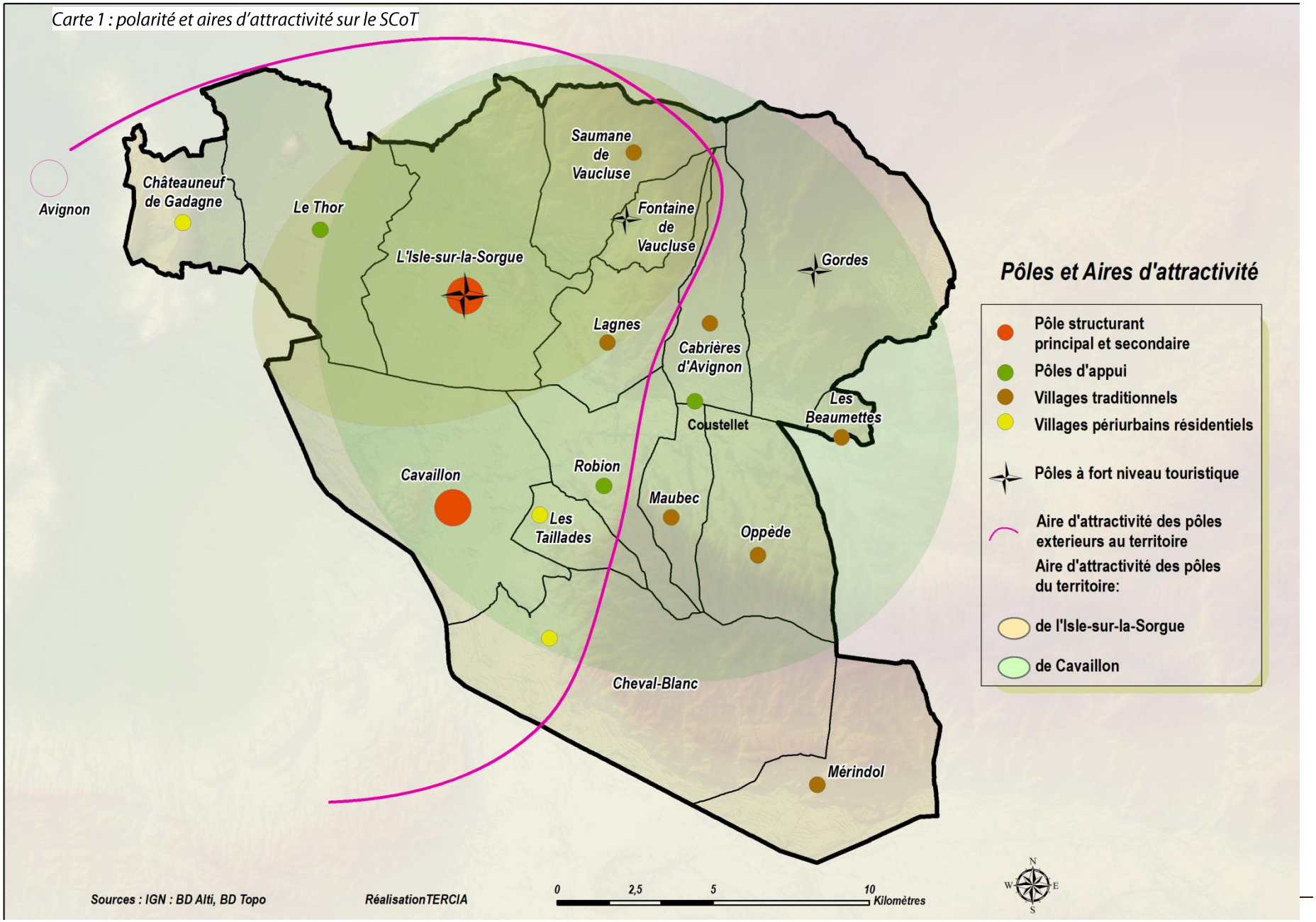

1.1.2 Des formes d'urbanisation traditionnellement « groupées »

Centre ancien de L'Isle-sur-la-Sorgue

Traditionnellement, les villes et les villages ont une forme dense et groupée.

Jusqu'à la seconde moitié du 20ème siècle, les extensions restent bien connectées aux noyaux anciens, et conservent une typologie dense, structurée et révélatrice du lieu dans lesquelles elles s'inscrivent (relief ou plaine irriguée,…).

Leurs implantations se déclinent selon différentes typologies, en général associées aux reliefs ou aux cours d'eau :

- en périphérie des plaines, calés sur un relief : Cavaillon, adossée à la colline St-Jacques ; Cabrières-d'Avignon, les Beaumettes ou Lagnes, situées aux pieds du plateau de Vaucluse, les Taillades, Robion, Oppède-le-Vieux, Maubec ou Mérindol, implantés aux pieds du Petit Luberon;
- dans le relief : implantés sur la rupture de pente du plissement de Châteauneuf-de-Gadagne ou nichés dans les premiers contreforts du plateau de Vaucluse (Saumane-de-Vaucluse et Fontaine-de-Vaucluse, Gordes) ;
- dans la plaine, associés aux cours d'eaux : les villes de l'Isle-sur-la-Sorgue et du Thor se situent dans la plaine et sont quant à elles liées aux bras de la Sorgue.
- dans la plaine, en situation de carrefour : quelques villages et des hameaux se développent au cœur de la plaine, sans se caler sur un relief ni être associés à un cours d'eau. Ces villages ou hameaux -« rues » se développent à partir d'un carrefour routier : Cheval-Blanc,…

Lagnes - Villes et villages aux formes traditionnellement denses et groupées

L'implantation et les formes urbaines anciennes sont peu consommatrices d'espaces et préservent au maximum les terres arables.

Toutefois, en dehors des villes et des villages, l'habitat est traditionnellement dispersé dans la plaine : lié à l'activité agricole, l'habitation se situe sur le tènement, dans le bâtiment agricole ou accolé à celui-ci. Fermes ou belles bastides témoignent aujourd'hui de ce passé.

Les évolutions récentes, notamment depuis la seconde moitié du 20ème siècle, montrent une accélération du phénomène de dispersion de l'habitat déconnecté des centres anciens, sans que ces constructions soient liées à l'activité agricole. Les villes et les villages s'étendent désormais dans les plaines ou dans les reliefs, bouleversant le rapport entre l'espace urbanisé et les espaces ruraux ou naturels.

1.1.3 Typologie des espaces urbanisés

L'espace urbanisé autour de Cavaillon : les Taillades/Robion/Cheval-Blanc

La croissance démographique se diffuse sur les communes périphériques des pôles urbains. Cette dynamique s'est traduite par :

- Un important mitage de la plaine dans un grand triangle Cavaillon/Cheval-Blanc/Taillades/Robion : un espace indéterminé se crée, qui n'est plus véritablement agricole, sans être de la ville.
- Une amorce de « continuum urbain » le long des principaux axes qui relient les communes de Cheval-Blanc, Les Taillades ou Robion à Cavaillon (RD2, RD143, RD 973) : ces infrastructures permettent de surcroît l'accès aux sites touristiques (Alpilles, Petit Luberon, PNR du Luberon et Pays d'Apt).
- Un « piquetage » des coteaux du Luberon (secteur de Vidauque).

Ces phénomènes, issus d'opérations réalisées « au coup par coup », ne génèrent pas une structure urbaine cohérente et affirmée.

Autour de Cheval-Blanc, le « mitage » de la plaine par les constructions isolées : un espace « indéterminé », ni ville ni campagne

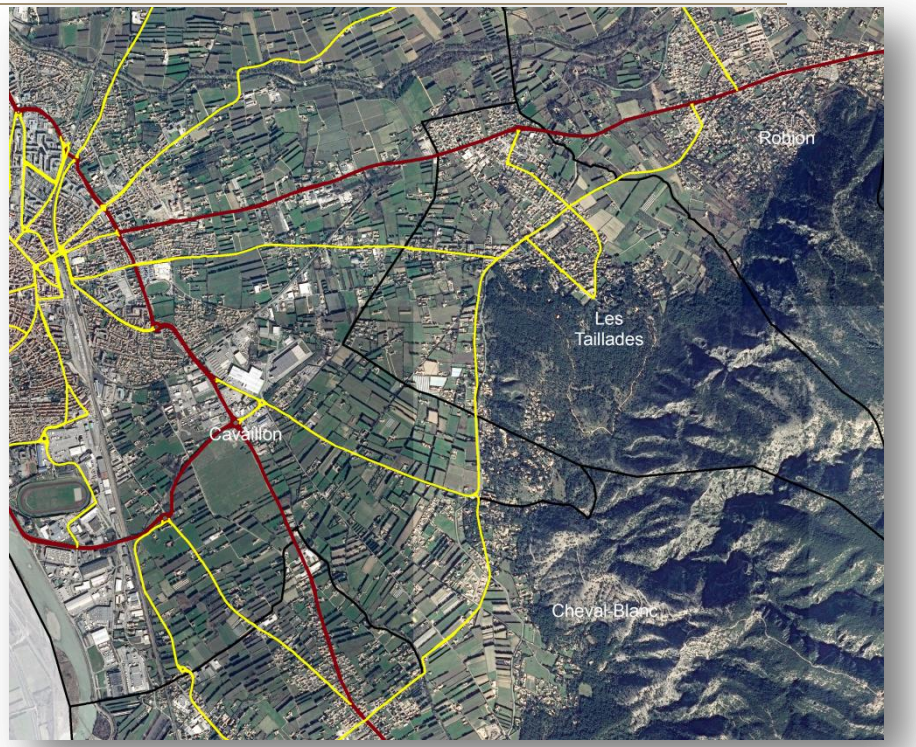

Étalement de l'urbanisation de Cavaillon à Taillades/Robion/Cheval-Blanc

Au contraire, ils offrent une image banalisante du territoire, gommant les spécificités des paysages. En outre, cette diffusion accroît les déplacements de voitures particulières et les problématiques qui y sont liées et rend difficilement viable la mise en place de transports en commun. Enfin, d'une manière générale, elle ne favorise pas une vie villageoise ou urbaine.

Une amorce de continuum entre l'Isle-sur-la-Sorgue / Le Thor

Le long de la RD901, les villes de l'Isle-sur-la-Sorgue et du Thor se sont développées dans la plaine, reliées au réseau des Sorgues. Les centres anciens sont denses et bien délimités, les dynamiques de construction qui se sont opérées depuis la seconde moitié du 20ème siècle ont généré une explosion de la tache urbaine autour des deux villes. Celles-ci tendent maintenant à se rejoindre. On observe :

- une amorce de « continuum urbain » le long de la RD901 entre Le Thor et L'Isle-sur-la-Sorgue, via des zones d'activités peu structurées : si désormais il paraît évident de considérer ces deux villes comme une seule agglomération, le risque est grand d'une perte de lisibilité et d'une banalisation des paysages le long de cet axe majeur, une image qui n'est pas à la hauteur de la qualité du patrimoine de ces villes et de leur environnement ;
- un développement urbain « en doigt de gant » orienté par le réseau hydrographique autour de l'Isle-sur-la-Sorgue : les rivières tendent à segmenter l'espace et créent des contraintes au développement de la ville. Les zones soumises au risque d'inondation sont fortement présentes, un PPRi a été prescrit ;
- une forte poussée de l'urbanisation résidentielle très peu dense vers le plateau de Vaucluse au niveau de l'Isle-sur-la-Sorgue et la colline de Thouzon au niveau du Thor ;
- une forte consommation des terres agricoles par l'urbanisation autour des villes et un accroissement des terres en friche à proximité des zones agglomérées.

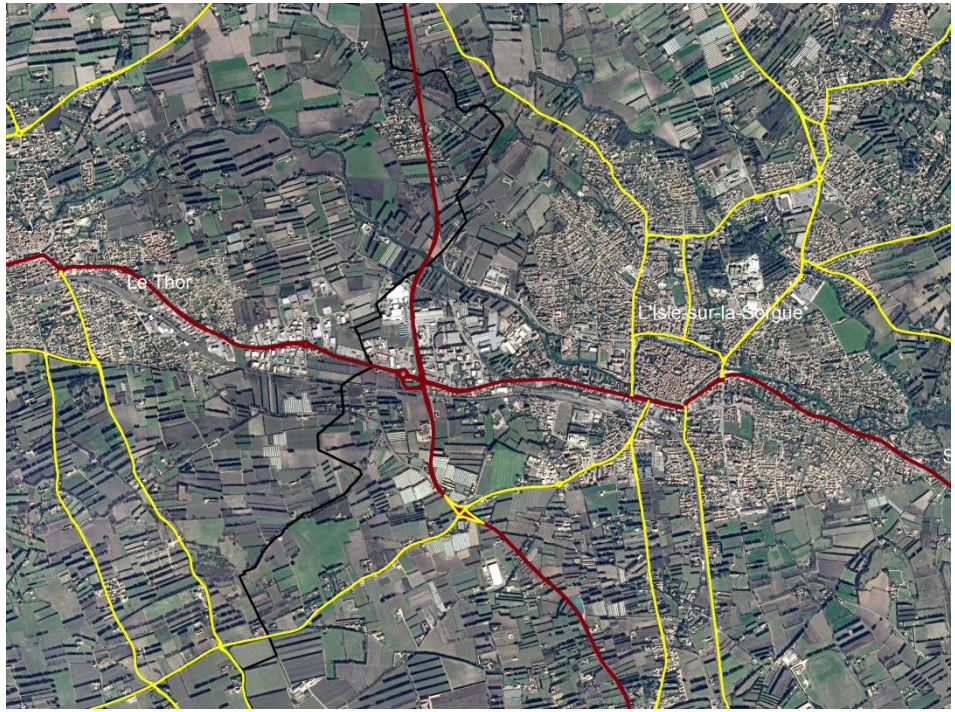

Étalement de l'urbanisation autour de l'Isle-sur-la-Sorgue et liaison progressive entre les deux villes

Un habitat dispersé dans l'espace agricole

Traditionnellement les plaines agricoles étaient occupées par des constructions isolées à vocation agricole implantées sur le tènement. L'habitation était intégrée dans le corps de la ferme, des bastides ou des domaines viticoles.

Mais le phénomène s'est accéléré et il ne correspond plus aujourd'hui, ou que très rarement, à des besoins liés à l'activité agricole. On observe :

- un mitage progressif du territoire par de l'habitat et une occupation de plus en plus importante par des non agriculteurs, risquant de mettre à mal le fonctionnement des exploitations et le devenir de l'agriculture (via le morcellement excessif des parcelles) ;
- création d'ensembles bâtis autour de carrefours routiers et à partir de hameaux ou de mas (Velorgues, petit palais, la Tour de Sabran, les Vians, le petit Coustellet, Coustellet,…), pouvant entrainer un risque d'étalement urbain non maîtrisé dans la plaine à partir de ces poches d'urbanisation ;
- constructions isolées dans la plaine agricole au sud de l'Isle-sur-la-Sorgue : mitage important.

Constructions isolées dans la plaine agricole au sud de l'Isle-sur-la-Sorgue : mitage important

Du domaine viticole traditionnel à l'habitat dispersé de la plaine

Le cas particulier de Coustellet : un développement urbain au niveau du carrefour RD 900 / D2 dans la plaine du Coulon

Coustellet est situé au cœur de la vallée du Coulon-Calavon, au carrefour entre la RD900, permettant de relier Avignon à Apt, et la RD2, reliant Gordes à Cavaillon. Situé à cheval sur les communes de Cabrières-d'Avignon, Maubec et Robion, cette entité urbaine s'est développée à partir de l'ancienne gare et de la cave coopérative, afin de valoriser cette situation de carrefour en accueillant les activités, équipements et commerces nécessaires au développement des communes du bassin de Coulon. Cette implantation permet de mutualiser les équipements, tout en préservant les villages alentours d'un développement urbain non adapté à leurs caractéristiques paysagères.

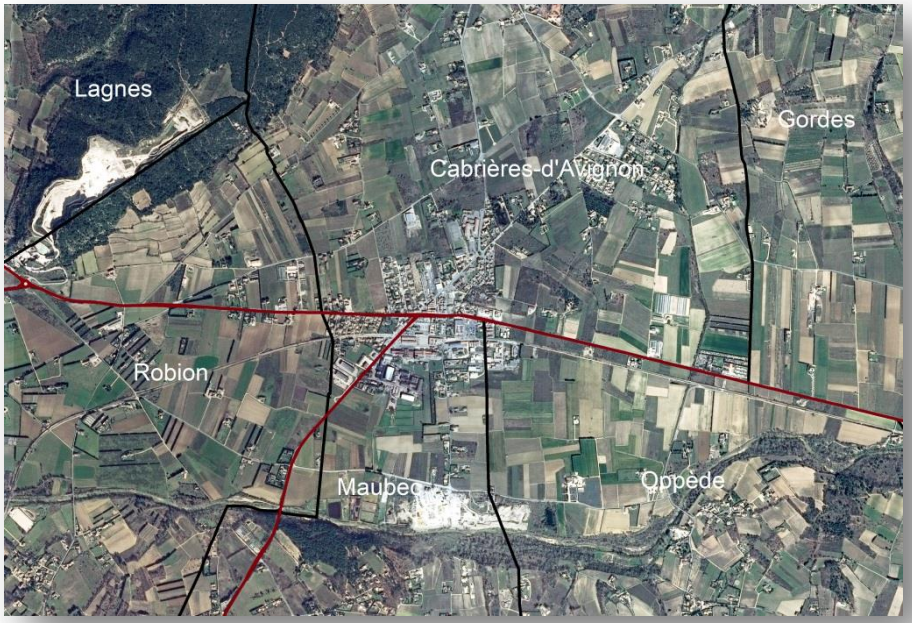

Situé au cœur de la vallée du Coulon, au carrefour de la RD900 et de la RD2, l'entité urbaine de Coustellet mutualise les activités et équipements nécessaires aux villages alentours

Petites maisons de ville accueillant les commerces aux rez-de-chaussée et l'habitation du personnel à l'étage.

Les villages liés aux reliefs

Enfin, les villages aux formes originelles, denses et groupées, qui sont implantés aux pieds ou aux cœurs des reliefs, afin de préserver les terres arables des plaines, connaissent divers types d'évolutions depuis le milieu du 20ème siècle, sous la poussée de l'urbanisation résidentielle. On distingue :

- Les villages situés aux pieds des reliefs, qui se « déversent » dans la plaine, sous forme d'habitat très peu dense : Les Taillades, Robion, Cabrières-d'Avignon, Lagnes, Les Beaumettes, Maubec, Mérindol. La présence des boisements et la limitation de l'urbanisation en hauteur permettent toutefois de préserver l'image globale de ces villages.
- Les villages de coteaux qui se dispersent dans le relief : implanté à flanc de coteau, Châteauneuf-de-Gadagne se développe essentiellement dans les reliefs et les boisements, créant une vaste zone urbanisée.
- Les villages protégés dans les reliefs : Saumane-de-Vaucluse, Fontaine-de-Vaucluse et Gordes, calés dans le relief, connaissent un bouleversement plus limité de leur forme urbaine générale : le relief joue ici un rôle structurant. Si ces communes conservent un centre ancien relativement préservé, elles se sont généralement développées sur les secteurs de plaine à partir de hameaux.

Châteauneuf de Gadagne au développement essentiellement dans les reliefs et les boisements

1.1.4 L'accès aux services publics ou équipement d'intérêt collectif sur le territoire

Globalement le territoire du SCoT est bien couvert par l'ensemble des équipements et services publiques.

Équipements liés à l'éducation (accueil de la petite enfance, maternelle, primaire, collèges, lycées, CFA, établissements agricoles)

Avec 8 collèges, 2 lycées polyvalents, 2 lycées d'enseignement professionnel (LEP) dont un agricole et 2 centres de formation pour adultes (CFA), l'accès aux établissements d'enseignement secondaire sur le territoire du SCoT est satisfaisant.

Les villes de Cavaillon et de l'Isle-sur-la-Sorgue regroupent l'essentiel des équipements et comptabilisent 1 527 élèves en collège et 1 975 élèves en lycée. Le SCoT est à ce niveau plus attractif qu'émissif : les collèges publics ont des aires de recrutement débordant largement de l'aire du SCoT. Seul le collège de Cadenet attire à l'extérieur du SCoT les élèves de Mérindol.

En revanche, les études supérieures se font en dehors du périmètre du SCoT, vers les pôles universitaires d'Aix Marseille, Avignon ou Montpellier.

Globalement, les autres équipements « garde d'enfant d'âge préscolaire » (crèches, accueil à la petite enfance tous mode de garde) et écoles primaires sont normalement représentés et accessibles sur le territoire du SCoT. À noter néanmoins que les systèmes de garde d'enfants d'âge préscolaire sont localisés dans les 7 communes les plus équipées (Cavaillon, l'Isle-sur-la-Sorgue, le Thor, Châteauneuf-de-Gadagne, Cheval-Blanc, Robion, Gordes) et que 3 communes (Beaumettes, Fontaine-de-Vaucluse et Saumane-de-Vaucluse n'ont pas d'école maternelle ou élémentaire).

Tableau 1 : répartition des établissements scolaires par commune

	Écoles primaires	Collèges	Lycées	CFA
Cabrières-d'Avignon	2	1	0	0
Cavaillon	14	4	2	1
Châteauneuf-de-Gadagne	3	0	0	0
Cheval-Blanc	3	0	0	0
Fontaine-de-Vaucluse	0	0	0	0
Gordes	2	0	0	0
Lagnes	2	0	0	0
Le Thor	5	1	0	0
Les Beaumettes	0	0	0	0
Les Taillades	1	0	0	0
L'Isle-sur-la-Sorgue	14	2	2	1
Maubec	1	0	0	0
Mérindol	1	0	0	0
Oppède	1	0	0	0
Robion	2	0	0	0
Saumane-de-Vaucluse	0	0	0	0
Total	51	8	4	2

Équipements sociaux et d'aide à l'emploi.

L'accès aux équipements publics sociaux (CCAS, CMS, CAF, CPAM, MSA) est équivalent ou supérieur (CAF) à la moyenne départementale.

Cavaillon accueille également un réseau de proximité du Pôle Emploi et 4 réseaux partenariaux Pôle Emploi sont présents sur le territoire du SCOT.

Équipements de santé

Le niveau de l'offre de santé semble convenablement dimensionné sur le territoire du SCoT, se situant dans la moyenne du département du Vaucluse, voire au-dessus : on compte en effet 1,05 médecin généraliste pour 1000 habitants sur le territoire du SCoT contre 1,06 sur le Vaucluse et 1,1 médecins spécialistes contre 0,85 sur le département. Les communes de Cavaillon et dans une moindre mesure de l'Isle-sur-la-Sorgue concentrent une proportion non négligeable de l'offre de santé ; les médecins spécialistes sont par exemple répartis uniquement sur ces deux communes.

Les centres hospitaliers et services d'urgence sont également accessibles. Cavaillon constitue une polarité forte pour les équipements structurants de santé abritant notamment un centre d'urgence, une maternité et un établissement long séjour au sein du centre hospitalier intercommunal (Lauris) crée en 1986.

3 autres établissements hospitaliers court séjour sont à dénombrer sur le territoire du SCoT. Ils se situent sur les communes de Cavaillon, de l'Isle-sur-la-Sorgue et de Gordes.

Un projet de restructuration général de ces équipements de santé est en cours, qui permettra d'améliorer l'offre en matière de santé sur le territoire du SCoT.

Carte 2 : offre de santé sur le territoire du SCoT

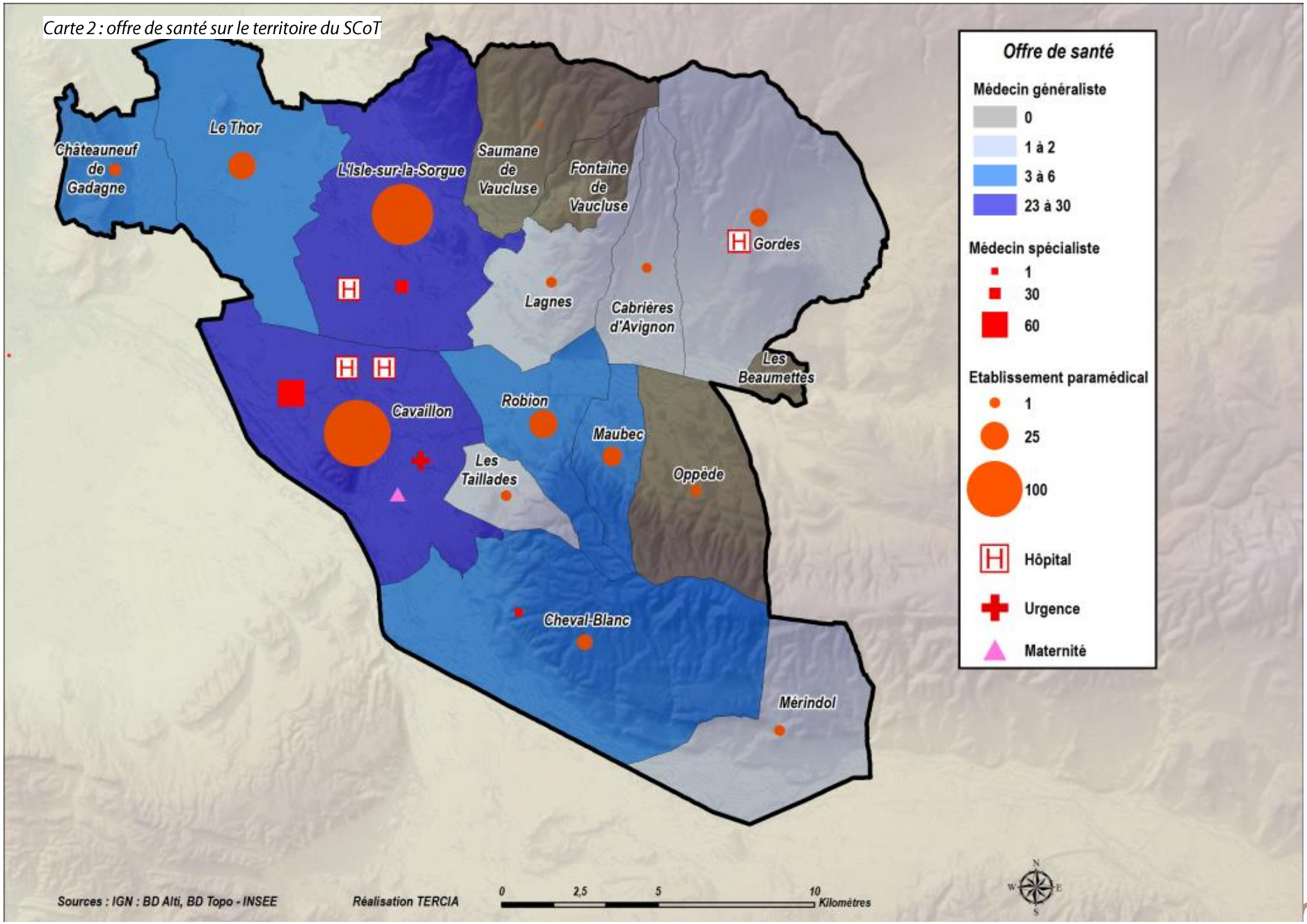

Équipements culturels et sportifs

La commune de Cavaillon concentre la plupart des équipements culturels et sportifs structurants : 1 médiathèque et 3 bibliothèques, 2 cinémas ; le grenier à sons, le théâtre, l'espace des carrières aux Taillades ; un conservatoire de 700 élèves ; la halle du MIN pour accueillir les grandes manifestations locales et régionales ; MJC. La commune de Cavaillon abrite également des stades de plein air/athlétisme, 7 gymnases, des salles de combat,… Ils côtoient le vélodrome, la piste de bicross, l'hippodrome, les piscines couvertes ou ouvertes. La commune de l'Isle-sur-la-Sorgue se démarque également dans une moindre mesure avec la présence d'un cinéma, d'un stade d'athlétisme et de salles de sport en proportion non négligeable.

Néanmoins les équipements sportifs sont largement répartis sur le territoire. De nombreuses communes disposent d'au moins un stade et d'un court de tennis et d'une bibliothèque, voire d'une médiathèque pour ce qui concerne les équipements culturels.

En complément, de très nombreuses manifestations, animations, festivals, salons et foires marquent le territoire du SCoT durant la saison estivale. Notons à titre d'exemples le Corso Fleuri de l'Ascension, la semaine du rire, le melon en fête,… à Cavaillon, le festival éco-énergie de Mérindol,…

Le territoire du SCoT comptabilise en outre de nombreuses associations sportives et culturelles, qui organisent des manifestations tout au long de l'année.

Un besoin d'équipements sportifs et de loisirs complémentaire se fait sentir, en particulier des équipements valorisant la proximité de l'eau. Un projet d'équipement valorisant une ancienne gravière sur la Durance est envisagé à cette fin sur la commune de Cheval-Blanc (base nautique « sans bruit » et de loisirs de la Bastide).

Offre commerciale

L'offre commerciale composée de 1 100 commerces de détail et de zones d'activité est répartie inégalement sur le territoire. (cf. partie économie territoriale).

Cavaillon constitue en effet le pôle commercial principal de par le nombre de commerces et la gamme de choix en grands commerces alimentaires et non alimentaires concentrés sur son territoire. L'Isle-sur-la-Sorgue est également relativement bien desservies en ce qui concerne les commerces, même s'ils sont en nombre et en choix relativement plus restreints que sur Cavaillon. Le Thor et Coustellet constituent également des centres de commerces alimentaires relativement bien dotés.

Une commune éloignée : Mérindol

La Commune de Mérindol souffre d'un problème général d'accessibilité aux services publics du reste du territoire du fait de sa situation géographiquement isolée du territoire du SCoT en général et de Cavaillon en particulier. Éloignée vis-à-vis de Pertuis, elle ne peut que faiblement s'appuyer sur les équipements du bassin de vie de Salon de Provence.

1.2 Planification locale et projets urbains

1.2.1 Couverture du territoire par les documents de planification

Parmi les 16 communes du SCoT, aucune n'est soumise au RNU (règlement national d'urbanisme).

Seules 4 communes ont un PLU en vigueur (L'Isle-sur-la-Sorgue, Maubec et Cheval-Blanc, Les Beaumettes), les autres communes sont régies par un POS, néanmoins en cours de révision plus ou moins avancée.

Tableau 2 : documents d'urbanisme et état d'avancement des révisions en cours

NOM	Document en vigueur	Date approbation - révision ou modification	Élaboration en cours
Cabrières-d'Avignon	POS	2009-02-18	PADD (débat automne 2015)
Cavaillon	POS	2010-11-04	Diagnostic-PADD
Châteauneuf-de-Gadagne	POS	2010-09-16	Arrêt avant fin 2015
Cheval-Blanc	PLU	2011-11-08	Révision en cours : démarrage
Fontaine-de-Vaucluse	POS	2010-01-12	Révision en cours : démarrage
Gordes	POS	2014-03-10	PADD
Lagnes	POS	2005-08-20	PADD (débat été 2015)
Le Thor	POS	2013-12-16	PADD
Les Beaumettes	POS	2010-11-11	PLU arrêté le 02/06/2015
Les Taillades	POS	2013-12-31	Diagnostic
L'Isle-sur-la-Sorgue	PLU	2013-05-28	Révision en cours : modification simple du règlement
Maubec	PLU	2013-02-21	Révision en cours
Mérindol	POS	2012-07-12	PADD (début été 2015)
Oppède	POS	2011-03-01	PADD (début automne 2015
Robion	POS	2014-08-08	PADD (début octobre 2015)
Saumane-de-Vaucluse	POS	2013-03-28	PADD

Carte 3 : documents d'urbanisme et état d'avancement des révisions en cours

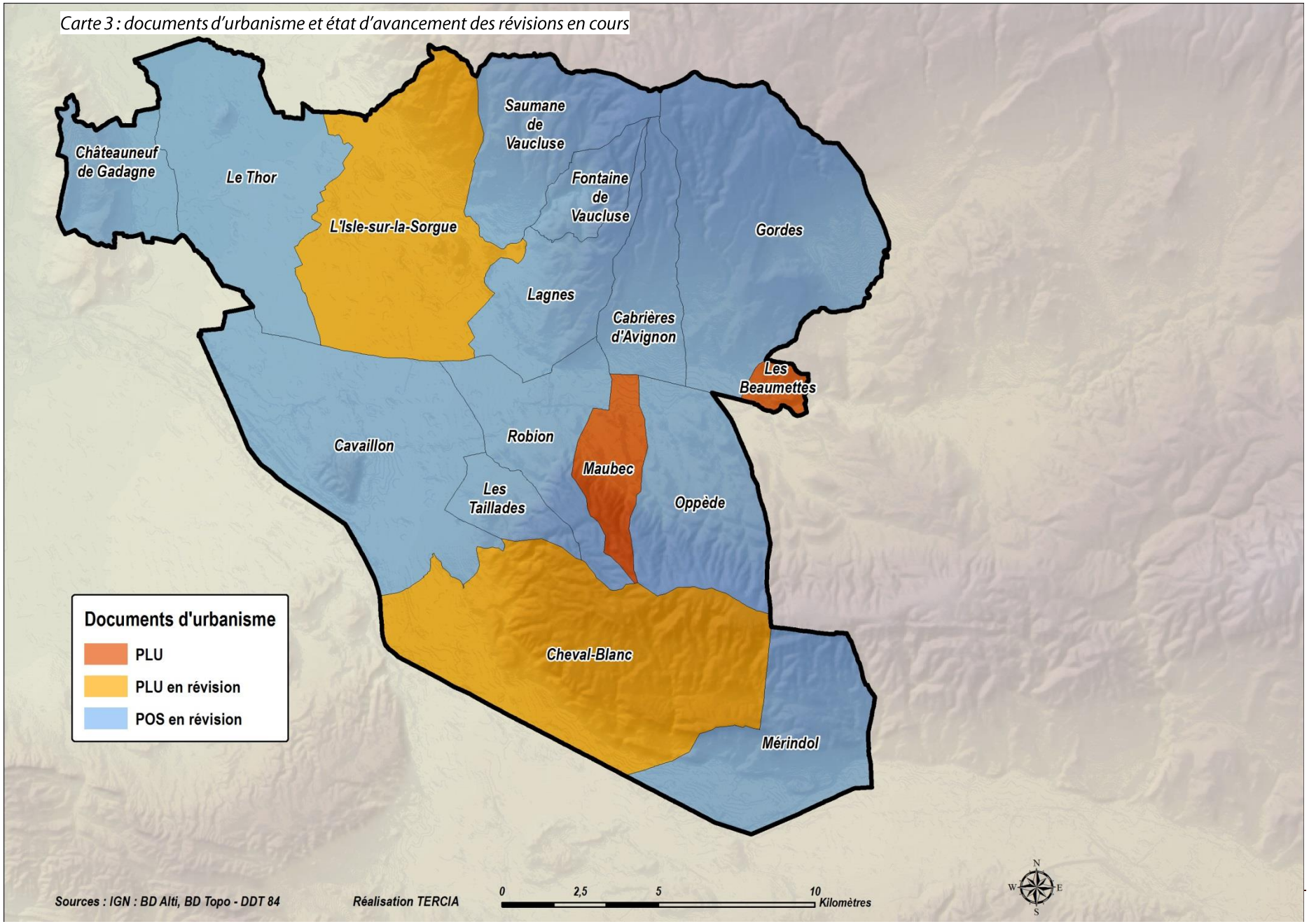

1.2.2 Projets structurants

On recense sur les communes du territoire un certain nombre de projets structurants en lien avec le confortement des centralités, la mobilité et le développement économique ou touristique.

Les projets urbains de « centralité »

Les communes de Saumane-de-Vaucluse, Robion et la zone intercommunale de Coustellet ont des projets de consolidation ou de développement de centralités structurantes. Dans le cas de Robion, Mérindol ou Coustellet, il s'agit de conforter, voire de recomposer l'existant en intervenant sur les différents volets du projet urbain (circulation, équipements, espaces publics, logements). Dans le cas de Saumane-de-Vaucluse, il s'agit de recréer une centralité adaptée aux besoins et modes de vie des habitants. En effet, le centre historique est perché, difficilement accessible et sans possibilité de croissance.

Les projets urbains autour des gares

Une démarche de réinvestissement des quartiers autour des gares est en cours dans 4 communes du territoire : Cavaillon, Le Thor, l'Isle-sur-la-Sorgues, Châteauneuf-de-Gadagne. Ces opérations ont vocation à structurer un quartier autour de la gare TER en service afin d'améliorer à la fois son accessibilité et sa liaison avec le centre-ville pour une meilleure fréquentation. Il s'agit également de développer la multimodalité (bus, vélo, voiture) et de créer une mixité des fonctions en construisant des logements à proximité immédiate de la gare.

Les projets urbains à vocation économique

D'un point de vue de l'aménagement économique, 2 projets d'envergures notables sont à citer sur le territoire du SCoT :

- Le projet de zone au Sud de Cavaillon, prévu dans le SCoT et concerné par une démarche de labellisation au titre des Espaces stratégiques en mutation (ESMUT). Cette opération, actuellement située en zone rouge du PPRI de la Durance est conditionnée à la réalisation de la digue RCR (résistante à la crue de référence) qui permettra d'ouvrir le site à l'urbanisation. Les études de définition sont en cours afin d'en préciser les éléments de programme et le zonage précis dans le respect des critères de la « Doctrine Rhône » qui encadre l'élaboration des PPRI dans la région.
- L'Ecoparc du Thor sur la zone de Saint Joseph d'une superficie de 15 ha et prévu pour début 2018.

Les projets touristiques et patrimoniaux

L'Opération Grand Site sur le site de Fontaine-de-Vaucluse a été relancée en 2015. La labellisation est demandée pour la période 2016-2019. Le nouveau périmètre concerne quatre communes du SCoT : Fontaine-de-Vaucluse, Cabrières d'Avignon, Saumane-de-Vaucluse et Lagnes.

La Commune de Mérindol a lancé une réflexion pour développer la mise en valeur du patrimoine Vaudois autour d'un musée, d'un sentier d'interprétation, de la valorisation des ruines du vieux village,…

D'autres communes s'interrogent sur la mise en valeur de leur patrimoine bâti. C'est le cas du Thor qui présente un potentiel intéressant avec la mise en valeur de son beffroi et de son centre historique.

1.3 Synthèse des enjeux

Le territoire du SCoT de Cavaillon, Coustellet, l'Isle-sur-la-Sorgue est globalement bien couvert par les équipements et services de proximité tout comme de gamme supérieure (hôpital, spécialistes, lycée, grands équipements sportifs, conservatoire de musique, théâtre,…). L'aire de Cavaillon et de l'Isle-sur-la-Sorgue constitue un bassin de vie offrant une mixité des fonctions satisfaisantes (habitat, emplois, services, commerces, loisirs,...).

En complément, trois pôles se positionnent en pôles d'appui à ces deux villes centres : Le Thor, Robion et Coustellet. Ils assurent un niveau de services intermédiaires de proximité pour les communes voisines.

Les équipements du territoire sont ainsi variés et couvrent autant les niveaux de besoin dits supérieurs, avec des installations comme le centre d'urgence ou la maternité sur les grandes centralités, que des besoins quotidiens. Les services de proximité sont relativement bien répartis sur le territoire avec des équipements scolaires bien développés, des équipements sportifs et de loisirs de proximité (salle de sport, stade, bibliothèque,…) couvrant le territoire. Néanmoins, la commune de Mérindol semble aujourd'hui isolée avec un accès aux services limité.

Les communes sont porteuses de projets structurants qui permettront de consolider des polarités (conforter les centralités, développer les zones d'activité), de développer les déplacements multimodaux (pôles gare) et de dynamiser l'économie (parc d'activités économiques, tourisme,...).

Les principaux pôles urbains, bien qu'historiquement groupés et denses, se sont diffusés sur les plaines agricoles et sur les communes périphériques, créant parfois le long des axes principaux des continuums entre les communes. Cette diffusion est souvent à l'origine d'une banalisation des paysages et induit des difficultés de fonctionnement urbain : accroissement des déplacements en véhicule particulier, difficulté d'une mise en place efficace de transport en commun, limitation de développement d'une vie urbaine structurée autour des centres de village.

Cette diffusion a également eu pour conséquence de miter progressivement les espaces agricoles, accentuant la pression foncière sur les exploitations agricoles environnantes.

Les villages liés au relief ont, dans une moindre mesure, été affectés par la poussée de l'urbanisation résidentielle et se sont développés sous une forme d'habitat très peu dense.

2 Dynamique sociodémographique

2.1 Démographie

2.1.1 Une structure démographique bipolaire

La population du SCoT de Cavaillon - Coustellet - l'Isle-sur-la-Sorgue est de 78 433 habitants en 2012, ce qui représente 14% de la population du département du Vaucluse.

L'essentiel de cette population est regroupé sur les communes de Cavaillon (25 289 habitants en 2012, soit 32% de la population du SCoT) et celle de l'Isle-sur-la-Sorgue (18 902 habitants en 2012, soit 24% de la population du SCoT).

La troisième commune la plus peuplée est celle du Thor, qui compte 8 416 habitants en 2012, soit près de 11% de la population totale du territoire du SCoT. Cheval-Blanc et Robion sont quant à elles les 4ème et 5ème communes les plus peuplées en 2012 avec respectivement 4 080 et 4 129 habitants.

Cette structure « bipolaire » du territoire est confirmée par l'analyse de la densité de population.

La commune de Cheval-Blanc participe au poids de la population du pôle de Cavaillon mais apparaît très faiblement dense, en raison de l'importante surface de son territoire communal.

En outre, le territoire du SCoT est un territoire globalement densément peuplé, avec une moyenne de 200 habitants au km² en 2012, contre 153 hab./km² sur le département du Vaucluse. Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue ayant des densités de population bien plus importantes avec respectivement 550 hab./km² et 424 hab./km².

2.1.2 Une croissance démographique irrégulière qui s'atténue sur la dernière période

La population globale du territoire du SCoT a connu une croissance démographique importante depuis une cinquantaine d'années.

En 25 ans, entre 1982 et 2007, la population a augmenté de 40%. La période 1982-1990 est la période de plus forte croissance depuis les années 1960. Cette croissance s'est ralentie sur les deux dernières décennies : le taux de croissance annuel passant sur le territoire du SCoT de 1,97% entre 1982 et 1990 à 1,12% entre 1990 et 1999 puis à 1,06% entre 1999 et 2007. C'est entre 2007 et 2012 que la croissance est la plus faible avec un taux annuel avoisinant les 0,24%. Cette dernière tendance passe au-dessous de la moyenne départementale (0,3%), contrairement à celles des dernières décennies.

Figure 1 : évolution du taux de croissance annuel entre 1975 et 2012

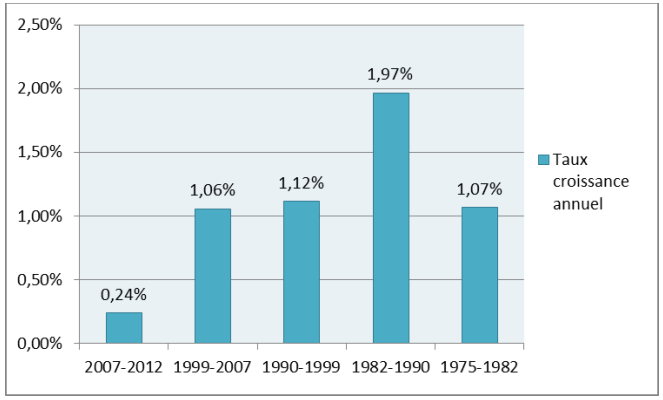

Figure 2 : poids démographique des communes et leurs dynamiques

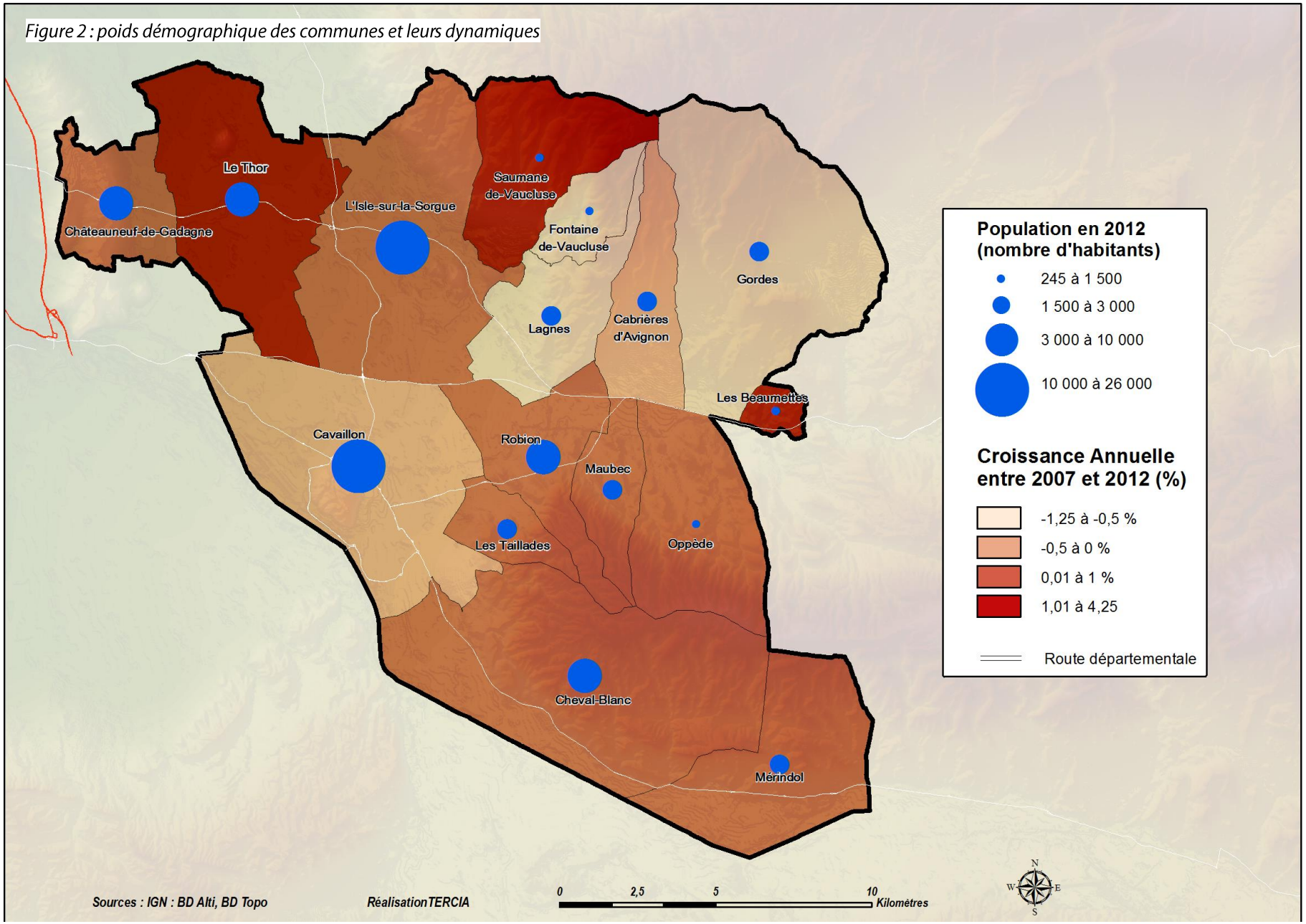

Tableau 3 : Population par commune 2007 et 2012

Commune	Population 2007	Population en 2012	Part de la population communale dans la population SCoT (% en 2012)
Beaumettes	199	245	0,31%
Cabrières-d'Avignon	1744	1734	2,21%
Cavaillon	25596	25289	32,24%
Châteauneuf-de-Gadagne	3199	3279	4,18%
Cheval-Blanc	4048	4080	5,20%
Fontaine-de-Vaucluse	680	653	0,83%
Gordes	2130	2001	2,55%
Lagnes	1674	1633	2,08%
Le Thor	7722	8416	10,73%
L'Isle-sur-la-Sorgue	18799	18902	24,10%
Maubec	1791	1867	2,38%
Mérindol	1926	1987	2,53%
Oppède	1324	1339	1,71%
Robion	3982	4129	5,26%
Saumane-de-Vaucluse	779	911	1,16%
Taillades	1902	1968	2,51%
SCoT CCI	77495	78433	100%

2.1.3 Des rythmes d'accroissement démographique différentiés

Le territoire recense environ 940 habitants supplémentaires entre 2007 et 2012 mais cet accueil de population est inégalement réparti entre les communes ; certaines ont vu leur population décroitre comme Cavaillon (-300 hab.), Gordes (-130 hab.) pour les principales quand d'autres ont eu une croissance démographique soutenue Beaumettes (+46 hab.), Le Thor (+694 hab.), Saumane-de-Vaucluse (+132 hab.).

D'autres communes participent à l'accroissement démographique bien que le rythme soit plus modéré. Il s'agit principalement de l'Isle-sur-la-Sorgue (+103 hab.), Robion (+147 hab.) et Maubec (+76 hab.).

Figure 3 : taux annuel de croissance par commune entre 2007 et 2012

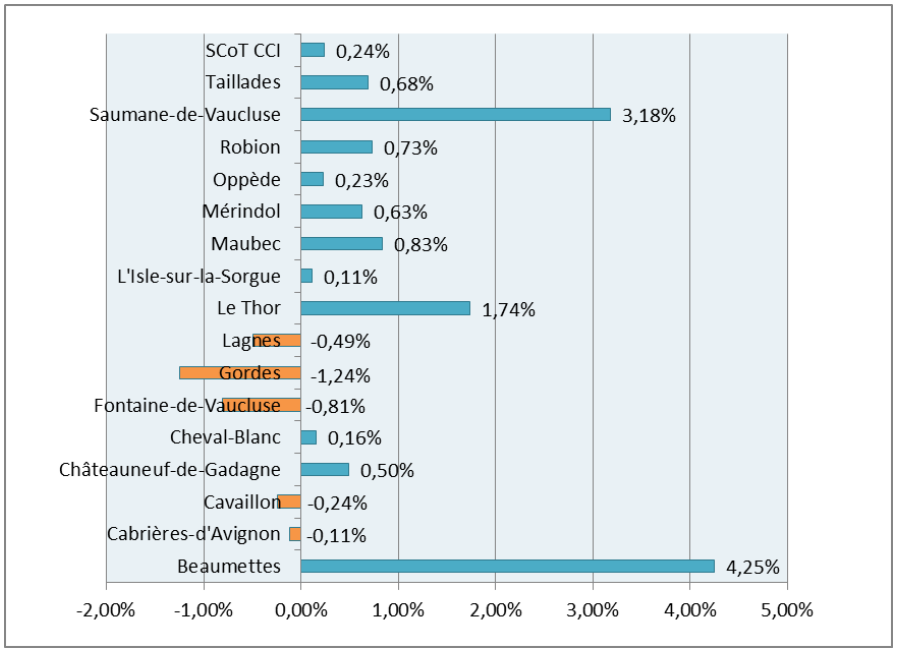

2.1.4 Soldes migratoire et naturel

La perte de population de la commune de Cavaillon provient directement du solde migratoire négatif, avec une évolution annuelle moyenne de -0.9% entre 2007 et 2012, alors que son solde naturel est relativement haut, avec un taux annuel de 0,6% (moyenne départementale +0,4%).

Cette perte de population se reporte sur les communes voisines : les Taillades, Cheval-Blanc ou Robion.

D'autres communes ont un solde migratoire négatif. Il s'agit des communes de Cabrières d'Avignon, de Fontaine-de-Vaucluse, de Gordes et de Lagnes. A l'inverse, les communes de Beaumettes (+3.5%), le Thor (+1,7%) et Saumane-de-Vaucluse (2,70%) ont un solde migratoire très élevé. L'accueil de population coïncide avec la construction relativement soutenue sur ces communes.

Les communes d'Oppède (-0,4%) et Gordes (-1%) ont un solde naturel négatif important s'expliquant notamment par une population communale vieillissante et une part de retraités importante induisant un taux de natalité bas.

Tableau 4 : soldes migratoire et naturel par commune

Commune	Solde naturel annuel (%)	Solde migratoire annuel (%)	Évolution annuelle moyenne (%)
Cabrières-d'Avignon	0,10	-0,30	-0,10
Cavaillon	0,60	-0,90	-0,20
Châteauneuf-de-Gadagne	0,00	0,50	0,50
Cheval-Blanc	-0,10	0,20	0,20
Fontaine-de-Vaucluse	-0,10	-0,70	-0,80
Gordes	-1,00	-0,30	-1,20
Lagnes	0,20	-0,70	-0,50
Le Thor	0,20	1,60	1,70
Les Beaumettes	0,80	3,50	4,20
Les Taillades	0,10	0,60	0,70
L'Isle-sur-la-Sorgue	0,10	0,00	0,10
Maubec	0,20	0,60	0,80
Mérindol	0,10	0,50	0,60
Oppède	-0,40	0,70	0,20
Robion	-0,10	0,80	0,70
Saumane-de-Vaucluse	0,50	2,70	3,20

2.1.5 Comparaison avec la période précédente

Contrairement à la période précédente, l'accueil de population n'est pas supporté par les pôles urbains principaux.

La plupart des communes ont subi un ralentissement de la dynamique démographique, à l'exception des communes des Beaumettes, Robion et Saumane-de-Vaucluse. Certaines communes connaissent une chute importante dans le taux de croissance avec des taux qui dépassaient +1,5% sur la période 1999 / 2007 pour descendre en dessous de +0,5%, voire perdre de la population.

2.2 Structure de la population

2.2.1 Age : une faible part de jeunes et une population vieillissante

La structure par âge de la population laisse apparaître une part largement prédominante des 30-60 ans avec 39,8% de la population se situant dans cette tranche d'âge, accompagnés d'enfants. Cette proportion rejoint celle du Vaucluse : 39%. Néanmoins la population est plus âgée que la moyenne départementale avec 27,5 % de personnes de plus de 60 ans contre 26 % dans le Vaucluse. Ce phénomène s'accentue puisque en 2007 les plus de 60 ans représentaient seulement 24,5 % de la population.

Figure 4 : répartition de la population par tranche d'âges en 2012

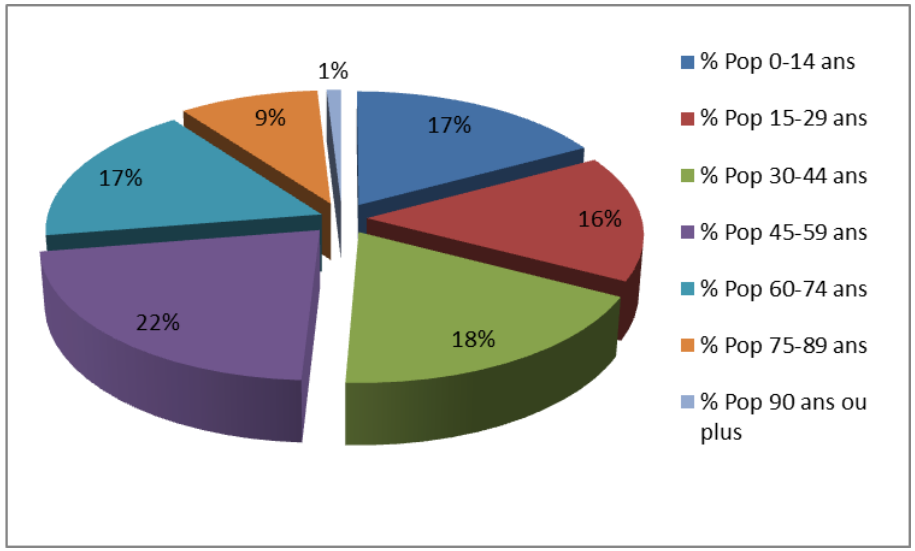

Deux phénomènes amènent des questions :

- La part des 20-30 ans est particulièrement faible et rassemble moins de 10% de la population totale (11% des 15-25 ans de 2007 sont absents de la tranche 20-30ans en 2012, soit 924 jeunes). Une analyse plus fine révèle que cette absence s'élève à 10% pour Cavaillon, 11% pour l'Isle-sur-la-Sorgue et que celles des autres communes sont au-delà de 17%. Trois communes sont particulièrement touchées : Cheval-Blanc (-37%), Saumane-de-Vaucluse (-36%) et Gordes (-34%).
  La difficulté d'implantation ou de maintien des jeunes sur le territoire, et en particulier dans les zones les moins urbaines, apparaît liée à l'éloignement des structures de formation post-bac d'une part, et aux difficultés à trouver un emploi pour des jeunes actifs plus ou moins qualifiés d'autre part. Les difficultés à se loger dues à une offre peu accessible accentuent le phénomène.

- La population est en moyenne un peu plus âgée que celle du Département et de la France. Le coefficient de vieillissement (nombre de personnes de plus de 60 ans rapporté au nombre de personnes de moins de 20 ans) est en forte croissance : il passe de 1,035 à 1,195, bien que ce rapport soit plus important encore à l'échelle du Vaucluse.
  L'importance des 45-55 ans, comme celle des plus de 85 ans, s'accentue dans le temps. Les tranches d'âge les plus âgées se stabilisent sur le territoire, alors que les migrations s'intensifient, notamment dans ces tranches d'âge, en provenance surtout du nord de la France et de l'Europe depuis les années 1975.

Si la part des personnes âgées ne présente pas aujourd'hui de distorsion significative, les prospections à plus long terme nécessitent de prendre en compte la problématique de prise en charge du 3° et 4° âges dans les politiques publiques futures.

2.2.2 Ménages et familles

Un desserrement des ménages qui se poursuit

Le territoire du SCoT compte 34 453 ménages en 2012, soit en moyenne une taille des ménages de 2,3 habitants. Le desserrement des ménages augmente ; en 2007 un ménage comptait en moyenne 2,4 habitants.

Cette diminution de la taille des ménages est constatée sur l'ensemble des communes. Néanmoins, la taille des ménages varie selon les communes de 2,1 (l'Isle-sur-la-Sorgue, Fontaine-de-Vaucluse) à 2,5 habitants (Le Thor, Saumane-de-Vaucluse, Cheval-Blanc).

Une augmentation des familles monoparentales

33% des ménages sont des personnes seules et 64 % sont composés d'une famille avec ou sans enfant(s).

Plus de 36% des ménages sont des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans. Près de 15,6% des familles sont des familles monoparentales (homme ou femme seuls avec enfant(s)), contre environ 40,6% de couples avec enfant(s). Parmi les familles monoparentales, les femmes seules avec enfant(s) sont largement majoritaires. Il convient de noter que les familles monoparentales sont en progression constante. En 2007, 14,7% des familles étaient monoparentales, soit une augmentation de plus de 7% entre 2007 et 2012.

La croissance de ces familles monoparentales est beaucoup plus importante sur le territoire que sur la région PACA.

2.3 Taux d'activités et formation

2.3.1 Des niveaux de formation et catégories socioprofessionnelles des habitants variant entre communes

Les communes qui enregistrent le plus fort taux de non diplômés sont les communes de Cavaillon et du Thor (avec respectivement une part de la population de plus de 15 ans sans diplôme de 27,9% et 20,8%). La proportion de la population sans diplôme et des diplômés < BAC atteint sur Cavaillon 70,4%. Ces chiffres corroborent ceux de la structure par âge de la population. Les jeunes présents sur le territoire sont ceux qui ne peuvent à priori pas émigrer hors du SCoT pour se former. Ils ont ainsi des niveaux de formation (et de revenu) peu élevés. Ils concentrent enfin les difficultés à l'insertion dans la vie active.

À contrario, les communes de Beaumettes, Châteauneuf-de-Gadagne, Saumane-de-Vaucluse et Oppède sont celles qui enregistrent le plus fort taux de diplômés (supérieur à 30%, quand la moyenne du territoire se situe autour de 22,3%, proche de la moyenne départementale, 22,9%).

De la même manière, la part des cadres est la plus importante sur les communes de Châteauneuf-de-Gadagne, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Taillades et de Saumane-de-Vaucluse, et la part des ouvriers est la plus importante sur Cavaillon.

Néanmoins, sur la période 2007-2012, la part de la population des plus de 15 ans non diplômés est en diminution (-8%). Parmi les diplômés, ceux qui disposent d'un diplôme de niveau supérieur sont en plus forte augmentation (+19%).

2.3.2 Activité et emploi de la population

Un taux d'activité en croissance

La proportion d'actifs dans la population des 16-64 ans sur le territoire est de 72,6% en 2012, alors qu'il est de 71,5% sur le département du Vaucluse. Les communes qui enregistrent les taux d'activités les plus importants sont les communes de Fontaine-de-Vaucluse, Cheval-Blanc, Robion et Oppède.

Cette proportion est en croissance sur le territoire puisqu'il était en 2007 de 69,6%, soit une augmentation de 4%. Cette croissance est supérieure à celle enregistrée sur le département pour la même période.

Figure 5 : population active

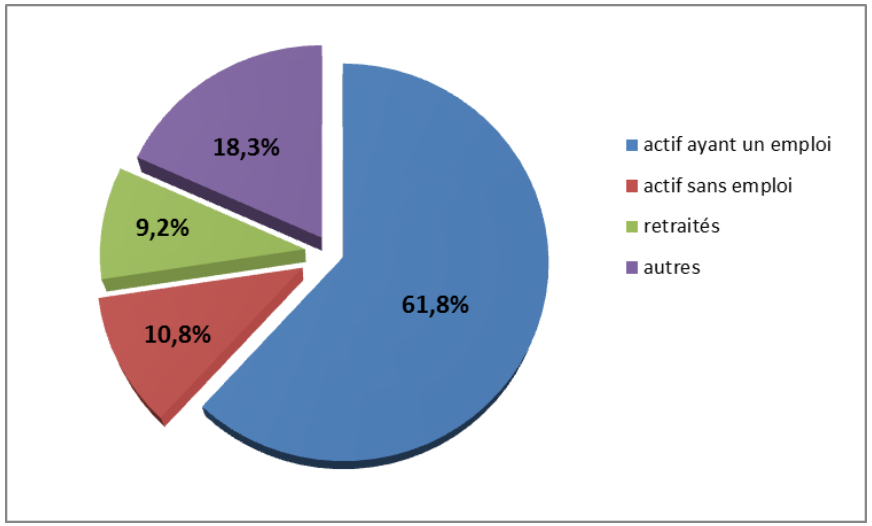

Un chômage en nette augmentation

Les actifs ayant un emploi augmentent légèrement entre 2007 et 2012, passant de 60,6% à 61,8%. Au sens du recensement, le taux de chômage est de 14,9%. Il est inférieur à celui du département (15,8%) mais largement supérieur à la moyenne nationale.

Les évolutions récentes du chômage montrent une forte augmentation du nombre de chômeurs. Entre 2007 et 2012 le taux de chômage a augmenté de près de 20%. Compte tenu de la stabilité du nombre d'emplois (cf. partie 4 économie territoriale), ces chiffres induisent une tendance à la hausse du taux de chômage.

Les communes de Cavaillon (20%), l'Isle-sur-la-Sorgue (15,8%) et Fontaine-de-Vaucluse (20,3%) enregistrent les taux de chômage les plus élevés, ce qui explique l'importance du taux de chômage sur le territoire. Les communes périphériques ; et notamment les communes de Cheval-Blanc (9,4%), les Taillades (9,9%), Lagnes (9,8%) ou Châteauneuf-de-Gadagne (7,6%) ; enregistrent les taux de chômage les plus faibles.

Ces chiffres sont à rapprocher de ceux de la structure par âge de la population, du niveau de formation et du niveau de revenu.

En effet, on observe que la part la plus importante de jeunes se localise sur Cavaillon. Ils sont moins formés que la moyenne et concentrent très immédiatement et localement les difficultés à l'insertion dans la vie active.

Des revenus globalement supérieurs à la moyenne départementale

Globalement, les revenus des ménages se situent légèrement en deçà de ceux du Vaucluse. Seules les communes de Cavaillon, l'Isle-sur-la-Sorgue et Fontaine-de-Vaucluse ont une médiane de revenu disponible inférieure à la moyenne départementale (18 007 €).

Les communes dont les revenus nets moyens des foyers fiscaux en 2012 par unité de consommation sont les plus importants sont les communes résidentielles de Gordes, Lagnes, Châteauneuf-de-Gadagne, Saumane-de-Vaucluse, Cabrières-d'Avignon et les Taillades (> 21 000 €).

En outre, pour les communes pour lesquelles la donnée est disponible, les revenus disponibles des ménages sont globalement constitués d'une part plus faible qu'au niveau départemental de retraites, au profit d'une

proportion plus importante de revenus non-salariés (i.e. professions indépendantes) et de revenus patrimoniaux.

D'après une analyse réalisée par l'Agence d'Urbanisme sur les communes situées à moins de 35 km de l'aire Avignonnaise, les écarts de revenus sont très élevés entre les ménages les plus pauvres et les plus riches (rapport de 7,7). Cette forte disparité résulte d'un niveau particulièrement faible du seuil des bas revenus. Les jeunes ménages et les familles nombreuses sont davantage concernés par cette situation.

Les revenus des quinquagénaires sont à l'inverse les plus élevés. Les revenus des plus de 75 ans sont par ailleurs supérieurs à ceux de leurs homologues français.

Ce diagnostic reflète avant tout la situation de la population des pôles urbains du territoire qui reste marquée par une forte segmentation sociale. Autour de ces poches denses de citadins plutôt modestes qui déclarent des revenus très disparates d'un ménage à l'autre, les communes rurales et périurbaines ont accueilli des familles plus aisées aux revenus plus homogènes.

2.4 Synthèse

Le territoire du SCoT du bassin de vie de Cavaillon, Coustellet, Isle-sur-la-Sorgue compte en 2012 78 433 habitants. Plus de 55% de cette population est concentrée sur 2 communes : Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue. Même si le territoire continue de voir sa population augmenter, cette croissance s'est considérablement ralentie et atteint entre 2007 et 2012 un taux annuel de 0,24%, taux cachant de fortes disparités intercommunales.

Le territoire présente un vieillissement significatif de sa population : la proportion des plus de 60 ans est en constante augmentation quand la part de jeunes (20-30 ans) quittant le territoire croit lui aussi.

L'évolution de la composition des ménages est marquée principalement par une augmentation du nombre de familles monoparentales et par un phénomène de desserrement. Néanmoins, la taille des ménages est très variable selon les communes et passe de 2,5 habitants par ménage pour les communes où le solde migratoire induit un accueil de familles avec enfants à 2,1 dans les communes caractérisées par un vieillissement de la population et une proportion de retraités importante.

La population de ce territoire présente également de fortes disparités d'un point de vue du niveau de vie et de formation. De manière synthétique, les communes résidentielles autour de Cavaillon sont marquées par une population relativement aisée avec un niveau de formation et des catégories socio-professionnelles élevés. Ces mêmes communes ont des taux de chômage relativement bas comparés au reste du territoire. A l'inverse, Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue, polarités du territoire, ont des populations globalement moins formées avec des revenus inférieurs à la moyenne du territoire.

3 Logements

3.1 Parc de logements

3.1.1 Une croissance du parc de logements plus rapide que celle de la population

La croissance globale du parc de logements sur le territoire du SCoT est nettement supérieure à celle de la population (environ 1,21% de croissance démographique sur la période 2007-2012, contre 8,5% pour le parc de logement sur la même période). Ce phénomène se retrouve sur la plupart des communes (toutes sauf Fontaine-de-Vaucluse et les Beaumettes). Il est essentiellement dû au développement des résidences secondaires ayant augmenté de près de 28%, d'une vacance croissante (+38%) et d'une évolution beaucoup plus modérée en proportion des résidences principales (+5%, ce qui reste encore bien supérieur à l'évolution de la population). En recentrant l'analyse uniquement sur les résidences principales entre 2007 et 2012, on dénombre 1655 logements supplémentaires pour une augmentation de population de seulement 938 habitants.

Les trois communes enregistrant une évolution supérieure à 10% de leur nombre de résidences principales sont les communes à la croissance la plus élevée sur le territoire : Les Beaumettes, Le Thor et Saumane-de-Vaucluse.

Certaines communes enregistrent une progression beaucoup plus marquée du parc de logements par rapport à la croissance de la population (L'Isle-sur-la-Sorgue, Saumane-de-Vaucluse, Cabrières d'Avignon, Oppède, Cavaillon et Gordes). Cette situation s'explique en partie par deux phénomènes :

- le besoin de « desserrement » de la population à proximité des pôles urbains d'Avignon, de Cavaillon et de l'Isle-sur-la-Sorgue. Il semblerait que ce phénomène s'étale d'autant plus loin. Il conforte également l'attractivité du territoire pour la vie à l'année.
- la dynamique de création de résidences secondaires notamment à Cavaillon (+60%), L'Isle-sur-la-Sorgue (+49.1%), Châteauneuf-de-Gadagne (+107,9%) et Saumane-de-Vaucluse (+128.7%). Beaumettes et Mérindol se distinguent puisque le nombre de résidences secondaires présentes sur leur commune diminue légèrement.

Tableau 5 : évolution du parc de logements par commune entre 2007 et 2012

Communes	Logements en 2012	Évolution logt 2007/2012	Évolution RP 07/12	Évolution RS 07/12	Évolution pop 07/12
Cabrières-d'Avignon	1046	10,8%	5,0%	23,1%	-0,6%
Cavaillon	12933	6,4%	2,2%	60,0%	-1,2%
Châteauneuf-de-Gadagne	1495	7,4%	5,7%	107,9%	2,5%
Cheval-Blanc	1825	6,0%	4,9%	25,7%	0,8%
Fontaine-de-Vaucluse	400	0,0%	-2,1%	8,2%	-4,0%
Gordes	1853	3,5%	-3,4%	8,5%	-6,1%
Lagnes	890	8,1%	3,3%	25,6%	-2,4%
le Thor	3725	13,5%	13,3%	2,5%	9,0%
Les Beaumettes	138	15,7%	18,5%	-2,6%	23,1%
Les Taillades	927	7,2%	6,6%	15,2%	3,5%
L'Isle-sur-la-Sorgue	10349	9,4%	5,5%	49,1%	0,5%
Maubec	941	8,9%	9,2%	2,7%	4,2%
Mérindol	1076	4,8%	6,3%	-3,0%	3,2%
Oppède	872	8,3%	5,3%	12,7%	1,1%
Robion	1976	9,2%	8,0%	19,6%	3,7%
Saumane-de-Vaucluse	726	49,8%	14,0%	128,7%	16,9%
Total	41173	8,5%	5,0%	27,9%	1,2%

3.1.2 Une part de résidences principales importante

Le territoire du SCoT est un territoire essentiellement « vécu à l'année », mais la part des résidences secondaires augmente : le parc de résidences principales est de 84% en 2012 contre près de 87% en 2007. Le territoire compte une des plus fortes présences de résidences secondaires du département (source PDH Vaucluse), contribuant ainsi à l'attractivité résidentielle et à la tension du marché.

La part des résidences principales croit sur la période 2007-2012 (+5%), mais cette croissance est inférieure à celle des résidences secondaires (+27,9%). Néanmoins, en valeur absolue, la croissance des résidences principales est deux fois plus importante. À titre de comparaison, l'augmentation des résidences principales sur le département du Vaucluse est de +4% et de +8,8% pour les résidences secondaires.

Les communes situées en bordure Est du territoire enregistrent les plus importantes parts de résidences secondaires du territoire (Gordes, Saumane, Cabrières-d'Avignon, Oppède, Mérindol). Il s'agit des communes les plus éloignées des pôles urbains et situées dans les secteurs les plus attractifs d'un point de vue paysager.

3.1.3 Une part de logements vacants relativement faible

Le nombre de logements vacants sur le territoire est en forte progression (+33,7%) sur le territoire entre 2007 et 2012, ce qui rejoint la tendance observée à l'échelle départementale (+35%). Toutefois, la part de logements vacants par rapport au parc de logements total reste plus faible (7,7%) que celle du département (9,5%).

Sur le territoire du SCoT, les taux de vacance sont contrastés d'une commune à l'autre. La commune de Cavaillon enregistre la plus forte part de logements vacants (10,9%) en 2012, Gordes et Fontaine-de-Vaucluse étant également fortement impactées (respectivement 8,9% et 8,5%). A l'inverse, Saumane-de-Vaucluse (2,4%) et Mérindol (3,8%) enregistrent le plus faible taux de vacance.

À noter de surcroît la diminution en valeur absolue du nombre de logements vacants sur Châteauneuf-de-Gadagne entre 2007 et 2012.

Carte 4 : l'offre de logements dans les communes

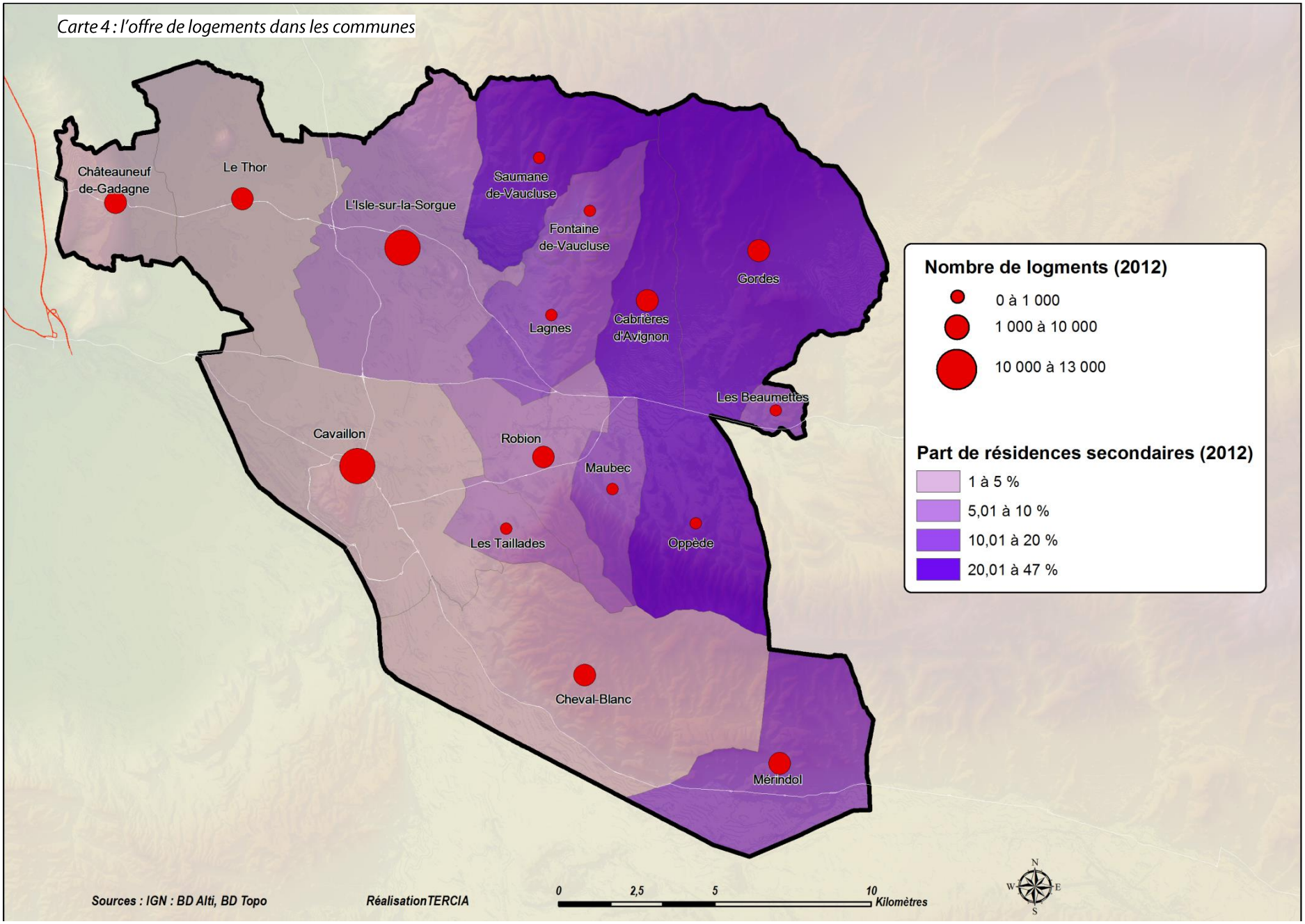

Tableau 6 : part des résidences principales et secondaires par commune en 2012

Communes	Logements en 2012	% RP/logt total	% RS/logt total	% vacant/logt total
Cabrières-d'Avignon	1046	74%	20%	6%
Cavaillon	12933	87%	2%	11%
Châteauneuf-de-Gadagne	1495	91%	4%	5%
Cheval-Blanc	1825	89%	5%	6%
Fontaine-de-Vaucluse	400	78%	14%	9%
Gordes	1853	49%	42%	9%
Lagnes	890	82%	12%	7%
Le Thor	3725	91%	4%	5%
Les Beaumettes	138	78%	15%	7%
Les Taillades	927	89%	6%	5%
L'Isle-sur-la-Sorgue	10349	86%	8%	7%
Maubec	941	82%	12%	6%
Mérindol	1076	79%	17%	4%
Oppède	872	68%	25%	6%
Robion	1976	86%	7%	7%
Saumane-de-Vaucluse	726	51%	47%	2%
Total	41173	84%	9%	8%

3.2 Occupants des résidences principales

3.2.1 Une large majorité de logements en accession à la propriété

En moyenne sur le territoire, environ 57% des logements sont des logements en accession à la propriété et environ 40% sont locataires.

En dehors des communes de Cavaillon, l'Isle-sur-la-Sorgue et Fontaine-de-Vaucluse, cette proportion moyenne passe à plus de 60% de propriétaires. Les communes de Cavaillon et de l'Isle-sur-la-Sorgue concentrent à elles seules près de 50 % du parc de logements en locatif du SCoT.

La part de logements en accession à la propriété atteint des proportions supérieures à 75% sur les communes de Châteauneuf-de-Gadagne, Saumane-de-Vaucluse et Taillades.

Cette tendance trouve son origine dans la typologie de l'offre en logements, principalement tournée vers les logements individuels de grandes tailles : hormis Cavaillon, les communes comptent plus de logements individuels que de logements collectifs.

3.2.2 Une part des maisons prépondérante dans le parc de logements

En moyenne sur le territoire la proportion de résidences principales de type maison atteint 68,6% en 2012 contre 64,4% sur le département du Vaucluse. Cette proportion s'est légèrement atténuée puisqu'elle était de 69,5% en 2007 sur le périmètre du SCoT. De manière plus précise, seule la commune de Cavaillon à une proportion d'appartements supérieure à 50% (52,3%) et l'ensemble des autres communes ont plus de 80 % de leur parc résidentiel de type maison, ce taux atteignant, voire dépassant, les 90 % sur Gordes, Saumane-de-Vaucluse et Taillades.

3.2.3 Des résidences principales de grandes tailles

La répartition entre les différentes catégories de surfaces de logement prolonge les caractéristiques antérieures : déficit important de petits logements. Seuls 2,5 % des résidences principales sont de Type 1 et 32,9 % de Type 2 ou 3.

Ces proportions sont très hétérogènes selon les communes : le taux de T1 frôle le zéro sur les communes de Taillades et Lagnes et est supérieur à 3 % sur Cavaillon (3,1%) et L'Isle-sur-la-Sorgue (3,9%). Sur 10 des 16 communes du territoire, les logements de type T4 ou plus composent plus des ¾ des résidences principales.

Cette composition évolue progressivement. On note entre 2007 et 2012 une légère augmentation du nombre de petits logements. Cette évolution suit la tendance constatée de réduction continue du taux d'occupation des logements. Il est estimé aujourd'hui à environ 2,3 habitants par logement (moyenne du territoire) contre 2,4 en 2007.

3.2.4 Un ralentissement des constructions (2011-2014)

Le diagnostic réalisé dans le cadre du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) montre une construction neuve inégalement répartie entre les territoires.

Selon la source SITADEL, il existe un fort développement sur les polarités secondaires du Thor (163 constructions entre 2011 et 2014) et de Robion (155) et sur les polarités principales de Cavaillon (467) et de l'Isle-sur-la-Sorgue (527).

Sur les constructions 2011-2014, l'habitat individuel prédomine avec 56% des logements construits. Néanmoins, dans l'habitat individuel, l'habitat groupé est largement prédominant (70% des habitats individuels sont en individuel groupé).

La typologie du logement varie selon les communes. Les communes résidentielles de Mérindol, Gordes, Saumane-de-Vaucluse, Lagnes, Beaumettes et Taillades affichent 100% de leurs constructions en individuel (alliant parfois individuel pur et individuel groupé). A l'inverse, les communes de Cavaillon, Fontaine-de-Vaucluse et de Oppède ont une proportion de constructions en collectif supérieure à celles en individuel.

Tableau 7 : constructions entre 2011 et 2014 et typologie

	Nombre de logements	% d'individuel pur	% d'individuel	% de collectifs			
Cabrières-d'Avignon	41	68,3%	90,2%				9,8%
Cavaillon	467	18,8%	25,3%				74,7%
Châteauneuf-de-Gadagne				111	31,5%	58,6%	41,4%
Cheval-Blanc				130	50,8%	80,0%	20,0%
Fontaine-de-Vaucluse				53	1,9%	1,9%	98,1%
Gordes				56	78,6%	100,0%	0,0%
Lagnes				26	80,8%	100,0%	0,0%
Le Thor				163	30,7%	63,8%	36,2%
Les Beaumettes				14	100,0 %	100,0%	0,0%
Les Taillades				7	71,4%	100,0%	0,0%
L'Isle-sur-la-Sorgue				527	19,0%	57,7%	42,3%
Maubec				100	30,0%	64,0%	36,0%
Mérindol				74	59,5%	100,0%	0,0%
Oppède				60	30,0%	35,0%	65,0%
Robion				155	16,1%	78,1%	21,9%
Saumane-de-Vaucluse				33	84,8%	100,0%	0,0%
Total				2017	29,6%	57,0%	43,0%

3.2.5 Marché immobilier

Selon CAFPI (avril 2015 issu de statistiques de Notaires), l'immobilier sur le département du Vaucluse se maintient en volume mais les prix de vente sont à la baisse.

La baisse des prix est notamment constatée sur les appartements neufs qui s'adressent pour l'essentiel aux investisseurs (en recul compte tenu de la conjoncture économique).

A l'inverse, les prix pour les maisons anciennes et les terrains à bâtir se maintiennent. Il s'agit souvent de primo-accédants et des petits budgets.

Les prix de vente sur le territoire du SCoT varient selon la localisation. Les communes autour de Cavaillon sont globalement plus accessibles que les communes du Nord (Châteauneuf-de-Gadagne, Le Thor ou l'Isle-sur-la Sorgue). Enfin, les communes situées à l'Ouest, petits villages situés dans le PNR du Luberon ou à proximité immédiate ont des prix au m² beaucoup plus importants. Gordes et les Beaumettes ne sont pas représentées sur la carte suivante mais l'estimation des prix de vente les situe dans la fourchette haute.

A noter également que pour les villes principales (Cavaillon, l'Isle-sur-la-Sorgue et Le Thor) les analyses montrent des différences notables entre les quartiers.

Sur Cavaillon, les quartiers périphériques Est sont plus prisés alors que les faubourgs paraissent plus délaissés.

Sur l'Isle-sur-la-Sorgue, le secteur de Vélorgues, secteur rural est clairement le quartier où les prix pratiqués sont les plus élevés alors que la zone Nord-Ouest est quant à elle la zone où les prix au m² sont les plus bas.

Sur le Thor, on retrouve la même disposition que sur l'Isle sur la Sorgue, la zone localisée dans la plaine agricole Sud est plus cher que celle localisée au Nord. A noter également que le centre ancien est côté.

Figure 6 : Estimation des prix de vente sur le territoire du SCoT (Source laCoteImmo.com)

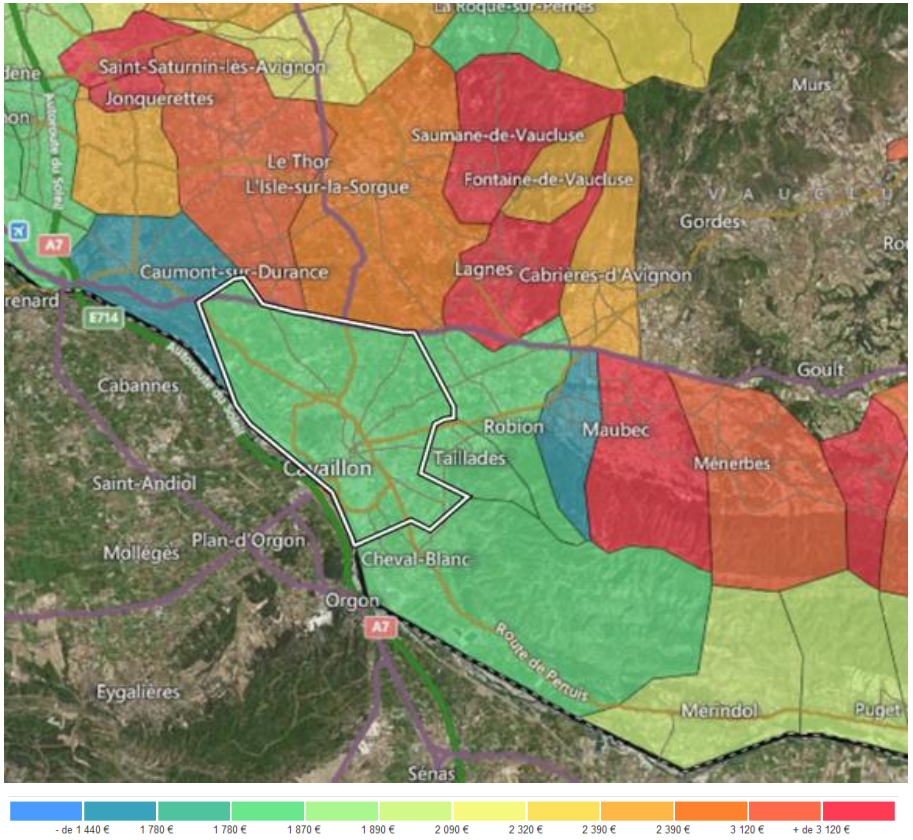

3.2.6 Un manque de logements locatifs et sociaux, et une répartition inégale de ces logements sur le territoire

Tableau 8 : répartition par commune des logements locatifs sociaux et évolution 2011-2014

	Nb LLS 2011	Nb LLS 2014	Évolution LLS 2011-2014	%collectif 2014	%individuel 2014
Cabrières-d'Avignon	20	28	40,0%	28,6%	71,4%
Cavaillon	2377	2374	-0,1%	94,5%	5,5%
Châteauneuf-de-Gadagne	16	16	0,0%	100,0%	0,0%
Cheval-Blanc	10	10	0,0%	0,0%	100,0%
Fontaine-de-Vaucluse	74	69	-6,8%	85,5%	14,5%
Le Thor	199	199	0,0%	63,3%	36,7%
L'Isle-sur-la-Sorgue	1107	1115	0,7%	84,2%	15,8%
Maubec	9	9	0,0%	0,0%	100,0%
Mérindol	18	18	0,0%	100,0%	0,0%
Oppède	0	9		33,3%	66,7%
Robion	91	91	0,0%	18,7%	81,3%
Saumane-de-Vaucluse	3	3	0,0%	100,0%	0,0%
total	3924	3941	0,4%	87,1%	12,9%

Source RPLS 2014 – communes ayant des LLS

NB : l'analyse comparative 2007-2014 n'est pas disponible. Les données collectées ont été modifiées depuis 2011, les années 2007 et 2014 ne sont donc pas comparables.

Parmi les logements locatifs, le nombre d'Habitations à Loyer Modéré (HLM) est globalement faible (11,1% du parc de résidences principales), mais il est surtout inégalement répartit sur le territoire.

En dehors des villes de Fontaine-de-Vaucluse et de Cavaillon, dont respectivement 21,4% et 19,3% des résidences principales sont du logement locatif HLM, et dans une moindre mesure, l'Isle-sur-la-Sorgue (13,9%), le nombre de logements locatifs est très faible sur les autres communes du territoire, voire nul (*source INSEE 2012*).

En 2014, 13 des 16 communes du territoire ont des logements sociaux identifiés au RPLS. Plus de 60% des logements sociaux sont concentrés sur Cavaillon et 28 % sur l'Isle-sur-la-Sorgue (*source RPLS 2014*). Ces logements sociaux sont principalement des habitats collectifs (pour 87% d'entre eux). Néanmoins, les logements sociaux sur les communes de taille modérée sont plutôt de type individuel (Robion, Oppède et Cabrières d'Avignon). Le taux de vacance des logements sociaux est relativement faible comparé au taux global sur le territoire (1,4%) et est en baisse depuis 2011 (il était de 2,5%). De même le taux de rotation est en diminution, il passe de 9,34% à 8,74% entre 2011 et 2014.

Entre 2011 et 2014, l'évolution du nombre de logements sociaux identifiés au RPLS n'a que faiblement évolué : +0,4% en 4 ans et en valeur. 67 logements ont été construits (principalement sur Cavaillon (45) et l'Isle-sur-la-Sorgue (14)). Les communes de Fontaine-de-Vaucluse et de Cavaillon perdent même des logements sociaux (respectivement -6,8% et -0,1%). Ces pertes en valeur absolue s'expliquent par le phénomène de rachat par les locataires de leur logement.

6 communes sont concernées par l'obligation relevant de l'article 55 de la loi SRU, ce qui représente 75% de la population du SCoT. En intégrant la commune de Châteauneuf-de-Gadagne (3270 habitants) qui est proche des 3500 habitants règlementaires, cette représentation des communes SRU passerait à 80% de la population du SCoT. Sur le Bassin de la Vallée du Calavon (comprenant le territoire du SCoT de Cavaillon, Coustellet, Isle-sur-la-Sorgue et du SCoT d'Apt), 37% des ménages éligibles au logement très social (PLAI) résidant dans le parc privé ne peuvent accéder au parc locatif social par manque de places (*Source PAC conseil départemental 84*).

Le diagnostic réalisé dans le cadre du PDH montre un écart entre le profil de la production neuve et les capacités financières des ménages. Sur le

bassin Vallée du Calavon, moins de 40% de l'offre en neuf est financièrement abordable par rapport aux ressources de 77% des ménages. Ainsi, on constate une pression relative particulièrement forte sur le parc locatif social de ce territoire, et un fort volume de demandes exprimées à Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue notamment.

Figure 7 : accessibilité de la construction neuve par les ménages du territoire

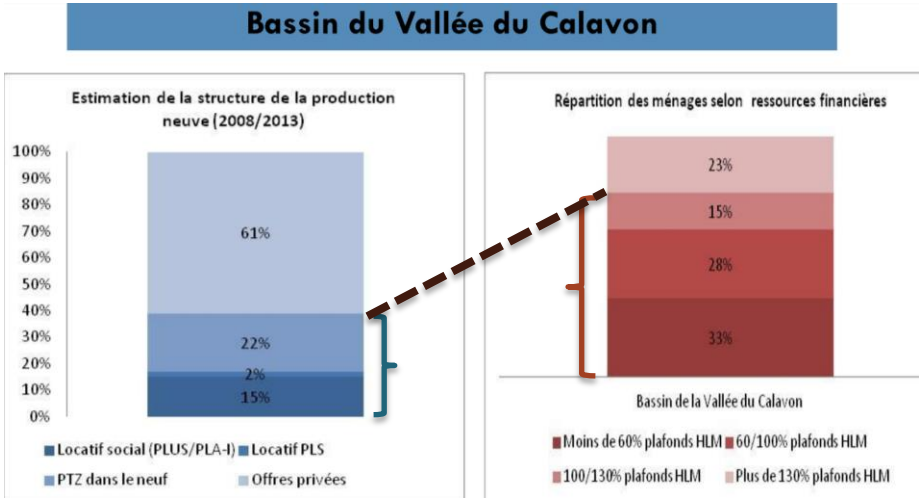

Toujours selon ce même diagnostic, ce sont entre 74 % et 77 % des ménages qui sont éligibles au logement locatif social sur les communes du territoire du SCoT.

Cette situation pose un problème essentiel sur ce territoire vivant « à l'année » : celui du logement des ménages aux revenus les plus faibles, mais aussi ceux des ménages aux revenus modestes, dans un contexte de flambée des prix du logement.

Ces ménages représentent une part essentielle des actifs du territoire du SCoT. Cette problématique du logement touche en particulier les jeunes actifs, les familles nombreuses, mais également les ouvriers agricoles et saisonniers ainsi que les familles monoparentales avec enfant(s).

Cette situation révèle également les problèmes liés à la ségrégation spatiale, qui se concentre sur le pôle de Cavaillon. Par ailleurs, une ségrégation s'opère à l'intérieur même de la ville, avec des quartiers qui concentrent le logement social.

3.3 Synthèse des enjeux

Entre 2007 et 2012, le parc de logement s'est agrandi de 8,5% quand la croissance démographique n'était que de 1,2% seulement.

Cet écart relativement important s'explique en partie par la construction de nombreuses résidences secondaires, le phénomène de desserrement des ménages et de vétusté de certains logements. Ce dernier a induit une croissance importante de la vacance sur le territoire.

La majorité du parc est un parc de résidences principales même si sa proportion a tendance à diminuer ces dernières années. Ce parc est principalement voué à l'accession à la propriété, limitant ainsi la rotation. Hormis Cavaillon, les communes ont un taux de propriétaires supérieur à 60%, taux fortement corrélé à la proportion de maisons. L'habitat individuel constitue plus de 80 % du parc (hors commune de Cavaillon). Néanmoins, ces dernières années la part de collectifs dans les logements construits est importante (44%) et les habitats individuels sont pour l'essentiel de type groupé. Le territoire est soumis à une problématique d'adéquation de l'offre et de la demande : l'offre (en neuf) de logements est financièrement peu abordable pour la majorité des ménages du territoire. Cette problématique touche plus particulièrement les jeunes actifs du territoire et les familles nombreuses.

Concernant le logement locatif social, le nombre de HLM est faible (11% des résidences principales) et est inégalement réparti sur le territoire : Cavaillon concentre 60% du parc locatif social. 6 communes sont soumises à la loi SRU et seules Cavaillon et Fontaine-de-Vaucluse ont un taux de LLS relativement haut (respectivement 19,3% et 21,4%).

4 Économie territoriale

Correction en cours

4.1 Caractéristiques générales

4.1.1 Le tissu des établissements marchands et non marchands

Au recensement de 2012, le territoire du SCoT comptait **29 597 emplois, pour 8 813 établissements actifs dans les secteurs marchands et non marchands (dont 5,3% seulement emploient plus de 10 salariés).**

Tableau 9 : établissements actifs par commune en 2012

Communes	Nombre d'emplois en 2012	*Part de la commune dans les emplois*	Nombre d'établissements (marchands et non marchands)	*Part de la commune dans les établissements*	Nombre d'établissements employant plus de 10 salariés	*Part de la commune dans les ét. De plus de 10 salariés*
Beaumettes	93	*0,3%*	39	*0,4%*	1	*0,2%*
Cabrières-d'Avignon	625	*2,1%*	238	*2,7%*	12	*2,6%*
Cavaillon	13596	*45,9%*	2776	*31,5%*	231	*49,6%*
Châteauneuf-de-Gadagne	892	*3,0%*	277	*3,1%*	11	*2,4%*
Cheval-Blanc	796	*2,7%*	373	*4,2%*	20	*4,3%*
Fontaine-de-Vaucluse	250	*0,8%*	117	*1,3%*	2	*0,4%*
Gordes	968	*3,3%*	407	*4,6%*	13	*2,8%*
Lagnes	432	*1,5%*	192	*2,2%*	4	*0,9%*
Le Thor	2559	*8,6%*	838	*9,5%*	42	*9,0%*
L'Isle-sur-la-Sorgue	6625	*22,4%*	2169	*24,6%*	79	*17,0%*
Maubec	585	*2,0%*	278	*3,2%*	21	*4,5%*
Mérindol	344	*1,2%*	186	*2,1%*	4	*0,9%*
Oppède	319	*1,1%*	218	*2,5%*	3	*0,6%*
Robion	972	*3,3%*	449	*5,1%*	14	*3,0%*
Saumane-de-Vaucluse	132	*0,4%*	88	*1,0%*	1	*0,2%*
Taillades	409	*1,4%*	168	*1,9%*	8	*1,7%*
Territoire	29597	***100,0%***	8813	***100,0%***	466	***100,0%***

(Source : INSEE – RP 2012 et inventaire des établissements – 2014)

Les communes de Cavaillon et L'Isle-sur-la-Sorgue représentent 68% des emplois du territoire. **Cavaillon est le principal pôle d'emploi** : les établissements implantés sur la commune représentent 13 596 emplois, alors que la commune compte 11 149 actifs, dont 5 418 seulement travaillent dans leur commune de résidence. De nombreux habitants du territoire (et extérieurs au territoire) viennent donc travailler dans la commune.

Gordes est dans le même cas (plus d'emplois localisés dans la commune que d'actifs ayant un emploi), mais sur un volume beaucoup plus modeste.

L'Isle-sur-La-Sorgue et Le Thor forment la 2ème polarité économique du territoire, avec un total cumulé de 9 184 emplois.

Carte 5 : indice de concentration d'emplois et nombre d'emplois en 2012

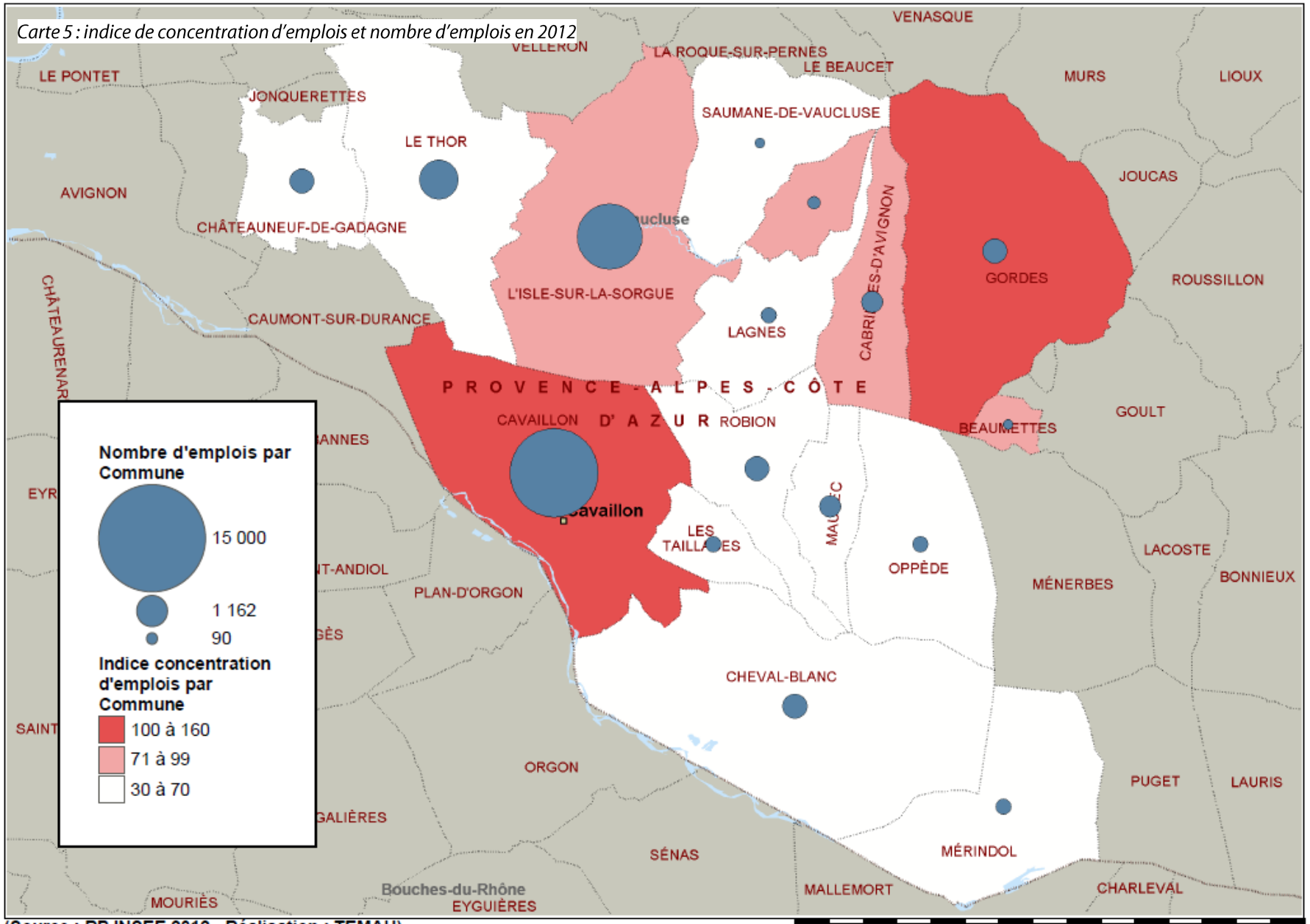

(Source : RP INSEE 2012 - Réalisation : TEMAH)

4.1.2 Evolution du nombre d'emplois par commune

Entre 2007 et 2012, le nombre d'emplois est resté globalement stable dans le territoire, mais cette donnée recouvre des réalités très contrastées : la commune de Cavaillon a perdu près de 700 emplois, alors que les communes de L'Isle-sur-La-Sorgue et Le Thor en gagnaient 446.

Carte 6 : évolution du nombre d'emplois par commune entre 2007 et 2012

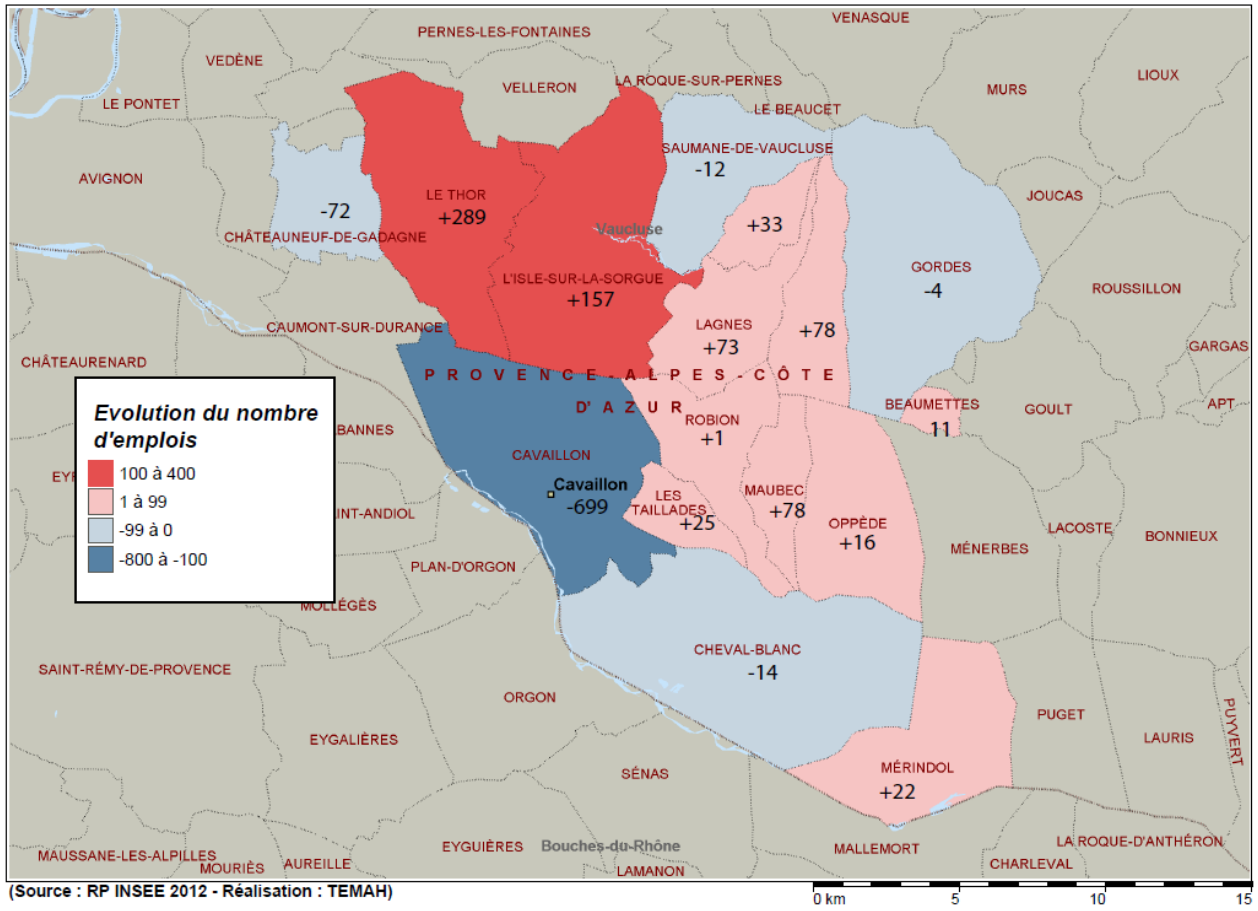

(Source : RP INSEE 2012 - Réalisation : TEMAH)

4.1.3 Evolutions sectorielles

Evolutions sectorielles en nombre d'établissements

Tableau 10 : évolution du nombre d'établissements marchands entre 2007 et 2014

Champ total des établissements marchands	2007	2014	Evolution brute	Taux d'évolution
Agriculture	884	768	-116	-13,1%
Industries agroalimentaires	139	100	-39	-28,1%
Autres industries	359	343	-16	-4,5%
Energie et déchets	15	34	19	126,7%
Construction	739	984	245	33,2%
Commerce de gros	456	413	-43	-9,4%
Commerce automobile et réparation	153	160	7	4,6%
Commerce de détail	1074	1092	18	1,7%
Transport et entreposage	193	152	-41	-21,2%
Hôtels et restaurants	442	491	49	11,1%
Assurances et activités financières	134	184	50	37,3%
Immobilier	362	326	-36	-9,9%
Services aux entreprises	783	1105	322	41,1%
Administration, social, santé, enseignement	864	912	48	5,6%
Services aux personnes	379	581	202	53,3%
Ensemble	**6976**	**7645**	**669**	**9,6%**

Le nombre d'établissements a augmenté de 669 unités. Près de 90% de cette augmentation est dû à la création d'entreprises de services aux entreprises ou aux personnes.

L'agriculture (-116 unités), les industries agroalimentaires (-39 unités), le commerce de gros (-43 unités), le transport (-41 unités) ont été particulièrement touchés au cours de la période 2007- 2014. La filière a perdu plus de 239 établissements entre 2007 et 2014.

Le secteur du commerce est également à la peine, avec 47 disparitions d'établissements, alors que les établissements touristiques (+49 établissements) et la construction (+245 établissements) se montrent plus dynamiques.

Ces évolutions sont le signe d'une économie qui se résidentialise et se tertiarise, au détriment du secteur productif classique.

Evolutions sectorielles en nombre d'emplois.

Tableau 11 : évolution du nombre d'emplois par grands secteurs entre 2007 et 2014

	Territoire du SCOT				
Emplois par grands secteurs (RP INSEE)	2007	2012	Evolution brute	Taux évolution	*Evolution Vaucluse*
Agriculture	1 360	1 179	-181	-13%	*-9%*
Industries	2 974	2 919	-55	-2%	*-4%*
Construction	2 422	2 725	303	13%	*5%*
Commerces et services	15 273	14 596	-677	-4%	*0%*
Administration, santé, social, enseigneme	7 611	8 267	656	9%	*5%*
Ensemble	**29 640**	**29 686**	**46**	**0%**	***1%***

Le nombre d'emplois **est globalement resté stable**, mais les évolutions constatées sur le stock d'établissements expliquent en partie les données très globales dont nous disposons sur les emplois :

- Le nombre d'emplois dans **le secteur agricole** a diminué de 13%, ce qui s'explique par la disparition d'une part équivalente des établissements dans ce domaine.
- **L'industrie** ne perd « que » 2% de ses effectifs, alors que la baisse en nombre d'établissements est deux fois plus élevée (-4%).
- Les emplois dans le secteur de **la construction** sont en croissance forte (+13%), mais néanmoins en retrait par rapport au dynamisme de la création d'établissements. Le succès du régime de l'auto-entreprise a généré de nombreuses créations d'établissements, mais moins de créations de postes de salariés.
- Le **secteur du commerce et des services** a perdu 4% de ses effectifs. Les créations d'entreprises sont très dynamiques dans les services, mais concernent essentiellement des unités de petite taille, alors que les disparitions d'établissements dans les secteurs du commerce de gros (ex. : BIOCOOP) ou des transports,… se sont traduites par des pertes d'emplois plus élevées.

- Le **secteur des services publics** a fortement contribué au développement de l'emploi dans le territoire (+9%). Cependant, les restrictions budgétaires des collectivités et organismes publics risquent de freiner fortement le développement de l'emploi dans ce secteur à l'avenir.

4.2 Analyse par secteurs d'activité

4.2.1 Agriculture – une activité emblématique

Tableau 12 : évolution 2007-2014 du nombre d'établissements agricoles par commune

	Total 2014	Agriculture 2014	Agriculture 2007	Evolution 2014 / 2007	% total 2014
Beaumettes	31	4	5	-1	12,9%
Cabrières-d'Avignon	213	18	29	-11	8,5%
Cavaillon	2298	149	177	-28	6,5%
Châteauneuf-de-Gadagne	250	28	35	-7	11,2%
Cheval-Blanc	323	55	61	-6	17,0%
Fontaine-de-Vaucluse	98	3	4	-1	3,1%
Gordes	347	55	61	-6	15,9%
Lagnes	176	43	58	-15	24,4%
Le Thor	762	88	101	-13	11,5%
L'Isle-sur-la-Sorgue	1893	146	151	-5	7,7%
Maubec	245	14	17	-3	5,7%
Mérindol	174	36	42	-6	20,7%
Oppède	192	42	41	1	21,9%
Robion	413	61	66	-5	14,8%
Saumane-de-Vaucluse	81	19	25	-6	23,5%
Taillades	149	7	11	-4	4,7%
Ensemble	**7645**	**768**	**884**	**-116**	**8,2%**

Le nombre d'établissements agricoles a diminué de 13% entre 2007 et 2014. La part des établissements agricoles dans le tissu économique des communes est encore très importante dans le sud du territoire.

Les communes de Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue, malgré la baisse du nombre d'établissements, représentent encore 38% des établissements actifs sur le territoire. La préservation des espaces et du potentiel de production agricole est un enjeu important et à envisager de manière spécifique dans les communes dont le tissu économique est diversifié.

La CC PSMV a mis en place une démarche volontariste pour préserver son agriculture. Il s'agit notamment de repérer les friches agricoles et de favoriser l'installation de jeunes agriculteurs en faisant systématiquement intervenir la SAFER si des terres ou des bâtiments agricoles doivent être vendus à des non agriculteurs. Il existe une problématique sérieuse de préservation de la vocation des bâtiments agricoles.

Carte 7 : poids des établissements agricoles dans le tissu économique

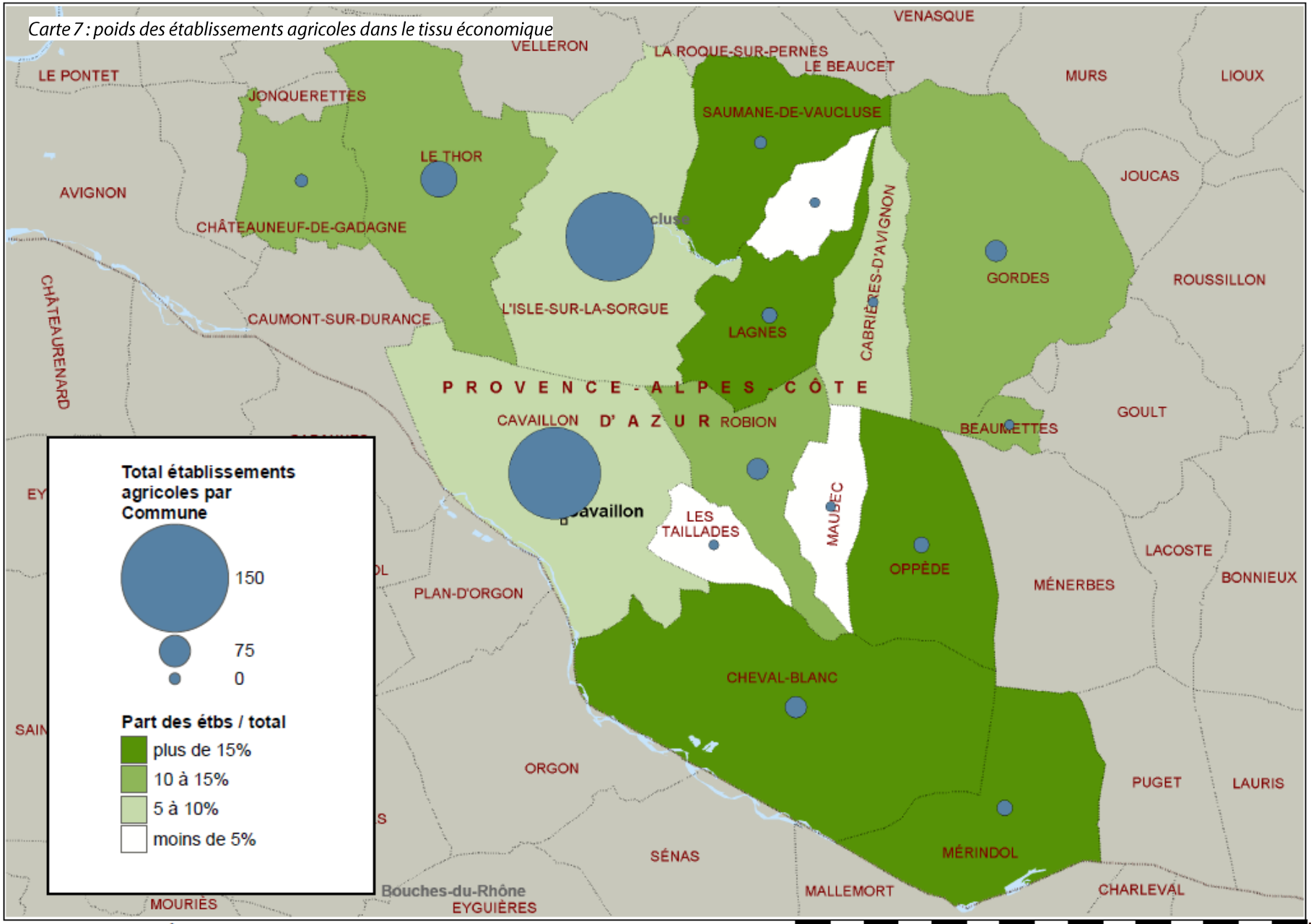

(Source : INSEE - Réalisation : TEMAH)

L'agriculture, une activité économique structurante

Source RGA 2010 (chiffres incomplets pour cause de secret statistique)

L'agriculture ne marque pas seulement le paysage, elle est également un secteur central de l'économie du territoire et s'inscrit dans les diverses filières économiques.

Sur le territoire du SCoT du bassin de vie de Cavaillon-Coustellet-l'Isle-sur-la-Sorgue, l'activité agricole représente 4% des emplois du SCoT en 2012, contre 4,6% en 2007.

L'agriculture, présente sur le territoire, fait également travailler un nombre important de saisonniers qui ne sont pas comptabilisés dans ces chiffres. Elle permet des compléments de revenus indispensables à toute une catégorie de personnes au voisinage du seuil de pauvreté.

La Surface Agricole Utile (SAU) des exploitations du SCoT est de 10 017 ha en 2010. L'agriculture façonne les paysages du SCoT et a une incidence majeure sur l'alimentation en eau du territoire (cf. EIE).

Ces éléments démontrent bien la spécificité agricole du territoire et l'importance de l'agriculture dans la structure économique de celui-ci, et ce même sur une commune urbaine comme l'Isle-sur-la-Sorgue.

De plus, l'agriculture génère des activités induites d'importance, tant dans le secteur secondaire, avec les entreprises agroalimentaires, que dans le secteur tertiaire, avec le commerce de gros mais aussi la filière logistique qui se sont développés autour du MIN (marché d'intérêt national) de Cavaillon. Les éléments présentés dans cette partie se resserrent autour de la seule activité agricole. Ils sont toutefois à mettre en relation avec les données relatives au commerce de gros, où la filière fruits et légumes est essentielle.

L'étude agricole réalisée par la Chambre d'Agriculture du Vaucluse estime que 22% de la population active du l'aire du SCoT sont des actifs agricoles direct et indirect, montrant que l'agriculture demeure un secteur d'activité encore fortement pourvoyeur d'emplois.

Un secteur en difficulté qui connaît d'importantes mutations depuis 20 ans

L'évolution des pratiques agricoles et l'ouverture à la concurrence économique européenne et internationale a profondément modifié cette économie. La période 1990 / 2010 apparaît comme une période de rupture majeure.

- **Diminution du nombre d'exploitants et du nombre d'emploi**

Le nombre des emplois agricoles en UTA (Unité de Travail Annuel) a diminué de 45% en 20 ans (entre 1988 et 2010). Cette diminution est plus marquée sur le territoire du SCoT qu'à l'échelle du Vaucluse (-21%). Cette chute s'est néanmoins ralentie entre les deux recensements, passant de -31,8 % entre 1988 et 2000 à -20%, entre 2000 et 2010. Si cette tendance se poursuit, l'emploi agricole serait de 1 379 UTA en 2020… Cette décroissance est liée à la diminution des surfaces cultivées, mais aussi et surtout à l'amélioration de la productivité via la mécanisation et le regroupement des unités de production.

Ainsi, le nombre d'exploitations diminue fortement sur le territoire, ainsi que le nombre d'exploitants.

Néanmoins, l'étude menée par la Chambre d'Agriculture estime qu'en 2008 2 exploitations sur 3 employaient des salariés. Les exploitations et entreprises agricoles ont donc un fort besoin en main d'œuvre. L'arboriculture, le maraichage et la viticulture, qui sont les principales filières agricoles du SCoT, sont toutes marquées par une forte saisonnalité des travaux au cours de l'année et ainsi par un fort besoin en main d'œuvre ponctuelle, lors des périodes de pointe induisant une forte proportion des contrats à durée déterminée (89 % des emplois salariés directs). A noter enfin que la structure par âge des agriculteurs souligne une forte proportion d'actifs proches de la retraite (58% ont plus de 50 ans et 28 % plus de 60ans). Ceux-ci pourraient avoir la tentation de se séparer de leur foncier dans le but de réaliser des plus-values significatives.

Diminution des surfaces agricoles…

Cette évolution se traduit par la diminution accélérée de la surface agricole cultivée. Entre 1988 et 2010, elle a diminué de 25%. Ce phénomène est beaucoup plus marqué sur le territoire du SCoT que sur le département du Vaucluse (-15,5%).

Le rythme annuel global de décroissance de la SAU s'atténue sur la dernière période intercensitaire : il passe de -1,7% entre 1988 et 2000 à -0,6% entre 2000 et 2010. Si on prolonge la tendance 2000-2010 dans les années à venir, la déprise agricole complémentaire serait de presque 1200 ha supplémentaires à l'horizon 2020. La question du devenir de ces friches doit être au cœur du projet de SCoT.

Les différentes cultures présentes

Les vergers (44,2%) :

Ils constituent la principale utilisation du sol agricole, et sa signature paysagère actuelle. On les retrouve principalement en plaine, mais aussi sur les coteaux, notamment pour les cerisiers des monts de Vaucluse. Les vergers sont dominés par la culture des pommes, viennent ensuite les poires, les cerisiers, les pêches / abricots, et prunes.

Les surfaces utilisées par les vergers diminuent de 14,7 % entre 2000 et 2010.

Les grandes cultures (16,4 %)

Les labours restent un important facteur de diversité dans l'aire du SCoT. Après une chute très importante entre 1979 et 2000, la perte entre 2000 et 2010 de 13,2% des surfaces (qui passent de 2906 à 2523 ha), soit une perte annuelle de 1,2% environ. À ce rythme, les surfaces de labour devraient passer en dessous de la barre des 2000 ha en 2030 (environ 1920ha).

La vigne (12,9 %)

La vigne est la seule culture qui a résisté dans le département du Vaucluse. En revanche, sur le territoire du SCoT, les surfaces en vigne s'effritent. Elles ne représentent qu'un peu plus de 1 100 ha en 2010, avec une perte de plus de 35% du vignoble sur les 10 dernières années. Ainsi, on peut remarquer que la vigne en plaine a quasiment disparu, elle ne se localise que sur les versants des collines de Gadagne et sur celles de Luberon (secteurs AOC). L'explication de cette situation est la disparition du vin de table et la fragilité du vin de Pays.

Le devenir du vin doit ainsi s'analyser conjointement avec celui des appellations de qualité (AOC Côtes du Rhône Village, Côtes du Ventoux, Côtes du Luberon), prises dans une concurrence de plus en plus difficile avec les vins des nouveaux mondes.

En 2010, la vigne représente entre 1 115 et 1 400 ha, soit une perte de 36% des surfaces entre les deux recensements. À ce rythme, à l'horizon 2030, la vigne représenterait moins de 400 ha. A l'instar du Sud Luberon, il est vraisemblable que les appellations Côtes du Luberon et Côtes du Ventoux soient les plus touchées par la décroissance.

Légumes et autres cultures maraîchères (9,4%)

La diminution des surfaces utilisées pour les légumes et autres cultures maraîchères ralentit pour passer à 1,3 % par an contre plus de 5 % entre 1988 et 2000. A ce rythme, si la tendance se poursuit, la surface en 2030 est estimée autour de 600 ha.

Les prairies ou surfaces toujours en herbe (3,6%)

Les prairies ou surfaces toujours en herbe sont les seules catégories qui ne subissent pas de décroissance accélérée. Elles sont mêmes en croissance nette de plus de 3 % par an entre 2000 et 2010. Comme le territoire du SCoT ne dispose pas ou peu d'élevage, on peut les considérer comme des friches et des espaces en attente de projet. Si cette tendance se prolonge,

elles pourraient occuper près de 500 ha en 2030 (en faisant abstraction de tout projet et autre destination).

Une diversification tournée vers l'agrotourisme encore limitée

De plus en plus d'agriculteurs sur le territoire du SCoT se lancent dans des activités touristiques en parallèle de leurs exploitations. L'agritourisme est le plus souvent présenté comme une forme de diversification et d'adaptation de l'agriculture face à l'évolution de la demande des consommateurs et à la baisse des revenus agricoles.

Sur le territoire du SCoT, les exploitations agricoles ont développé essentiellement des activités de vente directe et d'hébergement touristique.

Les premières offres en agritourisme (vente directe sur les exploitations et sur les marchés, hébergement à le ferme,…) se sont développées il y a une quinzaine d'années, mais cette forme de diversification a véritablement pris de l'ampleur depuis 2003.

4.2.2 Industries

Les entreprises industrielles représentent 5,8% des établissements du territoire en 2014 (source : démographie des établissements) et 9,8% des emplois (source : recensement INSEE 2012). Ce secteur compte 52 établissements employant plus de 10 salariés.

Sur les 443 entreprises industrielles du territoire, 100 appartiennent au secteur agroalimentaire. Celui-ci a perdu 39 unités entre 2007 et 2014, alors que les autres secteurs industriels résistent mieux.[1]

Cavaillon (129 établissements), Isle-sur-la-Sorgue (104 établissements) et Le Thor (50 établissements) regroupent 64% de l'ensemble des établissements industriels du territoire.

Tableau 13 : évolution 2007-2014 du nombre d'entreprises dans le secteur des industries par commune

	Total	Industries 2014	Dont IAA 2014	Industries 2007	Dont IAA 2007	Evolution industries	Evolution IAA	% industries 2014
Beaumettes	31	4	1	6	2	-2	-1	12,9%
Cabrières-d'Avignon	213	5	2	17	6	**-12**	**-4**	2,3%
Cavaillon	2298	129	31	138	37	**-9**	**-6**	5,6%
Châteauneuf-de-Gadagne	250	20	4	17	8	3	-4	8,0%
Cheval-Blanc	323	19	3	18	4	1	-1	5,9%
Fontaine-de-Vaucluse	98	9	4	11	6	-2	-2	9,2%
Gordes	347	11	4	24	5	**-13**	-1	3,2%
Lagnes	176	14	1	13	2	1	-1	8,0%
Le Thor	762	50	7	60	13	**-10**	**-6**	6,6%
L'Isle-sur-la-Sorgue	1893	104	22	112	30	**-8**	**-8**	5,5%
Maubec	245	25	8	22	8	3	0	10,2%
Mérindol	174	7	3	10	5	-3	-2	4,0%
Oppède	192	10	3	16	5	**-6**	-2	5,2%
Robion	413	28	5	25	6	3	-1	6,8%
Saumane-de-Vaucluse	81	0	0	0	0	0	0	0,0%
Taillades	149	8	2	9	2	-1	0	5,4%
Ensemble	**7645**	**443**	**100**	**498**	**139**	**-55**	**-39**	**5,8%**

[1] La nomenclature des activités industrielles a été profondément remaniée entre les 2 périodes d'analyse, ce qui rend délicat une approche sectorielle plus fine.

Tableau 14 : principaux établissements industriels du territoire du SCoT

ETABLISSEMENTS	Communes	Tranche effectif	Statut juridique
HYTECK (Aroma zone)	CABRIERES D'AVIGNON	20 à 49 salariés	étab.
IDEX ENERGIES	CAVAILLON	6 à 9 salariés	étab.
PRECIA MOLEN SERVICE	CAVAILLON	20 à 49 salariés	étab.
CEMEX BETONS SUD EST	CAVAILLON	3 à 5 salariés	étab.
NATURE BOIS EMBALLAGES	CAVAILLON	Effectif inconnu	étab.
SINIAT	CAVAILLON	20 à 49 salariés	étab.
CONSTRUCTIONS METALLIQUES H BOUISSE CI	CAVAILLON	50 à 99 salariés	siège
UNIBETON	CAVAILLON	1 à 2 salariés	étab.
L EUROPEENNE D EMBOUTEILLAGE	CHATEAUNEUF DE GADAGNE	200 à 299 salariés	siège
BAUDIN CHATEAUNEUF	CHEVAL BLANC	non précisé	étab.
PAREXGROUP SA	L' ISLE SUR LA SORGUE	50 à 99 salariés	étab.
FLORETTE FRANCE GMS	L' ISLE SUR LA SORGUE	200 à 299 salariés	étab.
BOULANGERIES BG	L' ISLE SUR LA SORGUE	10 à 19 salariés	étab.
ROUSSELOT ISLE SUR LA SORGUE	L' ISLE SUR LA SORGUE	100 à 199 salarié	étab.
SOCOPA VIANDES	L' ISLE SUR LA SORGUE	100 à 199 salarié	étab.
BEAUFOUR IPSEN INDUSTRIE	L' ISLE SUR LA SORGUE	50 à 99 salariés	étab.
ETABLISSEMENTS BRUN DE VIAN TIRAN	L' ISLE SUR LA SORGUE	50 à 99 salariés	siège
MOULINS SOUFFLET SA	LE THOR	20 à 49 salariés	étab.

4.2.3 Construction

Tableau 15 : évolution 2007-2014 du nombre d'établissements dans le secteur de la construction

	Total 2014	Construction 2014	Construction 2007	Evolution 2014 / 2007	% construction
Beaumettes	31	3	0	3	9,7%
Cabrières-d'Avignon	213	25	16	9	11,7%
Cavaillon	2298	274	201	73	11,9%
Châteauneuf-de-Gadagne	250	38	22	16	15,2%
Cheval-Blanc	323	45	48	-3	13,9%
Gordes	347	39	38	1	11,2%
Lagnes	176	30	19	11	17,0%
L'Isle-sur-la-Sorgue	1893	203	152	51	10,7%
Maubec	245	36	21	15	14,7%
Mérindol	174	30	29	1	17,2%
Oppède	192	23	19	4	12,0%
Robion	413	68	40	28	16,5%
Saumane-de-Vaucluse	81	12	8	4	14,8%
Taillades	149	31	36	-5	20,8%
Le Thor	762	120	86	34	15,7%
Fontaine-de-Vaucluse	98	7	4	3	7,1%
Ensemble	**7645**	**984**	**739**	**245**	**12,9%**

Le secteur de la construction représente 12,9% des établissements actifs sur le territoire en 2014. Ce secteur, malgré les difficultés rencontrées par les entreprises du bâtiment depuis 2012, est un des plus dynamiques sur la période étudiée (+33% du nombre d'établissements). Les entretiens qualitatifs réalisés montrent cependant que sur les 2 dernières années beaucoup d'entreprises sont en difficultés. Le bon chiffre global recouvre donc des périodes sensiblement différentes.

Avec 2725 emplois (+13%), le secteur de la construction représente 9,2% des emplois du territoire, pour 12,9% des établissements. 41 établissements (soit 4% du total) emploient plus de 10 salariés.

Sur le plan spatial, les entreprises de construction sont présentes dans **toutes les communes du territoire**. Seules les communes les plus touristiques présentent une part plus faible dans ce domaine.

Les besoins des entreprises de ce secteur sont le plus souvent **constitués de locaux de stockage de matériels**, leurs activités s'effectuant sur chantier. Bien que nécessitant des surfaces relativement modestes, ces établissements représentent des besoins fonciers et immobiliers assez importants, du fait de la demande de jumeler lieu d'habitation et local professionnel.

Les contraintes spatiales, autant que budgétaires, font évoluer les locaux professionnels vers des **solutions mutualisées** de type village d'entreprises ou locaux professionnels mutualisés, avec services communs (ex. : nettoyage, gardiennage,…).

Carte 8 : poids des établissements du secteur de la construction dans le tissu économique des communes

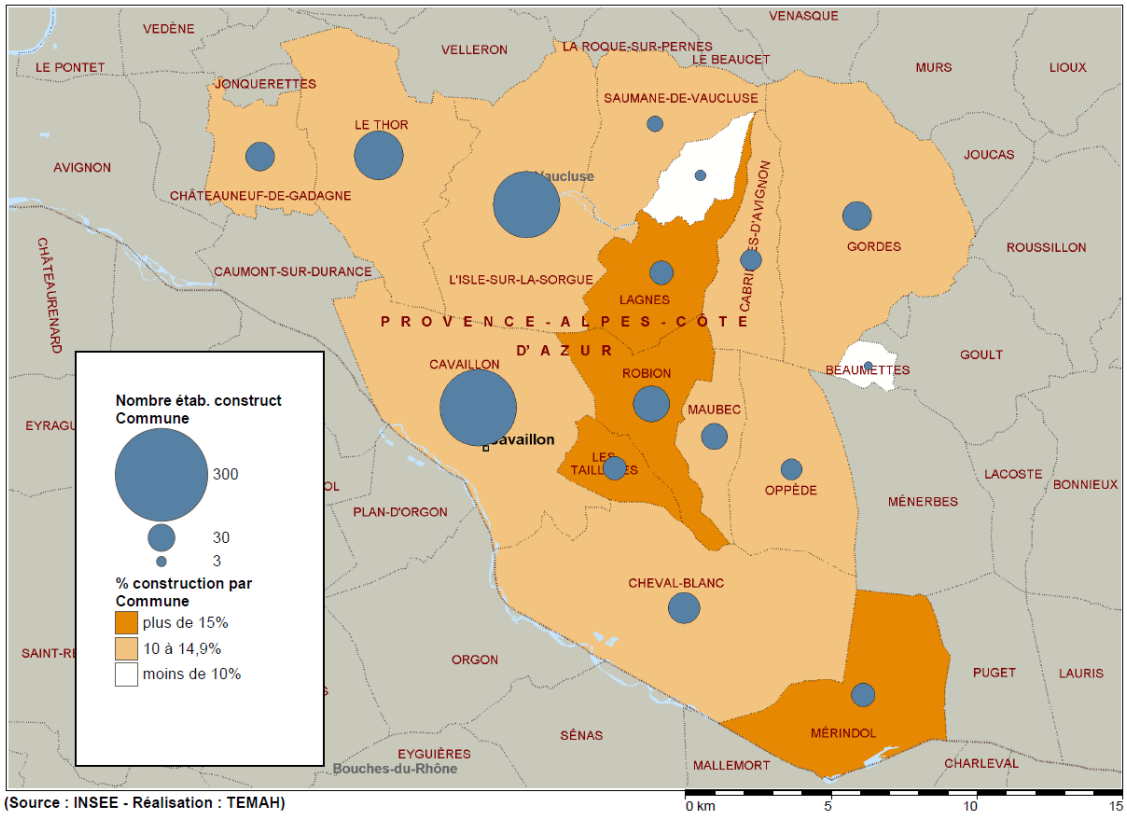

(Source : INSEE - Réalisation : TEMAH)

4.2.4 Commerce de gros

Tableau 16 : évolution 2007-2014 du secteur du commerce de gros par commune

	Total	Commerce de gros 2014	Commerce de gros 2007	Evolution 2014 / 2007	% total 2014
Beaumettes	31	1	1	0	3,2%
Cabrières-d'Avignon	213	12	6	6	5,6%
Cavaillon	2298	159	196	**-37**	6,9%
Châteauneuf-de-Gadagne	250	9	18	**-9**	3,6%
Cheval-Blanc	323	19	20	-1	5,9%
Gordes	347	10	7	3	2,9%
L'Isle-sur-la-Sorgue	1893	85	89	-4	4,5%
Lagnes	176	8	8	0	4,5%
Maubec	245	13	16	-3	5,3%
Mérindol	174	6	8	-2	3,4%
Oppède	192	4	6	-2	2,1%
Robion	413	15	15	0	3,6%
Saumane-de-Vaucluse	81	4	2	2	4,9%
Taillades	149	14	11	3	9,4%
Le Thor	762	52	52	0	6,8%
Fontaine-de-Vaucluse	98	2	1	1	2,0%
Ensemble	**7645**	**413**	**456**	**-43**	**5,4%**

Le secteur du commerce de gros regroupe 413 établissements, dont 159 sont implantés à Cavaillon. Sur les 43 disparitions enregistrées dans ce secteur entre 2007 et 2014, 37 l'ont été à Cavaillon. Châteauneuf-de-Gadagne a enregistré également 9 disparitions dans ce secteur d'activité.

Le territoire (et particulièrement Cavaillon) compte de grandes entreprises dans ce secteur, ainsi que la présence du MIN qui contribue à drainer une offre locale de qualité. Contrairement à l'industrie, les sièges sociaux sont majoritairement implantés sur place, le pouvoir de décision s'exerce donc au niveau local. En dehors des stratégies particulières des groupes, le développement de ces entreprises nécessite des **surfaces importantes**. Le départ d'entreprises emblématiques (comme BIOCOOP) s'explique par l'impossibilité de trouver les surfaces nécessaires dans le territoire).

La rénovation du MIN et la définition d'une stratégie porteuse de développement pour les années à venir sont en cours. Elles peuvent avoir des conséquences importantes en termes d'aménagement, compte tenu des emprises occupées.

Tableau 17 : principaux établissements du commerce de gros sur le territoire

Nom entreprise	Communes	SIEGE	Catégorie effectif
SYLVESTRE ET CIE	CABRIERES D'AVIGNON	Siège	20 à 49 salariés
LABROSSE EQUIPEMENT	CAVAILLON	étab.	20 à 49 salariés
SORMAF	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
KOPPERT FRANCE SARL	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
COCCOLO	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
POM AZUR	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
CHAUSSON MATERIAUX	CAVAILLON	étab.	20 à 49 salariés
EUROFEU SERVICES	CAVAILLON	étab.	20 à 49 salariés
RAIPONCE	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
BLANC MICHEL SOCIETE	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
PRODIFRUITS	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
PRO NATURA	CAVAILLON	Siège	50 à 99 salariés
BATI ORIENT IMPORT	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
QUADRIMEX CHEMICAL	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
GREEN PRODUCE	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
FRUIDOR	CAVAILLON	étab.	20 à 49 salariés
AZ FRANCE SA	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
BERARD DISTRIBUTION	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
GROUPE SEDA	CHEVAL BLANC	Siège	20 à 49 salariés
SARL DUPERANDRE	CHEVAL BLANC	Siège	20 à 49 salariés
BERNARD CHIRON	CHEVAL BLANC	étab.	20 à 49 salariés
LES VERGERS DE LA COURTOISE	L' ISLE SUR LA SORGUE	Siège	20 à 49 salariés
SOMAIR GERVAT	L' ISLE SUR LA SORGUE	Siège	50 à 99 salariés
ETABLISSEMENTS LOMBARD SILVESTRE	LAGNES	Siège	20 à 49 salariés
PROTECTA SAS	LE THOR	Siège	20 à 49 salariés
FRANCE DETECTION SERVICE	LE THOR	Siège	20 à 49 salariés
PROVENCE COMTAT	LE THOR	étab.	20 à 49 salariés
PROVENCE DISTRIBUTION THOROISE	LE THOR	Siège	20 à 49 salariés
VILTIFRUITS	LE THOR	Siège	20 à 49 salariés
LACOSTE	LE THOR	Siège	100 à 199 salarié
NOVAMEX	LES TAILLADES	Siège	20 à 49 salariés

4.2.5 Transports

Tableau 18 : évolution 2007-2014 du nombre d'entreprises dans le secteur du transport

	Total	Transport 2014	Transports 2007	Evolution 2014 / 2007	% total 2014
Beaumettes	31	2	0	2	6,5%
Cabrières-d'Avignon	213	2	5	-3	0,9%
Cavaillon	2298	77	95	**-18**	3,4%
Châteauneuf-de-Gadagne	250	0	3	-3	0,0%
Cheval-Blanc	323	6	14	**-8**	1,9%
Gordes	347	2	3	-1	0,6%
L'Isle-sur-la-Sorgue	1893	28	35	**-7**	1,5%
Lagnes	176	0	2	-2	0,0%
Maubec	245	5	8	-3	2,0%
Mérindol	174	3	1	2	1,7%
Oppède	192	2	1	1	1,0%
Robion	413	5	8	-3	1,2%
Saumane-de-Vaucluse	81	1	0	1	1,2%
Taillades	149	7	6	1	4,7%
Le Thor	762	11	12	-1	1,4%
Fontaine-de-Vaucluse	98	1	0	1	1,0%
Ensemble	**7645**	**152**	**193**	**-41**	**2,0%**

Le secteur du transport regroupe 152 entreprises. Prestataires de services pour le commerce de gros, les transporteurs ont souffert de la disparition ou du départ de certains de leurs clients grossistes, et d'une conjoncture morose (voire mauvaise) dans leur secteur, notamment sous l'effet d'une concurrence internationale accrue. 41 établissements ont disparu entre 2007 et 2014, dont 18 à Cavaillon et 8 à Cheval-Blanc. A noter la **forte concentration de ce secteur d'activité à Cavaillon**, ce qui rend la commune particulièrement sensible à toute évolution dans ce domaine.

Le territoire compte, dans ce secteur, **des entreprises de taille nationale ou internationale (ID LOGISTIC, STEF,…)** dont le métier a évolué des prestations de transport vers la logistique, intégrant l'entreposage, la gestion des stocks, la préparation et la gestion des commandes, pour le compte de grandes entreprises. Comme pour le commerce de gros, leur développement nécessite des **fonciers de grande taille**.

Tableau 19 : principaux établissements dans le secteur du transport

Nom entreprise	Communes	Statut	Catégorie effectif
FRIGO 84	CAVAILLON	Siège	10 à 19 salariés
SOFICA	CAVAILLON	Siège	10 à 19 salariés
TRANSPORTS CHABAS SA	CAVAILLON	Siège	100 à 199 salarié
TND VOLUME	CAVAILLON	étab.	50 à 99 salariés
SERVI ROUTE EUROFRET	CAVAILLON	étab.	10 à 19 salariés
MEDITERRANEENNE LOGISTIQUE TRANSPORT	CAVAILLON	Siège	100 à 199 salarié
STEF TRANSPORT CAVAILLON	CAVAILLON	Siège	50 à 99 salariés
TRANSPORTS LAURENT CZIMER	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
OMNITRANS	CAVAILLON	étab.	50 à 99 salariés
STE EUROPEENNE TRANSPORTS ET LOGISTIQU	CAVAILLON	étab.	10 à 19 salariés
ID LOGISTICS FRANCE	CAVAILLON	étab.	100 à 199 salarié
ID LOGISTICS FRANCE 3	CAVAILLON	Siège	50 à 99 salariés
LA FLECHE	CAVAILLON	Siège	100 à 199 salarié
CAT LC FRANCE	CAVAILLON	étab.	10 à 19 salariés
TRANSPORT SERVICE MESSAGERIE	CAVAILLON	Siège	10 à 19 salariés
EMMA TRANS	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
DUCOURNAU TRANSPORTS	CAVAILLON	étab.	50 à 99 salariés
ADT TRANSPORTS	CAVAILLON	Siège	10 à 19 salariés
2BGP	CAVAILLON	Siège	10 à 19 salariés
STC	CAVAILLON	Siège	10 à 19 salariés
STEF LOGISTIQUE MEDITERRANEE	CAVAILLON	étab.	20 à 49 salariés
SNCF MOBILITES	CAVAILLON	étab.	20 à 49 salariés
TRANSPORTS CHARBONNIER FRERES	CAVAILLON	étab.	20 à 49 salariés
PROVENCE DEMENAGEMENT	CAVAILLON	Siège	10 à 19 salariés
SOC COOP AGRIC FRUITIERE DURANCE LUBER	CHEVAL BLANC	Siège	20 à 49 salariés
SNCF MOBILITES	CHEVAL BLANC	étab.	50 à 99 salariés
VOYAGES ARNAUD L ISLE SUR LA SORGUE	L' ISLE SUR LA SORGUE	étab.	20 à 49 salariés
KMS KORCZ MARCELLIN SERVICES	L' ISLE SUR LA SORGUE	Siège	10 à 19 salariés
TRANSPORTS VINICOLES BERTRAND FILS CIE	L' ISLE SUR LA SORGUE	étab.	10 à 19 salariés
CHEVALLIER SUD	L' ISLE SUR LA SORGUE	étab.	10 à 19 salariés
VOYAGES RAOUX	LE THOR	étab.	20 à 49 salariés
SYLVESTRE TRANSPORTS	MAUBEC	Siège	20 à 49 salariés
UNION TRANSPORTS	MAUBEC	Siège	10 à 19 salariés
TRANSPORTS 1895	MAUBEC	Siège	10 à 19 salariés

4.2.6 Services aux entreprises et TIC

Tableau 20 : évolution 2007-2014 des établissements dans le secteur des services aux entreprises

	Total	Services entreprises et TIC 2014	Services entreprises et TIC 2007	Evolution 2014 / 2007	% total 2014
Beaumettes	31	5	3	2	16,1%
Cabrières-d'Avignon	213	38	17	21	17,8%
Cavaillon	2298	312	305	**7**	13,6%
Châteauneuf-de-Gadagne	250	38	28	10	15,2%
Cheval-Blanc	323	46	31	15	14,2%
Gordes	347	59	43	16	17,0%
L'Isle-sur-la-Sorgue	1893	255	167	88	13,5%
Lagnes	176	23	10	13	13,1%
Maubec	245	37	22	15	15,1%
Mérindol	174	28	16	12	16,1%
Oppède	192	36	16	20	18,8%
Robion	413	53	24	29	12,8%
Saumane-de-Vaucluse	81	13	8	5	16,0%
Taillades	149	32	14	18	21,5%
Le Thor	762	122	75	47	16,0%
Fontaine-de-Vaucluse	98	8	4	4	8,2%
Ensemble	**7645**	**1105**	**783**	**322**	**14,5%**

Les établissements du secteur des services aux entreprises représentent 14,5% du tissu économique du territoire. Avec 322 établissements supplémentaires entre 2007 et 2014 (+41%), c'est un des secteurs les plus dynamiques. Il recouvre **2 grands types d'entreprises** : des prestataires de services aux entreprises (comme l'ingénierie ou les conseils en gestion) et les services opérationnels (sécurité, nettoyage).

A noter, la présence de **grosses structures de recherche et développement,** comme l'INRA ou le CREE, et **d'ingénierie** (géomètres, bureaux d'études techniques,…).

Ce secteur ne compte que 2,8% d'établissements employant plus de 10 salariés. Ce secteur dynamique est diffus, comme le montre sa forte représentation dans des communes de taille modeste. **La qualité de vie** (des lieux habités et lieux de travail) est l'un des critères les plus importants **avec l'accessibilité** (dont la desserte numérique) pour favoriser la création d'entreprises. Ce secteur englobe également les TIC, dont la croissance est forte. Pour les startups, l'accompagnement des entreprises (pépinières) et la qualité de l'environnement (clubs d'entreprises) constituent également des facteurs d'attractivité d'un territoire.

Tableau 21 : principaux établissements du secteur des services aux entreprises

Nom entreprise	Communes	Statut	Catégorie effectif
SILVASUD ENVIRONNEMENT	CABRIERES D'AVIGNON	Siège	10 à 19 salariés
INST NATIONAL RECHERCHE AGRONOMIQUE	CAVAILLON	Etab.	10 à 19 salariés
SOPECA PROVENCE	CAVAILLON	Siège	10 à 19 salariés
LUCIEN VIDAL HUISSIER DE JUSTICE ASSOC	CAVAILLON	Siège	10 à 19 salariés
SAS PARMENTINE PRODUCTION	CAVAILLON	Etab.	10 à 19 salariés
ASSO TOPO GEO TECHN ETUDES SUD MEDITER	CAVAILLON	Etab.	10 à 19 salariés
SCP SCHUBERT HERVE	CAVAILLON	Siège	10 à 19 salariés
D ASTA NET	CAVAILLON	Etab.	10 à 19 salariés
ID LOGISTIOCS GROUP	CAVAILLON	Siège	10 à 19 salariés
DELTA ARBORICULTURE	CAVAILLON	Siège	10 à 19 salariés
INGENIERIE 84	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
AR EVENTS	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
ALLIANCE SECURITE	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
LUBERON MULTISERVICES L M S	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
PRO NET ENVIRONNEMENT	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
ENTREPRISE ADAPTEE LE CHATAIGNER	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
SAINT GOBAIN C R E E	CAVAILLON	Etab.	200 à 299 salariés
MT FRANCE	CAVAILLON	Etab.	50 à 99 salariés
HYDRO CONSEIL	CHATEAUNEUF DE GADAGNE	Siège	10 à 19 salariés
ECOLLECT	CHEVAL BLANC	Siège	10 à 19 salariés
A B C LOCATION	CHEVAL BLANC	Siège	20 à 49 salariés
AT HOME ARCHITECTURE	GORDES	Siège	10 à 19 salariés
AGROLIS CONSULTING	L' ISLE SUR LA SORGUE	Siège	10 à 19 salariés
TRIADE INDUSTRIE	L' ISLE SUR LA SORGUE	Siège	10 à 19 salariés
ACS ASSITANCE CONTROLES SCE INDUSTRIE	L' ISLE SUR LA SORGUE	Siège	10 à 19 salariés
ECONETTE PRO	L' ISLE SUR LA SORGUE	Siège	10 à 19 salariés
ADREXO	L' ISLE SUR LA SORGUE	Etab.	20 à 49 salariés
EBHYS	LE THOR	Siège	10 à 19 salariés
A S SERVICES	LE THOR	Siège	10 à 19 salariés

4.2.7 Administration, santé, social, enseignement

Tableau 22 : évolution 2007-2014 des établissements dans le secteur de l'administration, de la santé, du social et de l'enseignement

	Total	Secteur adm santé social enseignement 2014	Secteur adm santé social enseignement 2007	Evolution 2014 / 2007	% total 2014
Beaumettes	31	2	2	0	6,5%
Cabrières-d'Avignon	213	18	19	-1	8,5%
Cavaillon	2298	317	333	**-16**	13,8%
Châteauneuf-de-Gadagne	250	36	26	10	14,4%
Cheval-Blanc	323	42	28	14	13,0%
Gordes	347	25	34	**-9**	7,2%
L'Isle-sur-la-Sorgue	1893	242	229	13	12,8%
Lagnes	176	13	7	6	7,4%
Maubec	245	30	26	4	12,2%
Mérindol	174	14	14	0	8,0%
Oppède	192	12	12	0	6,3%
Robion	413	50	38	12	12,1%
Saumane-de-Vaucluse	81	8	5	3	9,9%
Taillades	149	15	11	4	10,1%
Le Thor	762	83	76	7	10,9%
Fontaine-de-Vaucluse	98	5	4	1	5,1%
Ensemble	**7645**	**912**	**864**	**48**	**11,9%**

Avec **8267 personnes employées en 2012**, ce secteur représente 27,8% des emplois du territoire. Ce secteur a été particulièrement dynamique entre 2007 et 2014, puisqu'il enregistre une croissance des emplois de 9% (5% au niveau du département).

48 établissements ont été créés pendant la même période dans le territoire (+5,5%). Ce secteur compte 10% d'établissements employant plus de 10 salariés. La majeure partie des établissements font partie du secteur non marchand (administrations, collectivités locales,…).

Les besoins d'aménagement générés par ces activités peuvent être **importants en surfaces et structurants en matière d'attractivité**. Ils nécessitent une évaluation spécifique, commune par commune.

Tableau 23 : principaux établissements du secteur administration, santé, social

Nom entreprise	Communes	SIEGE	Catégorie effectif
COLLEGE DU CALAVON	CABRIERES D'AVIGNON	Siège	50 à 99 salariés
POLE EMPLOI	CAVAILLON	Etab.	20 à 49 salariés
DIR DEP FINANCES PUBLIQUES VAUCLUSE	CAVAILLON	Etab.	20 à 49 salariés
DIR DEP FINANCES PUBLIQUES VAUCLUSE	CAVAILLON	Etab.	20 à 49 salariés
DIR DEP SECURITE PUBLIQUE VAUCLUSE	CAVAILLON	Etab.	50 à 99 salariés
LYCEE POLYVALENT DAUPHIN ISMAEL	CAVAILLON	Siège	100 à 199 salarié
COLLEGE GAUTHIER PAUL	CAVAILLON	Siège	50 à 99 salariés
COLLEGE HUGUES CLOVIS	CAVAILLON	Siège	50 à 99 salariés
LYCEE PROFESS REGIONAL ALEXANDRE DUMAS	CAVAILLON	Siège	100 à 199 salarié
COLLEGE ROSA PARKS	CAVAILLON	Siège	50 à 99 salariés
COMMUNE DE CAVAILLON	CAVAILLON	Etab.	20 à 49 salariés
STE D EXERC LIB DE DIRECTEUR ET ADJ LA	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
NOUVELLE CENTRE CHIRURGICAL SAINT ROCH	CAVAILLON	Siège	100 à 199 salarié
AMBULANCES CAVAILLONNAISES	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
COMMUNE DE CHATEAUNEUF DE GADAGNE	CHATEAUNEUF DE GADAGNE	Siège	20 à 49 salariés
LES OPALINES CHATEAUNEUF DE GADAGNE	CHATEAUNEUF DE GADAGNE	Siège	50 à 99 salariés
COMMUNE DE CHEVAL BLANC	CHEVAL BLANC	Siège	20 à 49 salariés
PASCAL CELINE EHPAD	CHEVAL BLANC	Siège	20 à 49 salariés
COMMUNE DE GORDES	GORDES	Siège	20 à 49 salariés
HOPITAL LOCAL DE GORDES	GORDES	Siège	50 à 99 salariés
LYCEE POLYVALENT ALPHONSE BENOIT	L' ISLE SUR LA SORGUE	Siège	100 à 199 salarié
COLLEGE BOUIN JEAN	L' ISLE SUR LA SORGUE	Siège	50 à 99 salariés
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE RICARDE	L' ISLE SUR LA SORGUE	Siège	20 à 49 salariés
COLLEGE JEAN GARCIN	L' ISLE SUR LA SORGUE	Siège	50 à 99 salariés
COMMUNE DE L ISLE SUR LA SORGUE	L' ISLE SUR LA SORGUE	Etab.	20 à 49 salariés
COMM COM PAYS SORGUES MONTS VAUCLUSE	L' ISLE SUR LA SORGUE	Siège	50 à 99 salariés
ETABLISSEMENT PUBLIC SAINT ANTOINE	L' ISLE SUR LA SORGUE	Siège	100 à 199 salarié
COLLEGE	LE THOR	Siège	50 à 99 salariés
COMMUNE LE THOR	LE THOR	Siège	50 à 99 salariés
SM DEFENSE VALORISATION FORESTIER	LE THOR	Siège	20 à 49 salariés
EHPAD LES CIGALES	LE THOR	Siège	50 à 99 salariés
COMMUNE DE TAILLADES	LES TAILLADES	Etab.	20 à 49 salariés
COMMUNE DE MERINDOL	MERINDOL	Etab.	20 à 49 salariés
COMMUNE DE ROBION	ROBION	Siège	20 à 49 salariés
LA BASTIDE DU LUBERON EHPAD	ROBION	Siège	50 à 99 salariés

4.2.8 Services aux personnes

Tableau 24 : évolution 2007-2014 des établissements dans le secteur des services aux personnes

	Total 2014	Services personnels 2014	Services personnels 2007	Evolution 2014 / 2007	% total 2014
Beaumettes	31	2	3	-1	6,5%
Cabrières-d'Avignon	213	24	21	3	11,3%
Cavaillon	2298	152	116	36	6,6%
Châteauneuf-de-Gadagne	250	27	11	16	10,8%
Cheval-Blanc	323	22	8	14	6,8%
Gordes	347	16	13	3	4,6%
L'Isle-sur-la-Sorgue	1893	163	99	64	8,6%
Lagnes	176	12	7	5	6,8%
Maubec	245	17	10	7	6,9%
Mérindol	174	11	10	1	6,3%
Oppède	192	14	7	7	7,3%
Robion	413	40	21	19	9,7%
Saumane-de-Vaucluse	81	5	2	3	6,2%
Taillades	149	6	11	-5	4,0%
Le Thor	762	62	37	25	8,1%
Fontaine-de-Vaucluse	98	8	3	5	8,2%
Ensemble	**7645**	**581**	**379**	**202**	**7,6%**

Avec **202 établissements supplémentaires**, le secteur des services aux personnes est l'un des plus dynamiques (+53%). Il recouvre tous les services d'aide à domicile, la coiffure, les soins esthétiques mais aussi les services qui sont rendus principalement aux particuliers, comme la création culturelle ou la gestion de salles de spectacles ou de sport.

La part des établissements **n'employant aucun salarié** est très largement majoritaire dans ce secteur d'activité.

Le poids de ces activités est proportionnellement plus important dans les communes rurales ou périurbaines. Elles **ne génèrent pas de besoins spécifiques en matière de foncier ou d'immobilier**, trouvant place dans le tissu urbain existant, ou dans les extensions urbaines, souvent à proximité des commerces.

Tableau 25 : principaux établissements du secteur des services aux personnes

Nom entreprise	Communes	Statut	Catégorie effectif
EURL SENANQUE	GORDES	Siège	10 à 19 salariés
SAS LA LAVANDE	CABRIERES D'AVIGNON	Siège	10 à 19 salariés
SARL SORGUES COIFFURE	L' ISLE SUR LA SORGUE	Siège	6 à 9 salariés
SARL ERPESA Coiffure	CAVAILLON	Siège	6 à 9 salariés
POMPES FUNEBRES ADESSIAS	LE THOR	Siège	6 à 9 salariés
PASCAL COSTE COIFFURE	CAVAILLON	Etab.	6 à 9 salariés
LE ROUGE ET LE NOIR	OPPEDE	Siège	10 à 19 salariés
SARL LA LISE	CAVAILLON	Etab.	20 à 49 salariés
ECO SERVICES PLUS	OPPEDE	Siège	6 à 9 salariés
OUSTAU SERVICES	CAVAILLON	Siège	20 à 49 salariés
A REY FUNERAIRE	CAVAILLON	Siège	6 à 9 salariés
ENTR AIDE	L' ISLE SUR LA SORGUE	Siège	10 à 19 salariés
SIMPLICES	LE THOR	Siège	6 à 9 salariés
LE PETIT POUCET	CAVAILLON	Siège	6 à 9 salariés
A S D LUBERON	ROBION	Siège	10 à 19 salariés
LES DEUX BENOIT coiffure	CAVAILLON	Etab.	6 à 9 salariés

4.2.9 Tourisme

Le tissu des entreprises

Tableau 26 : évolution 2007-2014 des établissements dans le secteur du tourisme

	Total	Hébergement et restauration 2014	Hébergement et restauration 2007	Evolution 2014 /2007	% total 2014
Beaumettes	31	5	3	2	16,1%
Cabrières-d'Avignon	213	26	20	6	12,2%
Cavaillon	2298	131	139	-8	5,7%
Châteauneuf-de-Gadagne	250	10	7	3	4,0%
Cheval-Blanc	323	11	10	1	3,4%
Fontaine-de-Vaucluse	98	21	24	-3	21,4%
Gordes	347	44	61	-17	12,7%
Lagnes	176	10	8	2	5,7%
Le Thor	762	30	20	10	3,9%
L'Isle-sur-la-Sorgue	1893	126	97	29	6,7%
Maubec	245	19	16	3	7,8%
Mérindol	174	10	11	-1	5,7%
Oppède	192	11	4	7	5,7%
Robion	413	24	12	12	5,8%
Saumane-de-Vaucluse	81	8	5	3	9,9%
Taillades	149	5	5	0	3,4%
Ensemble	**7645**	**491**	**442**	**49**	**6,4%**

Entre 2007 et 2014, le nombre d'établissements d'hébergement et de restauration a augmenté de 49 unités. Cette croissance profite surtout aux communes de L'Isle-sur-La-Sorgue (+29), Le Thor (+10) et Robion (+12).

A l'inverse, Cavaillon (-8) et Gordes (-17) ont perdu des établissements. Il peut s'agir d'hébergeurs dont l'activité touristique s'exerce à titre secondaire, ce qui n'a pas d'incidence forte sur les capacités d'accueil.

La capacité d'accueil

Le territoire dispose d'une offre d'hébergement touristique d'environ 10 000 lits. Cette offre est dominée par les hébergements en campings (29%), en résidences de tourisme (25%) et en locations saisonnières (24%).

Tableau 27 : capacité d'accueil de l'offre d'hébergement touristique en 2015

Capacités d'accueil 2015	Hôtels en 2015 (INSEE)	Campings en 2015 (INSEE)	Résidences de tourisme en 2015 (INSEE)	Chambres d'hôtes (OT)	Locations saisonnières classées et labellisées (OT)	Ensemble
Nombre d'établissements	30	9	7	104	511	661
Nombre de lits	1342	2979	2644	783	2430	10178

L'apport touristique :

Les résidences secondaires représentent 9% du parc de logements (3566 résidences), mais cette proportion est sensiblement plus élevée dans les communes de Saumane-de-Vaucluse (47%) ou Gordes (42%). La capacité d'accueil totale (lits marchands + capacités d'accueil des résidences secondaires) s'élève au total à 24 400 lits. En pleine saison, **la population du territoire s'accroît donc de près d'un tiers.**

Si on applique aux capacités d'hébergement les taux de remplissage moyens observés par l'ADT (Association Départementale du Tourisme), on peut estimer que l'apport économique du tourisme représente **un « bonus » d'environ 10%** par rapport aux capacités de dépense des ménages du territoire. Dans les communes les plus touristiques, comme Gordes, cet apport atteint 84% et permet le développement d'une offre commerciale sans rapport avec le seul potentiel local.

La répartition de l'offre d'hébergements

L'offre hôtelière est concentrée sur Cavaillon, L'Isle-sur-la-Sorgue et Gordes (75% de l'offre). Les établissements du sud du territoire travaillent avec une clientèle mixte (affaires et tourisme), alors que les établissements du nord sont plus largement orientés vers la clientèle touristique. De plus en plus concurrencés par les hébergements proposés chez l'habitant (ex. : 500 logements proposés par Air BnB dans le nord du territoire), les hôtels s'adaptent à l'évolution du profil des clients (plus de 50% de clientèles étrangères, fort développement des clientèles asiatiques) et hébergent de plus en plus de groupes. L'offre paraît suffisante sur le plan quantitatif, les évolutions envisagées sont plutôt d'ordre qualitatif (services, rénovations,…).

Les campings sont bien répartis dans le territoire et permettent d'accueillir une clientèle plus jeune et familiale. 9 communes du territoire disposent d'un camping. A noter que le camping de Cavaillon devrait faire l'objet, dans les années à venir, d'une réflexion spécifique en raison des travaux de rénovation qui devront être réalisés (sanitaires, rénovation des HLL,…) pour poursuivre l'exploitation.

Les clientèles de camping-caristes ne disposent que d'une seule halte à Fontaine-de-Vaucluse (25 places). Le constat du manque d'aires permettant aux camping-caristes de faire une halte dans le territoire est le même dans le sud et le nord du territoire. 2 équipements (15 à 20 places) pourraient être prévus (un dans le nord du territoire et un dans le sud) afin de faciliter leur venue, tout en évitant les stationnements « sauvages ». La condition est de réussir à proposer des emplacements suffisamment qualitatifs.

Les gîtes et chambres d'hôtes représentent 1/3 de la capacité d'hébergement touristique, ce qui permet de diffuser largement la fréquentation dans tout le territoire. La plupart des communes sont très largement équipées, à l'exception des plus petites.

Carte 9 : capacités d'accueil touristique dans le territoire

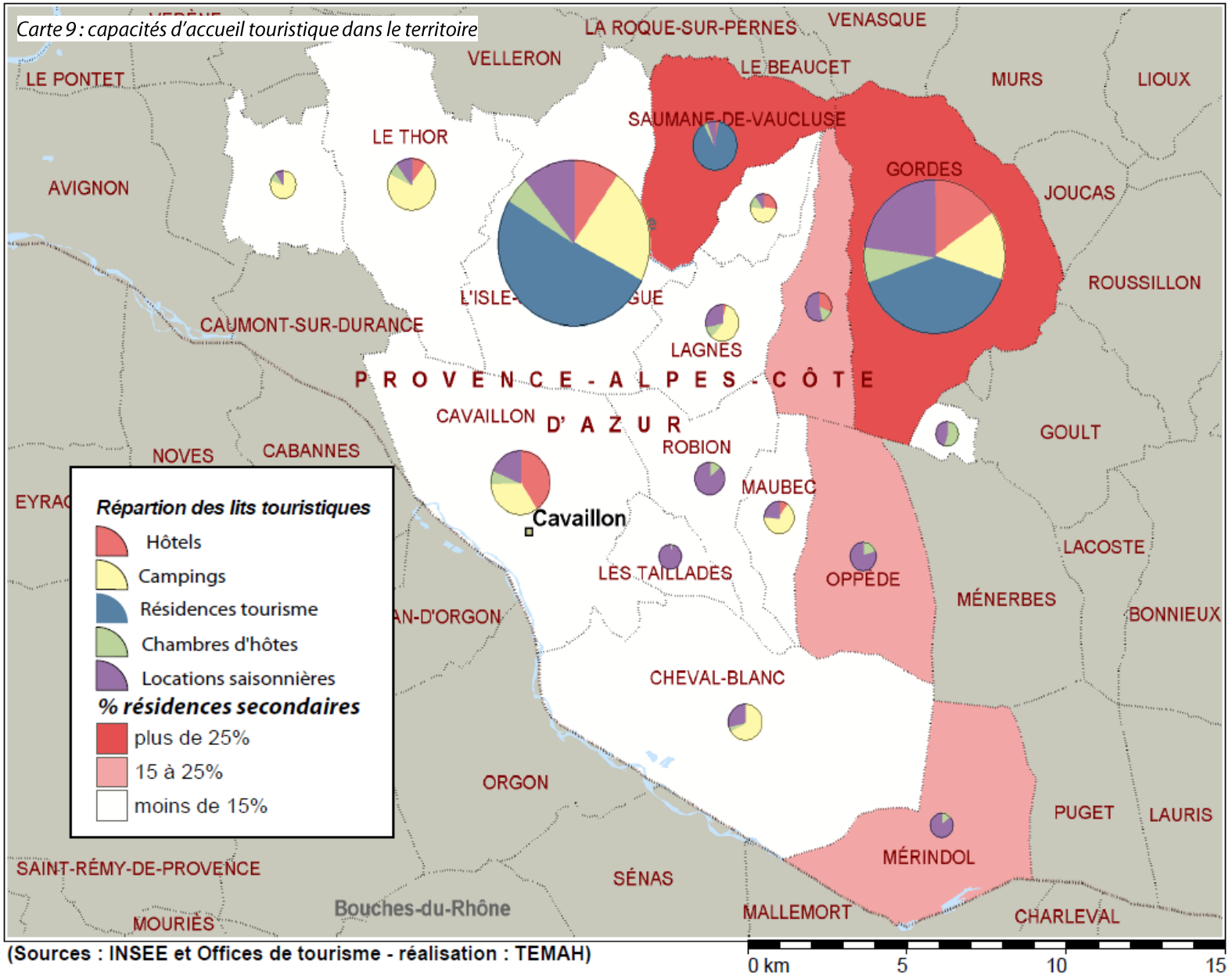

(Sources : INSEE et Offices de tourisme - réalisation : TEMAH)

Les problématiques d'aménagement liées au tourisme.

Les motivations de venue dans le territoire sont essentiellement liées à la découverte du patrimoine et des paysages, à la visite des villages du Luberon et des sites remarquables (Fontaine-de-Vaucluse), ainsi qu'aux loisirs sportifs (Provence à vélo, Via Ferrata de Cavaillon,…).

L'aménagement de ces sites touristiques attractifs et la préservation des paysages traversés pour s'y rendre revêt une importance particulière pour préserver leur attractivité.

► L'OGS de Fontaine-de-Vaucluse

5 communes du territoire (Fontaine-de-Vaucluse, Saumane-de-Vaucluse, Lagnes, Cabrières-d'Avignon, L'Isle-sur-La-Sorgue) participent à la démarche d'Opération Grand Site en cours de réalisation pour mettre en place un plan de gestion de la fréquentation touristique générée par Fontaine-de-Vaucluse (plus de 800 000 visiteurs par an). Celui-ci permettra d'organiser l'arrivée et la circulation dans le site, d'enrichir le contenu de la visite et la qualité d'accueil, dans le respect de l'esprit des lieux.

► La gestion des flux touristiques

Gordes et l'Isle-sur-la-Sorgue constituent également des points d'attraction très importants. Les problématiques d'organisation de l'arrivée dans ces sites, du stationnement et des circuits de visite ont été également soulevées par les acteurs en charge de la promotion touristique. Une étude urbaine est en cours à l'Isle-sur-la-Sorgue (secteur de la gare) et une réflexion globale sur le circuit de visite (stationnement, information, gestion des lieux de visite) pourrait également être entreprise à Gordes.

Carte 10 : proposition d'extension du périmètre classé de Fontaine-de-Vaucluse

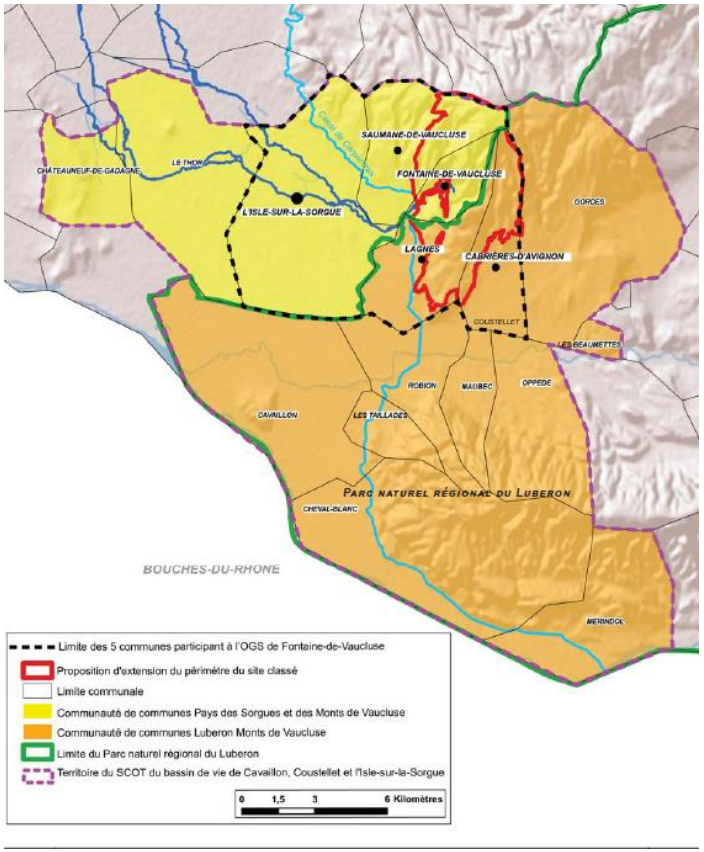

La valorisation des cœurs de ville

La préservation de l'attractivité touristique du territoire nécessite une attention particulière sur le traitement des entrées et des cœurs de villes. Les espaces de stationnement sont au cœur de l'attention pour une meilleure valorisation des espaces patrimoniaux. La commune du Thor présente, à ce titre, un potentiel particulièrement intéressant (mise en valeur du beffroi et du centre historique). Les potentialités du centre-ville de Cavaillon (patrimoine historique, marchés,…) ont également été soulignées dans le cadre du diagnostic. Entrée naturelle du territoire, Cavaillon est plus « secrète » que les villages proches en matière d'attractivité touristique. Ses atouts (cathédrale, synagogue,…) peuvent être plus largement révélés par un circuit et un contenu de visite spécifique, en s'appuyant sur les aménagements récemment réalisés en centre-ville. Le développement de la fréquentation touristique bénéficierait ainsi également aux commerces.

La découverte du territoire à vélo

Tout le département de Vaucluse est maillé par des itinéraires de visite à vélo. Le territoire du SCoT bénéficie d'un réseau dense d'itinéraires balisés et d'une véloroute à laquelle Cavaillon sera bientôt relié.

L'enjeu d'une desserte ferroviaire et en transports en commun bien organisée depuis les points d'entrée (gares) est important pour développer cette clientèle surtout présente en avant et après saison.

Pour les villages du territoire, la clientèle des cyclotouristes est bien adaptée aux capacités d'hébergement et viendra conforter l'activité des hébergeurs, en leur permettant d'allonger la saison.

Carte 11 : itinéraires « Le Luberon en vélo »

4.2.10 Le commerce de détail.

L'appareil commercial tous commerces de détail confondus.

Tableau 28 : description de l'équipement commercial des communes

Communes	Commerces alimentaires	Commerces non alimentaires	Biens d'occasion	Hiérarchisation
Beaumettes	0	1	0	commune dépendante
Cabrières-d'Avignon	8	14	1	Pôle proximité
Cavaillon	83	231	7	Pôle majeur
Châteauneuf-de-Gadagne	6	12	0	Pôle proximité
Cheval-Blanc	9	9	2	Pôle proximité
Fontaine-de-Vaucluse	7	18	0	Pôle touristique
Gordes	13	30	1	Pôle touristique
L'Isle-sur-la-Sorgue	73	196	125	Pôle intermédiaire
Lagnes	3	4	0	Pôle proximité
Maubec	21	17	1	Pôle secondaire
Mérindol	8	3	0	Pôle proximité
Oppède	5	9	1	Pôle proximité
Robion	13	13	3	Pôle proximité
Saumane-de-Vaucluse	0	2	0	commune dépendante
Taillades	6	7	0	Pôle proximité
Le Thor	20	43	4	Pôle secondaire
Ensemble	**275**	**609**	**145**	

Le territoire compte près de **1100 commerces de détail**. L'équipement commercial est stable par rapport à 2007 (+18 unités supplémentaires).

Le nombre et le type de commerces implantés dans les communes permettent de déterminer son niveau d'attractivité.

Pour être complète, cette analyse doit prendre en compte de manière spécifique les surfaces commerciales des grandes et moyennes surfaces (+300 m²).

Cavaillon constitue le pôle commercial majeur du territoire, grâce au nombre de commerces de détail (321) et de grandes surfaces (25) qui y sont implantées. Tous les secteurs d'activité sont représentés, bien que le choix en grands commerces non alimentaires soit restreint.

L'Isle-sur-la-Sorgue présente un équipement de base en alimentaire et non alimentaire, ce qui en fait un pôle intermédiaire. Le grand nombre de commerces de biens d'occasion fait la réputation et la particularité de l'appareil commercial de la ville.

Les pôles du Thor et Coustellet (supermarché SUPER U) constituent des polarités secondaires. Leur équipement essentiellement alimentaire est renforcé par une offre non alimentaire plutôt orientée vers l'équipement de la maison et implantée en bordure des axes routiers.

Fontaine-de-Vaucluse et Gordes se distinguent par un équipement commercial largement dominé par les commerces non alimentaires à destination de la clientèle touristique. Les commerces courants sont également présents (boulangerie, tabac-presse, épicerie ou fruits et légumes, pharmacie).

Les autres communes du territoire disposent d'un équipement de proximité minimal, souvent complété par l'offre des marchés hebdomadaires.

Seules Beaumettes et Saumane-de-Vaucluse sont dépendantes des communes proches pour les commerces de proximité et les achats alimentaires courants.

Carte 12 : les commerces de détail dans les communes du territoire en 2014

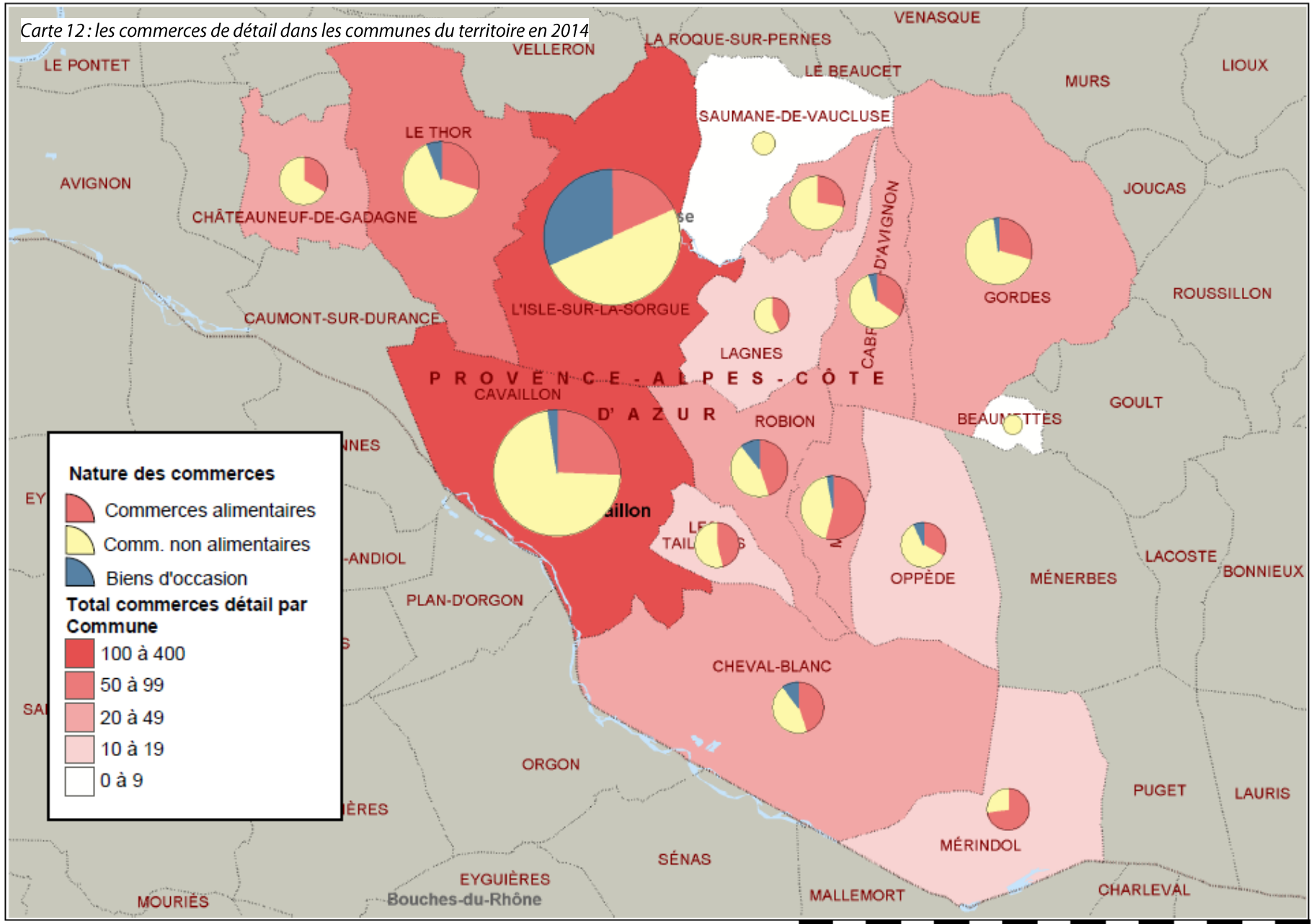

(Source : INSEE - Réalisation : TEMAH)

Le grand commerce

Commerces de plus de 300 m²	Alimentaire			Non alimentaire		
	Nombre etb.	Surfaces	Estim. CA	Nombre etb.	Surfaces	Estim. CA
Cavaillon	6	14 225	108 494 000	17	23 600	41 454 500
L'Isle-sur-la-Sorgue	4	7 010	75 648 000	8	9 194	9 959 000
Maubec	1	2 290	30 070 000	0	-	-
Taillades	2	1 190	7 954 000	0	-	-
Le Thor	3	2 987	22 066 500	3	4 650	1 427 000
Ensemble	**16**	**27 702**	**244 232 500**	**28**	**37 444**	**52 840 500**

(Sources : CCI de Vaucluse, traitements TEMAH)

Le territoire du SCoT compte **44 grandes et moyennes surfaces** (GMS) de commerces de détail (les grossistes n'ont pas été inclus dans cette analyse, puisqu'ils ont déjà été comptabilisés dans le secteur du commerce de gros).

Les GMS du territoire représentent **65 146 m² de surface de vente**, soit une densité commerciale de 1203 m² pour 1000 habitants, proche de la moyenne nationale.

Zones de chalandise des principaux pôles (étude AID 2010)

L'étude réalisée par AID en 2010 a permis d'évaluer la zone de chalandise des principaux pôles commerciaux, ainsi que les habitudes de consommation des ménages.

81% des dépenses alimentaires sont réalisés dans les commerces du territoire. L'évasion (19%) est majoritairement captée par le pôle d'Avignon (12%). Les déplacements domicile–travail facilitent la réalisation d'achats courants à Avignon, ainsi que la présence d'hypermarchés au sud de la ville (Mistral, Cap Sud).

Carte 13 : zone de chalandise des principaux pôles du territoire

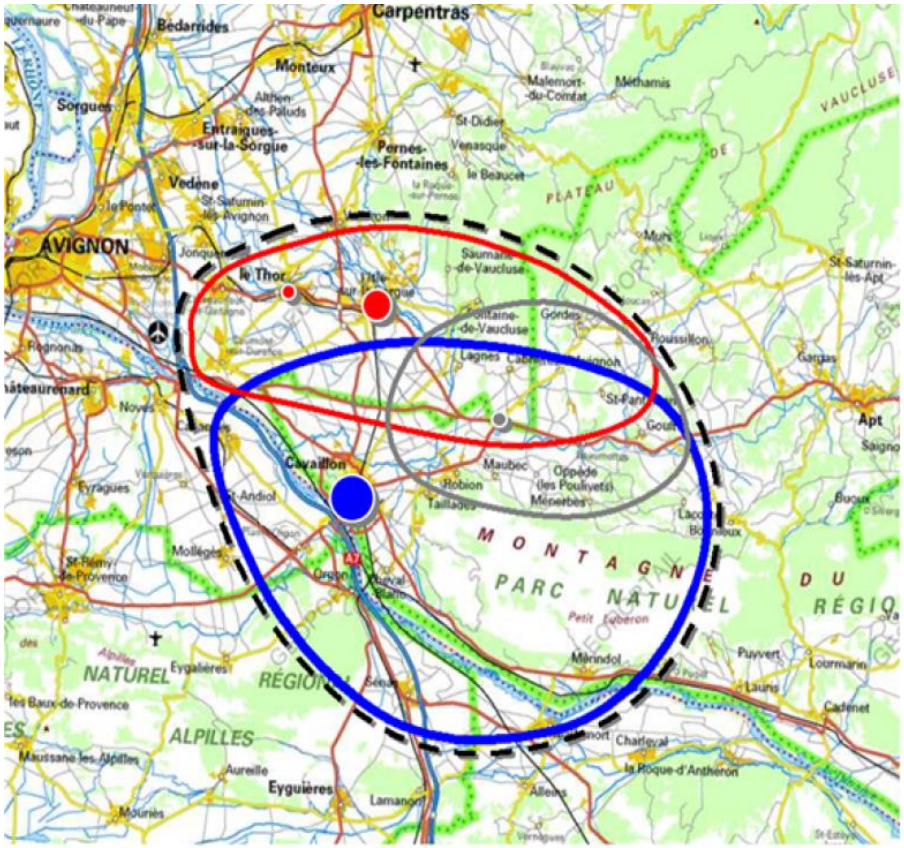

Les **dépenses non alimentaires** sont moins bien captées par le territoire :

- Equipement de la personne : 33% des dépenses sont réalisées à Cavaillon, 13% à L'Isle-sur-La-Sorgue. Les achats à l'extérieur du territoire (52%) sont majoritaires.
- Equipement de la maison : 29% des dépenses réalisées à Cavaillon, 10% à L'Isle-sur-la-Sorgue, 57% à l'extérieur du territoire.

- Culture et loisirs : 25% des dépenses sont réalisées à Cavaillon, 13% à L'Isle-sur-la-Sorgue et 57% à l'extérieur du territoire.

L'évasion est en grande partie captée par les pôles commerciaux de l'agglomération avignonnaise.

Les enjeux de développement du commerce dans le territoire.

Cavaillon : Principal pôle commercial du territoire, le commerce cavaillonnais montre des signes de faiblesse : augmentation de la vacance dans le centre-ville, fermeture de grandes surfaces spécialisées (LEADER), polarités commerciales majeures vieillissantes,…

Une opération FISAC de grande ampleur est en cours dans le centre-ville de Cavaillon (plus de 6M€ de travaux pour rénover les accès et les espaces publics, soutenir les actions de promotion des commerçants,..). La situation du commerce de centre-ville s'est détériorée, alors que l'offre du grand commerce a très peu évolué au cours des dernières années. Des actions transversales (sur l'accessibilité, l'aménagement, l'habitat, l'animation,…) sont nécessaires pour maintenir un circuit marchand attractif.

Le centre commercial AUCHAN porte un projet de développement commercial déjà inscrit dans le SCoT précédent (36 000 m²). La rénovation du principal hypermarché de la ville et de sa galerie constitue un élément important pour maintenir l'attractivité de l'appareil commercial de Cavaillon et compléter son offre, surtout en non alimentaire. Un retail park (ensemble de moyennes surfaces accessibles via un parking commun) complétant l'offre existante en non alimentaire par des moyennes surfaces attractives constituerait une réponse adaptée à la forte évasion commerciale constatée.

Pas de projet de développement de grandes surfaces recensé dans les communes de la CCPMSV, mais une attention particulière portée aux commerces de centre-ville, en lien avec l'attractivité touristique du territoire.

4.3 Infrastructures d'accueil des entreprises/ ZAE

4.3.1 Zones d'activités existantes et projets

Tableau 29 : zones d'activités existantes ou en projet sur le territoire du SCoT

Commune	Noms des zones	Surface totale	Surface disponible	Gestionnaire	Nombre d'établissements	Nombre de salariés	Ratio emplois / ha
Cavaillon	MIN	21,00	1,00	Commune	72	961	46
Cavaillon	Extension du MIN	43,00	-	Interco	8	119	3
Cavaillon	Bords de Durance	21,00	-	Interco	18	746	36
Cavaillon	ZA Route d'Avignon		1,00	Commune			
Cavaillon	Chemin de Losque	10,00	-	Commune	19	184	18
Cavaillon	Puits des Gavottes	20,00	-	Interco	62	335	17
Cavaillon	Cabedan	11,00	3,00	Commune	13	298	27
Les Taillades	Bel Air	4,00	4,00	Privé	17	61	15
Les Taillades	Pibouls	4,00	-	Privé	10	40	10
Les Beaumettes	Amandiers	2,20	-				
Maubec	Coustellet	17,00	-	Interco	16	33	2
Maubec	Entrée RD2	1,00	1,00				
Oppède	Le Tourail	4,00	-	Interco	34	108	27
Maubec	Quai des entreprises	2,00	-	Interco	36	39	20
L'Isle-sur-La-Sorgue	Rousselot	15,00	-	Privé	4	181	12
L'Isle-sur-La-Sorgue	Barthalière	12,00	2,00	Interco	23	43	4
L'Isle-sur-La-Sorgue	Les Théologiens	3,20	-	Interco	9	6	2
L'Isle-sur-La-Sorgue	La Grande marine	25,00	-	Interco	52	217	9
L'Isle-sur-La-Sorgue	Petite Marine	18,00	2,00	Interco	21	410	23
Le Thor	La Cigalière	35,00	1,20	Interco	56	480	14
Le Thor	Saint-Louis	17,00	-	Interco	71	234	14
Châteauneuf-de-Gadagne	Les Matouses	14,00	-	Interco	12	212	15
	Total existant	**299,40**	**15,20**		**553**	**4707**	**16**
	Projet						
Cavaillon	Projet (Bout des vignes)	60,00		Interco			
Cavaillon	Projet (ex Voguette)	40,00					
Cavaillon	Ext Auchan		à valider				
Cabrières d'Avignon	Projet (Le Sarret)	5,30	à valider				
Cheval Blanc	Projet (évènement except)	25,00					
Oppède	projet (ext Tourail)	1,80	à valider				
Les Beaumettes	Projet (Ext Amandiers)	2,40					
Robion	Projet (Moulin d'Oise)	15,00	à valider				
Mérindol	Projet	3,00	à valider				
Maubec	Projet (les Gautières)	1,50					
L'Isle sur la Sorgue	Projet (Ext Barthalière)	30,00	à valider				
Le Thor	Projet (Saint-Joseph)	15,00		Interco			
Châteauneuf-de-Gadagne	Projet (Moulin rouge)	8,00					
	Total projets	**207,00**					

(Source : CCI Vaucluse et entretiens) – actualisation en cours

Parmi les 20 240 emplois dans les secteurs de l'industrie, la construction, le commerce et les services existants dans le territoire du SCoT, près de 5000 sont localisés dans les zones d'activités du territoire.

Les zones d'activités du territoire présentent majoritairement 2 types de profils : zones industrielles ou zones artisanales. La plupart des zones observées sont mixtes (commerces, industries, entreprises du bâtiment,...). L'analyse du ratio emplois / hectare permet d'évaluer l'efficacité des aménagements réalisés en matière d'emplois :

- Si le ratio s'établit pour l'ensemble des zones étudiées **à 16 emplois à l'hectare**, cette approche permet de constater la très faible efficacité des zones artisanales dans ce domaine, alors que les performances des zones industrielles sont bien meilleures.
- Les **meilleurs résultats** reviennent aux zones d'activités assez spécialisées (ex. : MIN, Bords de Durance, Petite Marine), ce qui semble indiquer que la programmation (et donc l'utilisation du foncier) est plus performante lorsque la typologie des clientèles est assez homogène.

4.3.2 Les projets de création

Le projet de création d'une zone d'activité de grande taille **à Cavaillon** est porté par la Communauté de communes LMV. Sa réalisation sera rendue possible par la réalisation d'une digue en 2016, à condition d'obtenir une dérogation à l'interdiction de construire dans des espaces endigués, au titre des Espaces Stratégiques en Mutation. Au regard de la situation économique de la commune et de la qualité de l'emplacement, ce projet revêt une importance très particulière. C'est le seul projet d'importance dans le sud du territoire, où il n'existe pas d'autre opportunité foncière capable de répondre aux besoins des entreprises qui y sont implantées ou qui pourraient s'y installer.

Au nord du territoire, le projet de création de la ZAC Saint-Joseph sur la commune du Thor est en cours de lancement. A plus long terme, un autre projet de taille plus modeste est envisagé sur la commune de Châteauneuf-de-Gadagne.

4.3.3 Les projets de rénovation.

A l'exception de la zone d'extension du MIN, dont le statut juridique est particulier, puisque les bâtiments d'activité sont construits sur des terrains appartenant à SNCF Réseau dans le cadre d'une convention d'occupation, aucun projet important de rénovation n'a été recensé.

SNCF Réseau souhaitant céder les terrains en intégrant dans le prix de cession la valeur des bâtiments qui y sont implantés, les occupants n'investissent pas dans la rénovation des bâtiments et la négociation n'a pour l'instant pas abouti. Si cette négociation aboutit, la restructuration de cet espace sera nécessaire.

Carte 14 : Les zones d'activités du SCoT et projets d'extension – actualisation en cours

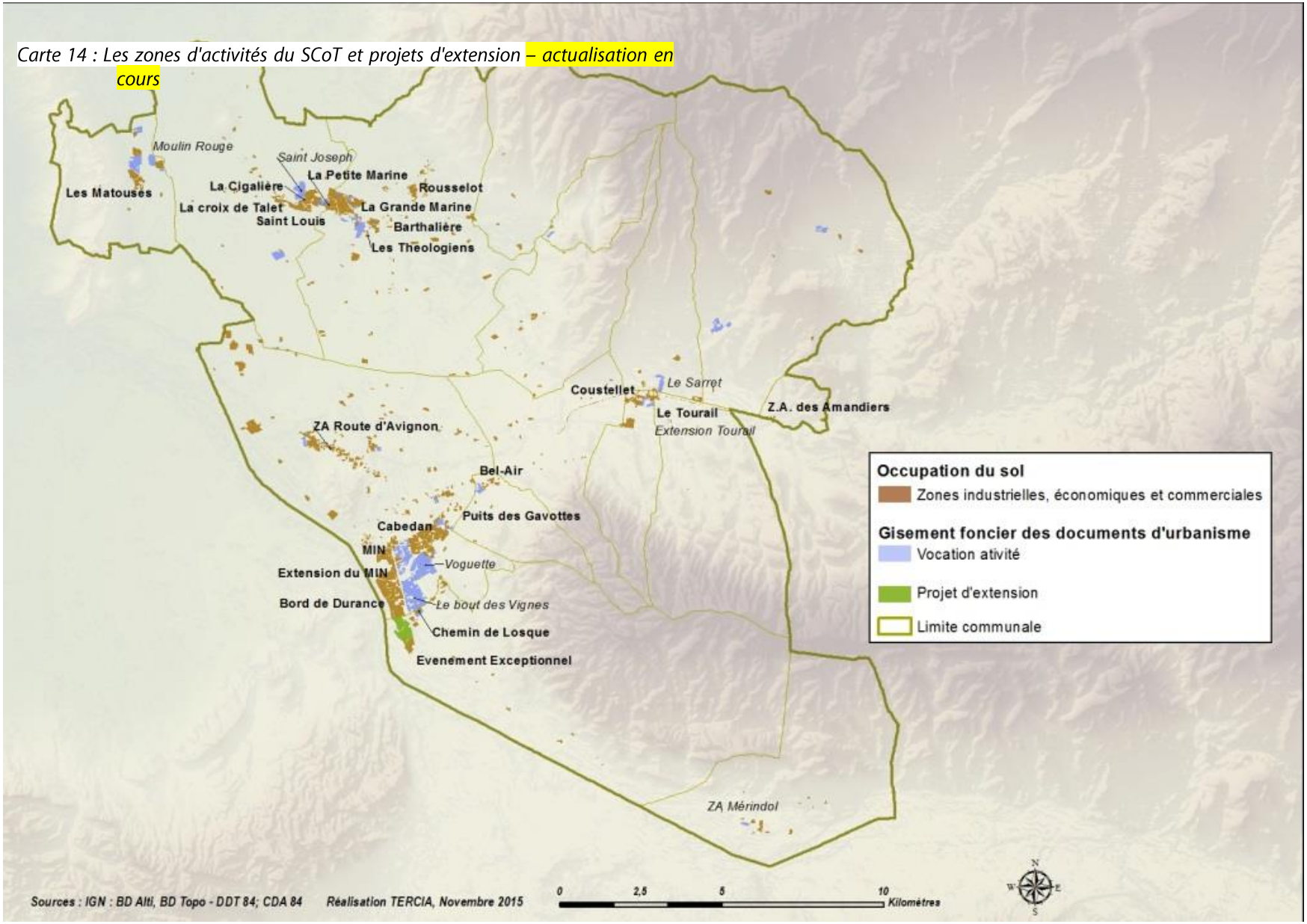

4.4 Infrastructures numériques

(Source Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique)

Les déclarations d'investissement des opérateurs privés publiés le 27 avril 2011 en Conseil des Ministres, dans le cadre du Plan National Très Haut Débit, indiquent une couverture d'ici 2020 de 66% des foyers vauclusiens.

En 2011, il était considéré que le département de Vaucluse présente une situation concurrentielle relativement faible et une couverture en services et réseaux de communication électronique assez limitée, tant pour les entreprises que pour les particuliers. Cette situation risque de s'aggraver, et les disparités d'accès de s'accentuer, dans la mesure où la frontière en matière de débits accessibles elle-même se déplace du Haut débit vers le Très Haut débit (réseaux fibre à l'abonné, FTTH).

Les entreprises sont particulièrement pénalisées par cette situation. Le tissu économique lié au tourisme très présent et particulièrement consommateur de débit est pénalisé dans les mêmes conditions. Le coût d'accès pour les opérateurs à la clientèle des TPE/PME-PMI situées en dehors des villes-centre est élevé au regard des revenus générés.

Seuls 49 NRA (Nœuds de Raccordement d'Abonnés de France Telecom) sur les 121 existants en 2011 sont dégroupés physiquement. 6 des 11 NRA présents sur le territoire le sont.

Compte tenu de cette situation, le département de Vaucluse fait l'objet de tarifs DSL différentiés selon les zones, d'accès au « triple play » DSL (téléphonie, Internet, TV) réservés à peu de zones, de contenu d'offres d'accès Internet différentes suivant les territoires : recours au satellite pour les zones blanches.

Carte 15 : carte synthétique de la présence des opérateurs dégroupeurs en 2011

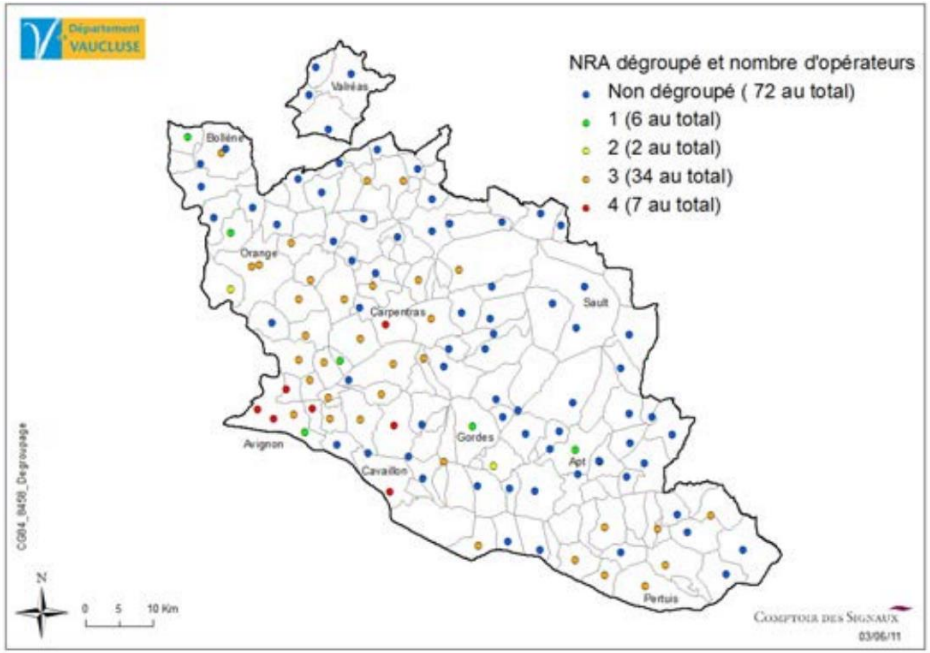

Carte 16 : carte des infrastructures support du réseau

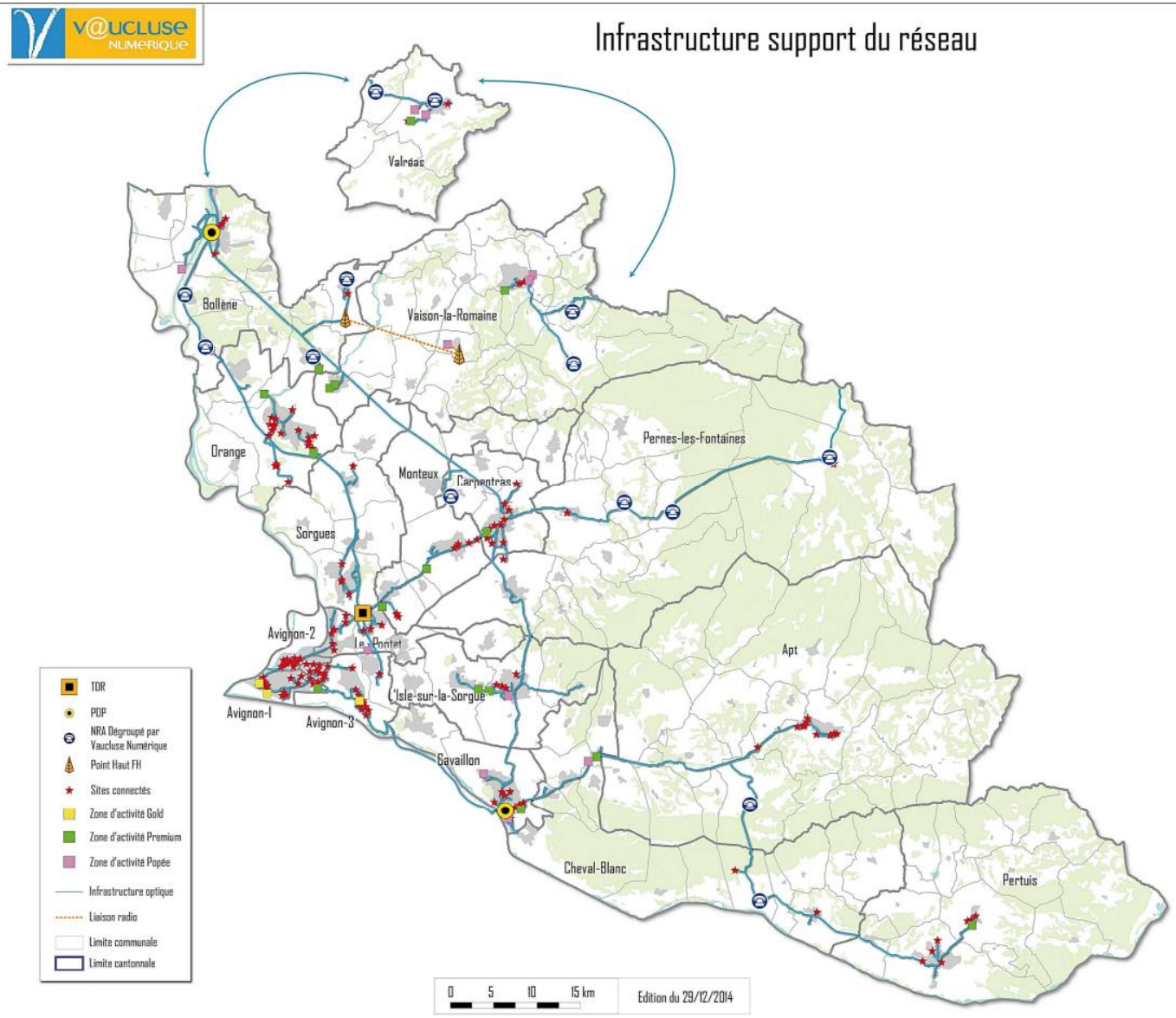

Le SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) retient le principe d'une couverture très haut débit du département en 20 ans. Il s'inscrit dans les modalités de programmation prévues au niveau national avec :

- Les communes destinées à être couvertes en réseaux fibre à l'abonné par les opérateurs privés dans le cadre de la zone dite « conventionnée », soit 46 communes sur les 151 du département (voir carte répartition des zones AMII). Cavaillon, l'Isle-sur-la-Sorgue, le Thor, Châteauneuf-de-Gadagne, Cheval-Blanc et Mérindol en font partie.
- Les communes faisant l'objet de la Zone à Intervention Publique (105 communes) qui représente le reste du territoire départemental constitué des zones les moins denses pour lesquelles le coût de la prise est le plus élevé.

Carte 17 : zone d'Appel à Manifestation d'Intentions d'Investir (AMII)

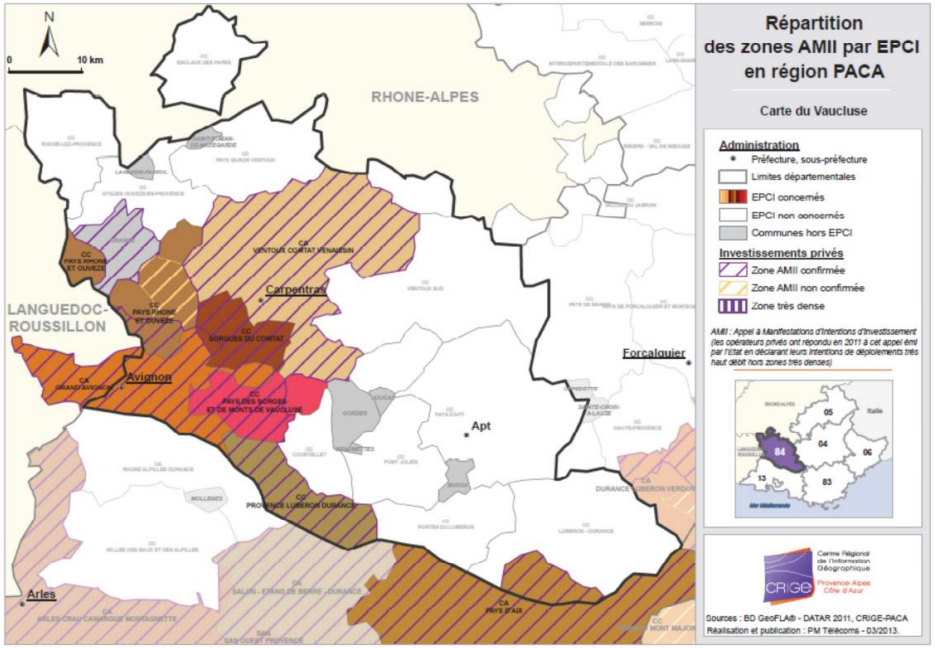

(source CRIGE – DATAR 2011)

4.4.1 La politique du département en faveur du numérique

Le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique a été adopté par délibération du 11 juillet 2011 par le Conseil départemental de Vaucluse. Le Département a confié à « Vaucluse Numérique » une délégation de service public sous la forme d'une concession de travaux, d'une durée de 25 ans. Ainsi, Vaucluse Numérique est en charge, sous le contrôle du Département, du déploiement du Réseau d'Initiative Publique (RIP) départemental et de la mise en œuvre progressive de plans quinquennaux.

Les critères d'aménagement du territoire, de développement économique et de pérennité retenus par la collectivité pour sa politique numérique ont conduit le Département à définir un projet de réseau haut et très haut débit sur la base d'une infrastructure fédératrice fibre optique permettant le raccordement des points suivants :

- les NRA présents dans le département, non dégroupés par les opérateurs,
- les bâtiments publics du département,
- les collèges, les lycées, les CFA, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche,
- les principales zones d'activités économiques,
- les pôles d'équilibre et de service du département, définis dans le Schéma Vaucluse 2015,
- un potentiel de prises FTTH (Fiber to the Home) permettant d'engager le déploiement du très haut débit,
- un linéaire de réseau fibre optique à même de porter une politique de forte capillarité par la suite.

Le département s'est fixé pour priorité notamment l'accessibilité au très haut débit sur fibre optique des acteurs économiques et en particulier celles :

- des 19 pôles d'équilibre et de service départementaux,
- des 3 pôles de compétitivité,
- des 105 zones d'activité économique recensées,
- des 10 500 entreprises à proximité du réseau.

Le développement des réseaux numériques répond à plusieurs enjeux :

- Un enjeu économique : favoriser l'accueil et le développement de l'activité économique sur le territoire en offrant une bonne qualité de service (nombre de technologies disponibles, haut débit).
- Un enjeu social : donner accès au haut débit à toute la population pour éviter les phénomènes d'exclusion.

4.4.2 Spécificité du SCoT

L'aménagement du très haut débit dans les projets économiques structurants de Cavaillon et du Thor constitue un enjeu majeur pour l'attractivité de ces espaces et doit être une priorité pour le territoire.

4.5 Synthèse des enjeux

Le nombre d'emplois tous secteurs confondus est relativement constant entre 2007 et 2012 (29 597 en 2012). Cavaillon, et dans une moindre mesure l'Isle-sur-la-Sorgue, concentrent l'essentiel des emplois tous secteurs confondus, soit 68% des emplois.

Cette stabilité du nombre d'emplois cache des évolutions disparates entre secteurs d'activités et entre communes. La commune de Cavaillon est dans une dynamique de perte d'emplois, à l'inverse de l'Isle-sur-la-Sorgue et Le Thor.

Sur le territoire sur SCoT, le secteur agricole et de l'agroalimentaire est encore un secteur fortement structurant pour le territoire (emplois directs et indirects) mais ces secteurs sont les plus touchés par les pertes d'emplois ces dernières années.

Globalement, l'emploi du territoire se résidentialise et se tertiarise avec notamment une création d'emplois remarquable dans les secteurs des services à la personne et aux entreprises. Ce sont des secteurs dynamiques, où la création d'emploi est diffuse sur l'ensemble du territoire, même sur les communes de taille modeste. La qualité de vie et l'accessibilité (notamment numérique) sont deux critères majeurs pour leur installation. Le **secteur des services publics** a également fortement contribué au développement de l'emploi dans le territoire. Cependant, les restrictions budgétaires des collectivités et organismes publics risquent à l'avenir de freiner fortement le développement de l'emploi dans ce secteur.

Le secteur touristique est une particularité du territoire. La forte croissance des structures d'accueil au cours de ces dernières années confirme l'attractivité et le développement de cette activité sur le territoire du SCoT.

Enfin l'équipement commercial (commerces de détail et zone d'activité) du territoire est stable. Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue constituent les deux pôles commerciaux majeurs avec des zones de chalandises dépassant les limites du SCoT. Néanmoins, si les dépenses alimentaires des habitants du territoire sont en majorité réalisées sur le SCoT, les dépenses non alimentaires sont en grande partie captées par les pôles commerciaux de l'agglomération avignonnaise.

5 Mobilités

5.1 L'offre d'infrastructures de déplacement et les projets

5.1.1 Le réseau viaire

Un réseau viaire structuré

► **Un réseau de voies structurantes reliant le SCoT à son environnement plus vaste, avec :**

- **l'A7,** qui traverse la partie sud-ouest du territoire, en empruntant la vallée de la Durance. Elle permet de relier Cavaillon et le territoire du SCoT à cet axe essentiel à l'échelle européenne et aux pôles économiques proches d'Avignon et de Marseille ;
- **la D 901**, sorte « d'épine dorsale » du nord du SCoT, relie d'est en ouest l'Isle-sur-la-Sorgue, Le Thor et Châteauneuf-de-Gadagne à Avignon. Cette voie a un caractère plus urbain que routier à la traversée des centres urbains ; La déviation du hameau de Coustellet permettra de conforter cette fonction, et de requalifier dans le même temps la traversée du hameau en rue ;
- **la D 900** traverse le cœur du SCoT d'est en ouest. Elle relie Avignon à Apt en passant par Coustellet. Elle permet également de relier l'Isle-sur-la-Sorgue depuis Avignon Sud, via la RD938. Cette voie a une fonction de transit et d'échange à affirmer. La déviation du hameau de Coustellet permettra de conforter cette fonction, et de requalifier dans le même temps la traversée du hameau en rue ; Le Conseil départemental du Vaucluse classe la RD900 en route à grande circulation entre Avignon et Apt.
- **la RD973**, reliant Cavaillon à Avignon et Cavaillon à Pertuis et au bassin d'Apt via Mérindol ; Le PAC du Conseil départemental du Vaucluse classe la RD973 en route à grande circulation entre Avignon et Cavaillon.
- **la RD99** reliant Cavaillon à St-Rémy-de-Provence. Cette voie est d'échelle régionale.

► **Un réseau de pénétrantes reliant les villes et les villages du SCoT**

Les villes et les villages sont traditionnellement organisés autour d'un réseau de « pénétrantes » qui convergent vers les centres urbains, formant un réseau « en étoile » autour des villes et des villages.

Parmi celles-ci, la RD938 reliant l'Isle-sur-la-Sorgue à Cavaillon joue un rôle structurant à l'échelle du SCoT.

De la même manière, la D 2 assure une liaison entre Cavaillon et Coustellet, via Robion et Les Taillades. Sa fonction interurbaine évolue toutefois progressivement vers une fonction « urbaine ». En effet, elle est progressivement colonisée par l'urbanisation qui s'étire depuis Cavaillon et les villages de la première couronne. Elle offre une image aujourd'hui peu valorisante liée à ce manque de caractère affirmé. Sa fonction et son traitement devront faire l'objet d'une réflexion afin de requalifier son image. Le PAC du Conseil départemental du Vaucluse classe la RD2 en route à grande circulation entre Cavaillon et Coustellet.

Carte 18 : structuration du réseau viaire

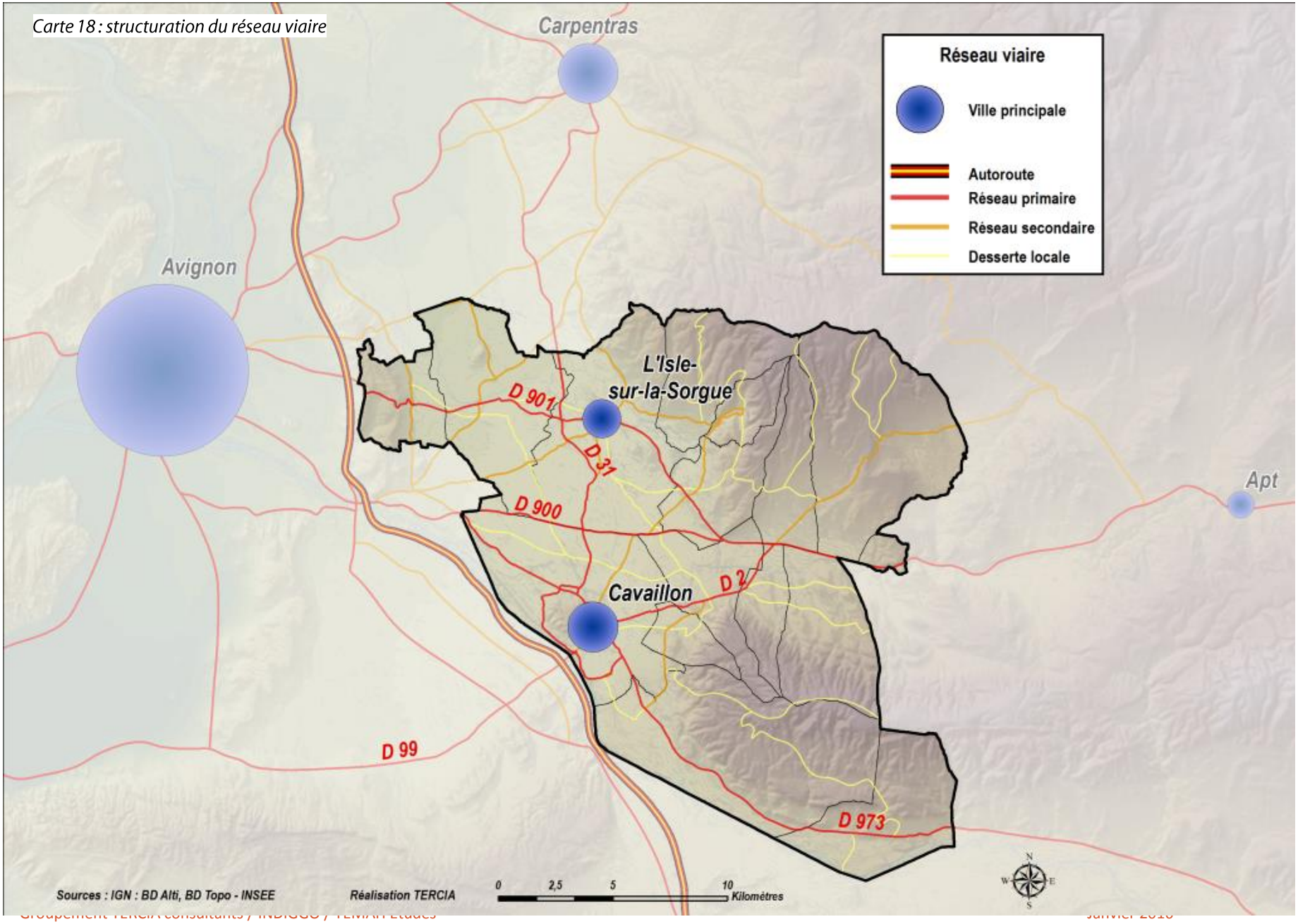

► Un maillage de chemins communaux denses dans les zones agricoles

Les plaines agricoles ont un important maillage de chemins communaux, anciens cheminements agricoles qui ont été goudronnés.

Ces routes sont néanmoins peu fréquentées, les axes principaux remplissant leur fonction de réseaux structurants.

Des systèmes de contournement qui réduisent la congestion du centre de Cavaillon

Dans les années 1970, le centre de Cavaillon était étouffé par le trafic d'échange et de transit qui convergeait par les boulevards ceinturant le centre historique. La ville s'est progressivement équipée de rocades : la rocade Sud et Est, ainsi que la rocade Ouest derrière la colline St Jacques.

Cavaillon bénéficie également d'un accès direct à partir de l'A7 par le Nouveau pont sur la Durance au droit de la RD 938. Ce dispositif doit toutefois être complété et prolongé à l'Est et au Sud par l'aménagement de la rocade Sud qui sera opérationnelle d'ici 2018. Un emplacement est réservé à cet effet dans le document d'urbanisme de la ville de Cavaillon. Cette rocade est particulièrement importante dans le cadre du projet d'aménagement économique du sud de cavaillon.

Ce dispositif permettra à la fois de fluidifier la circulation et d'améliorer l'accessibilité des zones Sud de Cavaillon. Parallèlement, ce nouveau pont allège la circulation sur le pont historique de Cavaillon ce qui pourrait progressivement faire évoluer sa vocation.

Hiérarchisation départementale du réseau routier

Le plan routier départemental hiérarchise le réseau des routes départementales en 3 types de réseaux :

- Le réseau structurant assure l'armature de base des routes départementales. Ce réseau doit être préservé.
- Le réseau de rabattement assure, par des liaisons de ville à ville, le rabattement de la circulation vers le réseau structurant.
- Le réseau de désenclavement : les autres routes départementales sont intégrées à ce réseau. Il assure les dessertes locales et de découverte des sites pittoresques.

Carte 19 : réseau des routes départementales sur le périmètre du SCoT

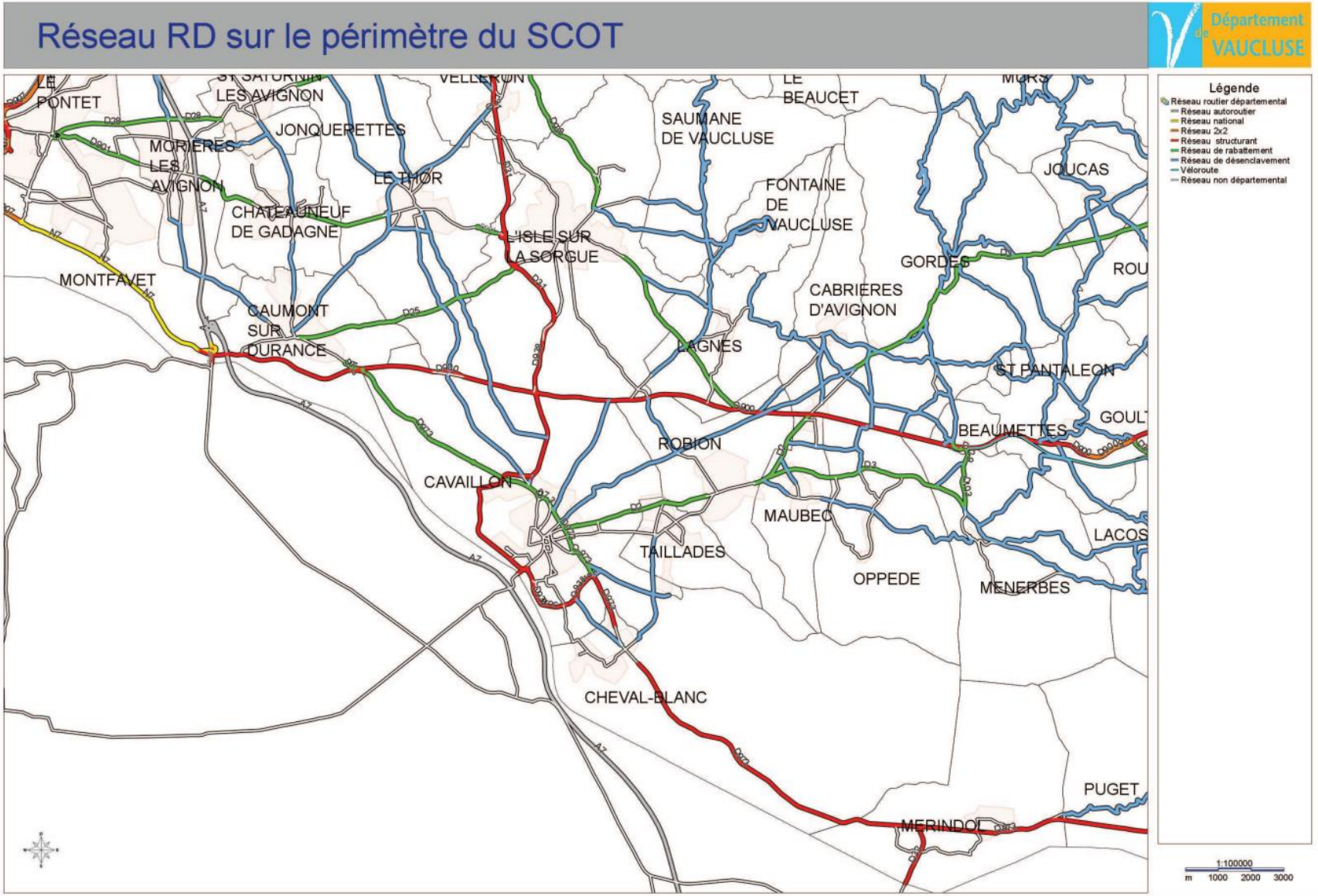

Les projets d'infrastructures routières

Le schéma directeur départemental des déplacements (S3D), approuvé par délibération du Conseil départemental du Vaucluse du 20/02/2015, a pour ambition d'embrasser l'ensemble de la problématique dans une vision multimodale et multi partenariale de développement durable et, dans un contexte budgétaire exigeant, d'optimiser les actions.

- **L'aménagement de la RD 900** fait partie des opérations routières structurantes présentant un intérêt régional. Dans ce cadre sont à l'étude la suppression du PN 15 et la déviation de Coustellet.
- Le projet de déviation de Cavaillon composée de 3 tronçons (RD 938 - RD 2 ; RD 2 – RD 234 et RD 234 - voie SNCF) doit être évalué au regard notamment du contexte économique et environnemental, comparativement à un scénario d'aménagement en place de la RD 938 au Sud-Ouest de Cavaillon.
- Enfin, le Département du Vaucluse a engagé depuis 2008 la réalisation de la véloroute du Calavon qui constitue la partie vauclusienne de l'Eurovélo 8. Cette voie qui relie actuellement St Martin de Castillon à Robion sur plus de 32 km majoritairement en site propre, a vocation à être prolongée jusqu'à Cavaillon et vers les Bouches du Rhône. Le tracé définitif sur Cavaillon, au-delà des ex-emprises RFF propriétés du PRNL, doit être défini en concertation avec les différentes collectivités concernées.

Urbanisation et augmentation du trafic…

Demande de réactualisation auprès de CD 84 : en attente d'éléments

L'augmentation du trafic se fait sur le SCoT au rythme de 1,21% sur la période 1996-2006. Cette croissance est toutefois plus faible que celle qui a été enregistrée sur les territoires voisins du SCoT de Carpentras (3%) ou du pays Voconce (2%) par exemple. Le rythme de croissance des flux a en outre nettement diminué depuis 2001. Ce constat, qu'il est encore difficile d'expliquer, ne doit pas pour autant effacer des secteurs à enjeux particuliers, où des points de blocage importants persistent :

- la traversée du seul pont sur la Durance, qui génère un effet d'entonnoir au pont de Cavaillon, dans un contexte de doublement des trafics depuis les années 1970. Un 2ème pont sur la Durance est en projet.
- L'absence de système de contournement de l'Isle-sur-la-Sorgue génère des problèmes de circulation ponctuels dans le centre. Il privilégie toutefois l'utilisation de la RD22 pour les flux de transit vers le bassin d'Apt.
- Des problèmes de sécurité sur le réseau : globalement, l'insécurité routière diminue. Toutefois, l'importance d'accidents graves (tués ou blessés graves) reste préoccupante. Ils concernent le réseau des routes départementales et ex-routes nationales : RD22, RD900 au niveau de Coustellet, RD2 entre Robion et Coustellet (cf. carte ci-contre).

Les poids lourds (PL) sont moins impliqués dans ces accidents (3,4%) que l'on aurait pu le craindre compte tenu de l'activité économique spécifique du SCoT.

Par contre, ces accidents graves touchent particulièrement les deux roues, qui sont impliqués à 17% dans ce type d'accidents, alors même que leur utilisation est faible. Il s'agit d'un problème majeur sur le SCoT. Le taux d'implication des piétons est quant à lui de 4,7%. Il est le plus aigu dans les zones urbaines :

- les traversées des villes et des villages, qui ne disposent pas de voies de contournement : en particulier le long de la RD900/901 et le long de la RD2 entre Cavaillon et Robion. Cette problématique concerne aussi les traversées de villages comme celles de Cheval-Blanc ou du Coustellet. Des axes à traiter en fonction de leur contexte urbain. Par exemple, la déviation de Coustellet sera

l'occasion de requalifier la traversée du hameau, afin de lui donner un caractère de rue et non plus de route.

- L'accès aux centres urbains et la problématique du stationnement sur Cavaillon ou l'Isle-sur-la-Sorgue : le « tout automobile » sur le territoire et l'absence d'offre alternative génère des difficultés ponctuelles d'accès aux centres urbains et de stationnement. Une réflexion plus globale sur les formes urbaines à développer, mais aussi sur le développement d'une offre alternative attractive à l'utilisation des véhicules particuliers devra être engagée.
- Le trafic des poids lourds (PL) : Il représente localement 10% du trafic total sur certaines RD. Sur l'A7 entre Cavaillon et Sénas, il représente 14% du trafic total entre 2001 et 2006. L'articulation d'un secteur économique local très lié à cette filière et la proximité du couloir autoroutier d'échelle européenne, en font un enjeu particulier sur certains points du territoire.

5.1.2 Une offre de transports en commun qui se développe mais sous utilisée

Le territoire du SCoT bénéficie d'un réseau de transport collectif interurbain (nombreuses lignes de cars à l'échelle du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône), ainsi que d'une ligne de TER reliant Marseille à Avignon en passant par Salon et Cavaillon/L'Isle-sur-la-Sorgue.

Une plateforme d'échange multimodal est en cours d'aménagement sur la commune de Cavaillon au niveau de la gare. Le nouveau réseau de transport urbain de Cavaillon viendra s'y greffer dès 2016 (voir ci-après). D'autres projets de ce type sont en cours de réflexion ; il s'agirait de l'aménagement d'une plateforme d'échange multimodal à L'Isle-sur-la-Sorgue et d'un centre de correspondances plus important qu'aujourd'hui à Coustellet.

Le Nord-Ouest du territoire, desservi par le TER

Le SCoT dispose, en première analyse, d'un atout indéniable : celui de la présence d'une ligne régionale de chemin de fer et de 4 gares sur son territoire, permettant de relier Cavaillon/L'Isle-sur-la-Sorgue/Le Thor/Châteauneuf-de-Gadagne à Avignon et à Marseille.

Leur utilisation par la population locale est contrastée entre les communes, notamment en raison de la localisation de la gare et de ses aménagements. **Cette ligne est sous utilisée notamment pour les déplacements pendulaires.**

Malgré un bon cadencement des trains aux heures favorables aux déplacements domicile travail, ce mode de déplacement n'est pas attractif. Selon une étude réalisée par la DDT de Vaucluse, des «phénomènes limitent la possibilité de réaliser les trajets en moins de 45 minutes :

- la dispersion de l'habitat dans les communes d'origine : les gares de Cavaillon, l'Isle, Le Thor et Gadagne étant de plus en plus éloignées des nouveaux habitats, leur approche nécessite des rabattements en véhicule personnel ou 2 roues,
- l'absence de dispositif de rabattement efficace vers les gares,
- la dispersion croissante des emplois sur l'agglomération d'Avignon,
- les fréquences du réseau de bus de la COGA (Communauté d'Agglomération du Grand Avignon) induisent des temps de rupture de charge importants. »

Des projets d'amélioration des quartiers gare sont en cours sur ces 4 communes. Ces projets prennent en compte la question de l'accessibilité, du stationnement, de la multimodalité et de la mixité des fonctions (programme de logement).

Carte 20 : offre de transport en commun sur le territoire du SCoT

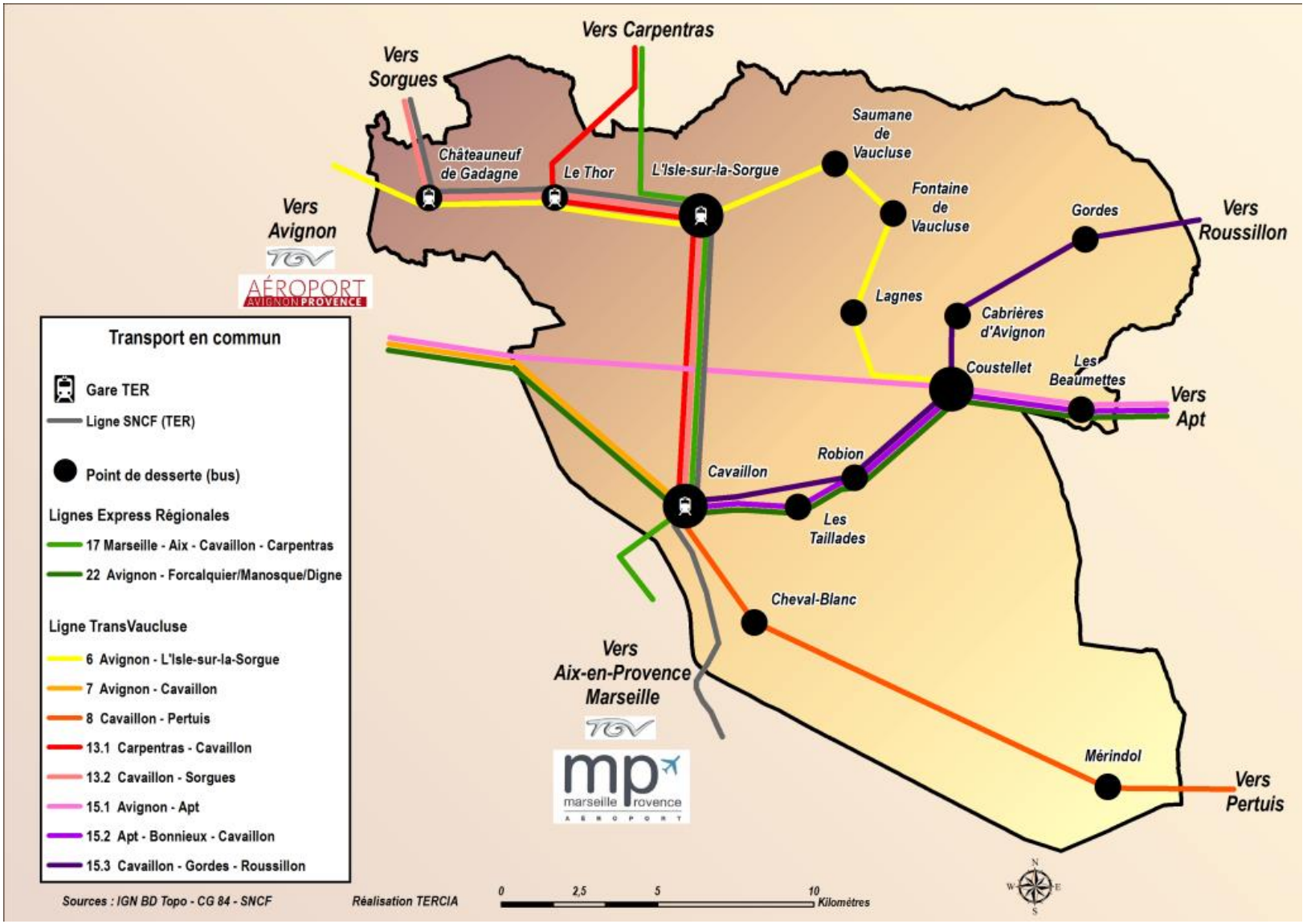

L'offre de transports d'autocars interurbains

Le territoire du SCoT bénéficie de réseaux départemental et régional d'autocars qui desservent les différentes communes du territoire. Ces réseaux desservent les principales communes.

Le territoire bénéficie notamment des deux LER 17 (Marseille/Aix/Cavaillon/Carpentras) et 22 (Avignon/Oraison/Digne).

Le Conseil départemental de Vaucluse via les services de TransVaucluse propose un certain nombre de lignes de bus (8 sur le territoire) dont 5 sont relativement bien cadencées.

Le secteur de Cavaillon est également connecté aux territoires voisins par CarTreize (Département des Bouches-du-Rhône).

Un réseau de transports en commun urbain sera mis en place dès avril 2016 dans la commune de Cavaillon. Il comprend 3 lignes, dont une dessert le MIN, l'Hippodrome, la zone du Camp et le Centre Aquatique de Plein Air. Une ligne supplémentaire pourra desservir la zone économique sud à moyen terme. L'évolution prévue des modalités de versement de la contribution VT (Versement Transport) entraîne cependant un manque de visibilité financière pour la commune en matière de financement de l'offre de transports en commun. La réflexion pourra être conduite par la future communauté d'agglomération dès 2017.

Les principaux manques constatés par l'étude de déplacement réalisée par le PNR du Luberon se distinguent en fonction :

- des déplacements « obligés » : *séjours à la journée, avec des horaires réguliers (travail, études)* :
  - absence de desserte vers Avignon depuis Cheval-Blanc,
  - absence de desserte cadencée de Saumane-de-Vaucluse.
  - peu de desserte vers Carpentras,
  - desserte médiocre de Cheval-Blanc et de Saumane-de-Vaucluse,
  - desserte médiocre vers Cavaillon depuis Cabrières, Gordes, Mérindol, Oppède,
  - absence de desserte vers Avignon, depuis Cabrières, Gordes, Oppède,
  - absence de navettes cadencées vers les lieux touristiques (Fontaine-de-Vaucluse).
- des déplacements « non obligés » *: déplacements à la ½ journée, moins réguliers et moins contraints, liés aux courses, démarches diverses, santé*:

5.1.3 Les modes de déplacement

Un fort taux de possession d'automobiles

En 2012, sur le territoire du SCoT, seuls 12,3% des ménages n'ont pas de voiture, alors que cette moyenne est de 13,4% dans le département.

Des disparités importantes entre communes sont toutefois à noter. Respectivement 18,3% et 14,4% des ménages de Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue n'ont pas de voiture, quand cette proportion est inférieure à 5% pour les communes de Cabrières d'Avignon, Oppède, Saumane-de-Vaucluse, Lagnes, Gordes, Cheval-Blanc, Taillades et Maubec.

Ces disparités sont à mettre en regard du taux d'équipement des communes et des bassins d'emploi. En effet, sur les communes de l'Isle-sur-la-Sorgue et Cavaillon, l'ensemble des services, des équipements et la présence d'un bassin d'emploi permettent de trouver dans un rayon relativement restreint le nécessaire pour le quotidien et ces communes ont également une bonne desserte vers le pôle urbain d'Avignon. A l'inverse, les communes telles que Taillades, Cheval-Blanc sont des lieux de résidence des personnes travaillant sur la commune de Cavaillon avec une faible desserte par les transports en commun induisant une nécessité de disposer de voiture pour les déplacements quotidiens. Les ménages de ces

communes sont d'ailleurs pourvus d'au moins deux voitures pour plus de 50 % d'entre eux.

Tableau 30 : modes de déplacement pour les déplacements domicile-travail par commune d'origine en 2012

	% actif pas de transport pour le travail	% actif marche à pied pour travail	% actif deux roues	% actif voiture	% actif transport en commun
Cabrières-d'Avignon	7,1%	4,5%	2,4%	84,9%	1,1%
Cavaillon	3,5%	9,7%	5,1%	79,4%	2,2%
Châteauneuf-de-Gadagne	2,8%	3,1%	1,8%	89,8%	2,5%
Cheval-Blanc	4,1%	2,0%	3,6%	88,4%	1,9%
Fontaine-de-Vaucluse	4,3%	10,9%	5,5%	77,7%	1,6%
Gordes	11,3%	5,3%	1,2%	79,9%	2,3%
Lagnes	5,3%	4,2%	2,5%	86,0%	2,1%
Le Thor	4,4%	3,8%	3,7%	85,3%	2,7%
Les Beaumettes	22,3%	6,8%	2,9%	66,0%	1,9%
Les Taillades	3,7%	1,5%	3,0%	90,0%	1,8%
L'Isle-sur-la-Sorgue	4,3%	6,5%	3,9%	82,9%	2,5%
Maubec	4,0%	4,4%	2,4%	88,1%	1,1%
Mérindol	4,7%	4,7%	2,0%	86,5%	2,0%
Oppède	10,2%	3,0%	1,1%	83,5%	2,2%
Robion	4,1%	4,8%	2,6%	87,1%	1,3%
Saumane-de-Vaucluse	8,1%	2,9%	2,3%	83,3%	3,5%
Total général	4,4%	6,2%	3,8%	83,4%	2,2%

L'analyse statistique montre qu'entre 1999 et 2012, le nombre de ménages équipés d'au moins une voiture est en constante augmentation (plus de 2 points en 12 ans).

Tableau 31 : nombre de voitures par ménage par commune en 2012

	% ménage avec zéro voiture	% ménage avec une voiture	% ménage avec deux voitures ou plus
Cabrières-d'Avignon	3,5%	43,1%	53,4%
Cavaillon	18,3%	53,4%	28,3%
Châteauneuf-de-Gadagne	5,8%	39,7%	54,5%
Cheval-Blanc	5,0%	38,8%	56,2%
Fontaine-de-Vaucluse	11,5%	50,6%	37,8%
Gordes	4,8%	45,7%	49,4%
Lagnes	4,1%	42,7%	53,2%
Le Thor	8,3%	45,7%	46,0%
Les Beaumettes	10,6%	31,7%	57,7%
Les Taillades	5,0%	40,7%	54,3%
L'Isle-sur-la-Sorgue	14,4%	50,0%	35,6%
Maubec	5,0%	39,7%	55,3%
Mérindol	8,4%	46,8%	44,8%
Oppède	3,6%	45,2%	51,2%
Robion	7,7%	46,2%	46,1%
Saumane-de-Vaucluse	3,6%	42,5%	53,9%
total	**12,3%**	**48,4%**	**39,3%**

Une situation proche du « tout automobile » pour les déplacements de travail

L'analyse des modes de déplacements (INSEE 2012) pour motif travail sur le SCoT met en évidence :

- la prédominance des déplacements automobiles : plus de 83% des déplacements domicile-travail se font en voiture particulière (VP). A titre de comparaison, ce chiffre est de moins de 81% en moyenne sur le département du Vaucluse.
- La quasi inexistence de l'utilisation des transports en commun (TC) : seuls 2,2% des déplacements pour motif travail se font en TC, quand ceux-ci représentent en moyenne 3,7% des déplacements dans le Vaucluse. Ce constat est vrai sur toutes les communes du SCoT, malgré la présence d'une ligne régionale de chemin de fer et d'un réseau de cars interurbains. Celui-ci capte une part très faible de mouvements pendulaires quotidiens. A noter que les principaux se font à partir des communes du bassin de travail d'Avignon : Saumane-de-Vaucluse (3,5%), le Thor (2,7%), Châteauneuf-de-Gadagne (2,5%).
- Les déplacements à pied concernent évidemment quasi exclusivement les actifs ayant un emploi dans leur commune de résidence. Ils représentent 6,2% sur le SCoT (contre 7% sur le Vaucluse). A noter la part plus importante de ce mode de déplacement à Fontaine-de-Vaucluse (11%), en raison notamment d'une urbanisation groupée, isolée dans sa vallée et à Cavaillon (près de 10%).
- Les déplacements en deux roues disparaissent dès que les distances dépassent 2 à 3 km. Ce mode représente en moyenne 3,8% des déplacements pendulaires. Il est le plus présent dans les communes de Cavaillon (5,1%) et de Fontaine-de-Vaucluse (5,5%).

Ces deux derniers modes de déplacements diminuent de manière structurelle en raison de la réduction progressive du nombre d'actifs travaillant dans leurs communes de résidence.

Ce profil de déplacements s'adapte également aux déplacements pour autres motifs, à l'exception des déplacements scolaires.

Une vulnérabilité énergétique des ménages induite par les déplacements

L'allongement des distances parcourues et l'augmentation de leur coût augmentent la part du budget des ménages alloué aux déplacements. Sur le territoire du SCoT, la dépendance à la voiture est forte et les alternatives limitées. La prise en compte de la vulnérabilité énergétique parait ainsi importante à relever.

Dans l'aire urbaine (publication de l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), la part moyenne du budget des ménages allouée aux déplacements domicile/travail varie entre 1% et 13%. L'Insee fixe le seuil de vulnérabilité énergétique à 4,5% du revenu à consacrer aux déplacements. Sur l'aire urbaine, cela concerne plus de 80% des communes, avec une part supérieure à 10% pour Cavaillon les ménages sont fortement vulnérables.

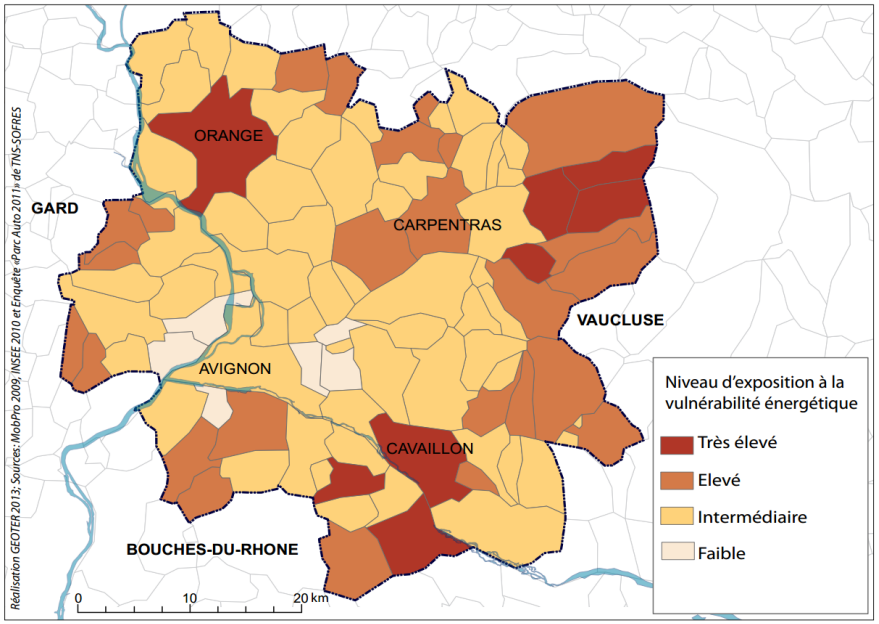

Figure 8 : degré d'exposition à la vulnérabilité énergétique des actifs de l'aire urbaine d'Avignon

(publication AURAV janvier 2015)

Des actions en faveur des modes doux limitées

La pratique des modes doux est encore faible par rapport à l'ensemble des déplacements. Les réseaux cyclables présentent d'importantes discontinuités, voire sont inexistants à certains endroits, et les actions de promotion restent géographiquement trop limitées. Ce mode de déplacement est très insuffisamment sécurisé. Certaines communes ont identifié des manques concernant les liaisons et prévoient la création de pistes cyclables (communes de l'opération « Gares », Oppède, Robion, Maubec,…).

Par ailleurs, le Conseil départemental met en place progressivement un schéma directeur d'équipements cyclables sur son réseau de routes départementales via des surlargeurs de voies et une signalisation de type bande cyclable. Ces aménagements visent à sécuriser certaines pratiques de loisirs.

Des circuits sont proposés à cette fin par le Conseil départemental, des associations et le Parc Naturel Régional du Luberon.

Une voie verte est en cours de réalisation sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée entre Cavaillon / Coustellet – Apt. Il s'agit de l'« EuroVelo® N°8 Méditerranée ».

5.2 Les déplacements : un territoire en mouvement

5.2.1 Les motifs de déplacement

Les motifs de déplacements sont analysés à l'aune des migrations alternantes (domicile-travail), et des déplacements scolaires, selon les données disponibles sur le SCoT. Les déplacements domicile/travail ne représentent environ qu'un tiers des déplacements quotidiens mais induisent fortement l'ensemble des autres types de déplacements (loisirs, commerces,…). De par leur régularité et leur importance, ils jouent un rôle structurant dans l'organisation du territoire. Sur l'aire urbaine d'Avignon (à laquelle appartient le territoire du SCoT), l'ensemble des actifs utilisant la voiture parcourent une distance moyenne au lieu de travail de 12,4 km. Lorsqu'on exclut du calcul les actifs travaillant dans leur commune de résidence, on constate que les distances s'allongent fortement : 17,6 km et 23 km vers le pôle d'emplois de Cavaillon (publication de l'agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse).

5.2.2 Des migrations alternantes importantes et en augmentation

La quasi égalité entre le nombre d'emplois offerts sur le territoire et le nombre d'actifs ayant un emploi et habitant le territoire est une caractéristique notable du SCoT. Toutefois, elle ne permet pas de limiter les déplacements pendulaires. Au contraire, ceux-ci augmentent, les actifs résidant de plus en plus loin de leur lieu de travail. On note en effet que :

- la majorité des actifs ne travaillent pas sur leur commune de résidence (seulement 40,9% des résidents du SCoT travaillent sur leur commune de résidence en 2012). La part d'actifs travaillant sur leur commune de résidence est inférieure à celle constatée sur le Vaucluse (41,6%).
- Le nombre d'actifs travaillent sur leur commune de résidence est en constante diminution (-1,2 point entre 2007 et 2012). À noter qu'on constate la même dynamique qu'à l'échelle du Vaucluse.
- En 2010, 65% des actifs occupés habitant sur le territoire du SCoT travaillent sur ce même territoire.
- En 2010, 21 % des actifs occupés résident sur le territoire du SCoT travaillent sur le bassin d'Avignon (hors commune du Thor et de Châteauneuf-de-Gadagne).
- Sur le territoire du SCoT, la commune de Cavaillon concentre de manière significative les flux de déplacement domicile travail. Pour les communes de Robion, Maubec, Oppède, les Taillades et Cheval-Blanc ce sont plus de 20 % de leurs actifs ayant un emploi qui se dirigent vers Cavaillon.

5.2.3 Migration interbassin d'emplois

L'aire urbaine d'Avignon multipolarisée influençant les déplacements domicile-travail

Si l'on se place à l'échelle de l'aire urbaine, le territoire du SCoT dans sa globalité est inclus dans l'aire urbaine d'Avignon en 2010, ce qui n'était pas le cas en 1999.

Selon l'étude réalisée par l'agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (publication 2012), cette aire urbaine a connu une extension considérable en une dizaine d'années. En 2010 elle comptait 97 communes et plus de 500 000 habitants contre 44 communes et environ 290 000 habitants en 1999.

Figure 9 : évolution de l'aire urbaine d'Avignon entre 1999 et 2010

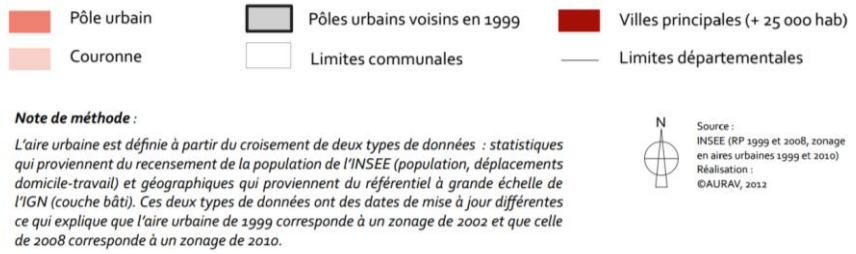

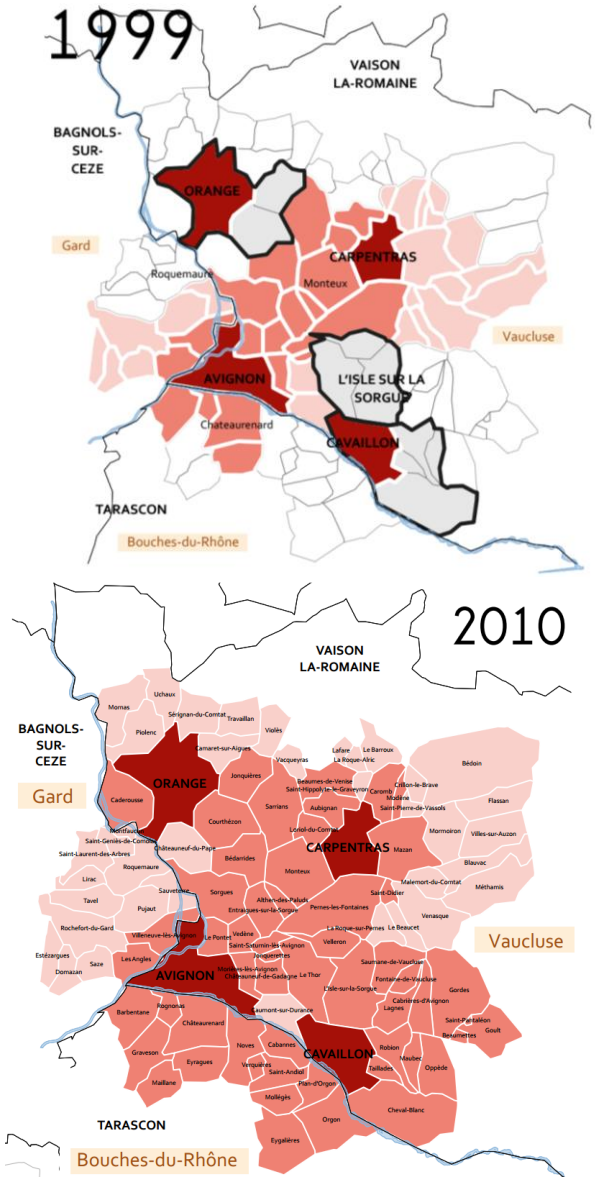

Cette extension, et notamment l'inclusion du périmètre du SCoT de Cavaillon, Coustellet, l'Isle-sur-la-Sorgue s'explique par la jonction du pôle urbain d'Avignon avec les pôles urbains adjacents existants (Orange, Cavaillon/Isle sur la Sorgue). Cette jonction est due à l'insertion de nouvelles constructions entre les espaces urbanisés créant ainsi un continuum bâti entre les pôles urbains.

L'aire urbaine d'Avignon multipolaire est ainsi constituée de micro-bassins de vie organisés autour de centralités urbaines et économiques. Ces bassins sont caractérisés par des dynamiques (démographique et économique) distinctes mais aussi par une forte interdépendance entre eux et par une influence de la ville d'Avignon.

Cette organisation et la présence de plusieurs pôles d'emplois secondaires excédentaires en nombre d'emplois constituent des destinations privilégiées en termes de déplacement domicile-travail.

Les déplacements pendulaires du territoire centralisés autour de trois bassins d'emplois

Les déplacements pendulaires pour motif de travail sont importants et l'usage de la voiture est massif. Cette relation entre les bassins d'emploi met en évidence les besoins et usages des habitants en matière de déplacement domicile-travail ainsi que l'interdépendance économique des différents territoires.

Le fonctionnement du territoire du SCoT de la CCI nécessite de prendre en compte essentiellement 3 bassins d'emplois principaux (le bassin de Cavaillon, le bassin de l'Isle-sur-la-Sorgue et celui d'Avignon) et dans une moindre mesure les bassins d'emplois de Salon de Provence, d'Apt et d'Aix en Provence et Carpentras.

L'étude sur les bassins domicile-travail réalisée par la DDT84, source des analyses suivantes, montre que les communes du SCoT appartiennent majoritairement au bassin de Cavaillon.

Carte 21 : répartition des déplacements domicile-travail entre les déplacements intra-SCoT ou à l'extérieur et bassins de vie

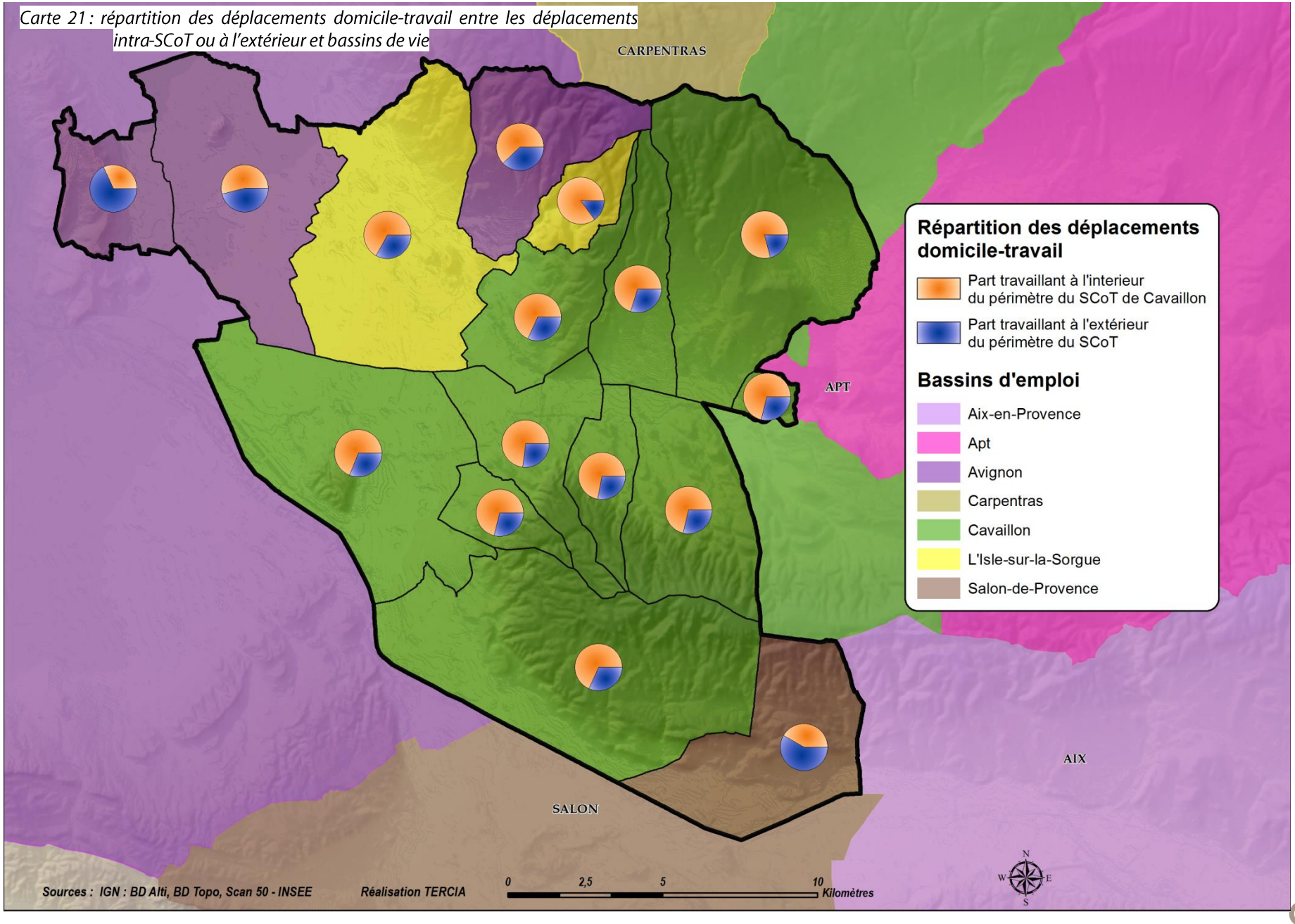

Le Bassin de Cavaillon

Il comprend les communes du SCoT telles que Cavaillon, Cheval-Blanc, les Taillades, Robion, Maubec, Oppède, Lagnes, Cabrières d'Avignon, Gordes et Les Beaumettes, ainsi que quelques communes extérieures situées à l'Est du Territoire : Ménerbes, Murs, Joucas, Lacoste, Lioux, Saint Pantaléon.

En 2010, dans les communes du bassin de Cavaillon incluses dans le SCoT de la CCI, 66% des habitants actifs ayant un emploi travaillent dans ce bassin et 44% ont un emploi dans leur propre commune de résidence. Cette proportion s'accentue pour les communes de Gordes (50% en 2012) et de Cavaillon (60% en 2012). A l'inverse, les habitants actifs ayant un emploi sur les communes de Taillades et de Cheval-Blanc travaillent peu sur leur commune (- de 22% en 2012), ils sont fortement dépendants de Cavaillon puisque que 36 % de leurs résidents actifs travaillent sur cette commune.

Le bassin de l'Isle-sur-la-Sorgue

Ce bassin d'emplois se restreint à seulement deux communes l'Isle-sur-la-Sorgue et Fontaine-de-Vaucluse.

En 2010, 47 % des résidents actifs de ce bassin y travaillent et en 2012 47% des résidents de L'Isle-sur-la-Sorgue travaillent sur leur commune contre 35% des résidents de Fontaine-de-Vaucluse.

Le bassin d'Avignon

La particularité du bassin d'Avignon est d'entretenir une complémentarité avec 4 bassins voisins, et notamment le bassin de Cavaillon où son interface est considérée comme relativement poreuse.

3 communes du SCoT de la CCI appartiennent au bassin d'Avignon : Châteauneuf-de-Gadagne, le Thor et Saumane-de-Vaucluse avec une forte proportion des résidents actifs de ces communes travaillant dans ce bassin (69 % en 2010). Ce taux atteint 78 % sur la commune de Châteauneuf-de-Gadagne (38% des actifs travaillent à Avignon).

Ces trois communes, fortement inscrites dans le bassin de travail d'Avignon, sont dépendantes de l'attractivité économique d'Avignon. Seulement 24% des habitants de ces trois communes travaillent sur leur commune de résidence.

Les autres bassins domicile-travail : Salon de Provence, Apt, Carpentras et Aix en Provence

Mérindol appartient au bassin de travail de Salon de Provence. 50% de sa population active travaille sur ce bassin et seulement 11 % se déplace sur Cavaillon pour le travail.

Les migrations pendulaires des actifs pour le motif du travail vers les bassins de Apt, Aix en Provence et Carpentras existent mais sont beaucoup plus limitées en proportion et concernent souvent les communes situées en limite de ces bassins. Par exemple, 21 % des actifs de la commune des Beaumettes travaillent sur le bassin d'Apt et 17% des actifs de Mérindol sur le Bassin de Aix en Provence.

Les relations interbassin

Le bassin d'Avignon est un territoire particulièrement ouvert qui entretient de nombreux échanges avec les bassins voisins, notamment du fait de son déséquilibre entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs occupés.

En ce qui concerne le bassin de Cavaillon et d'Isle-sur-la-Sorgue, c'est naturellement avec le bassin d'Avignon que les trajets pendulaires sont les plus intenses. Pour autant les flux pendulaires vers ce bassin sont relativement équilibrés.

Carte 22 : flux de déplacements domicile-travail entre les différents bassins de vie principaux

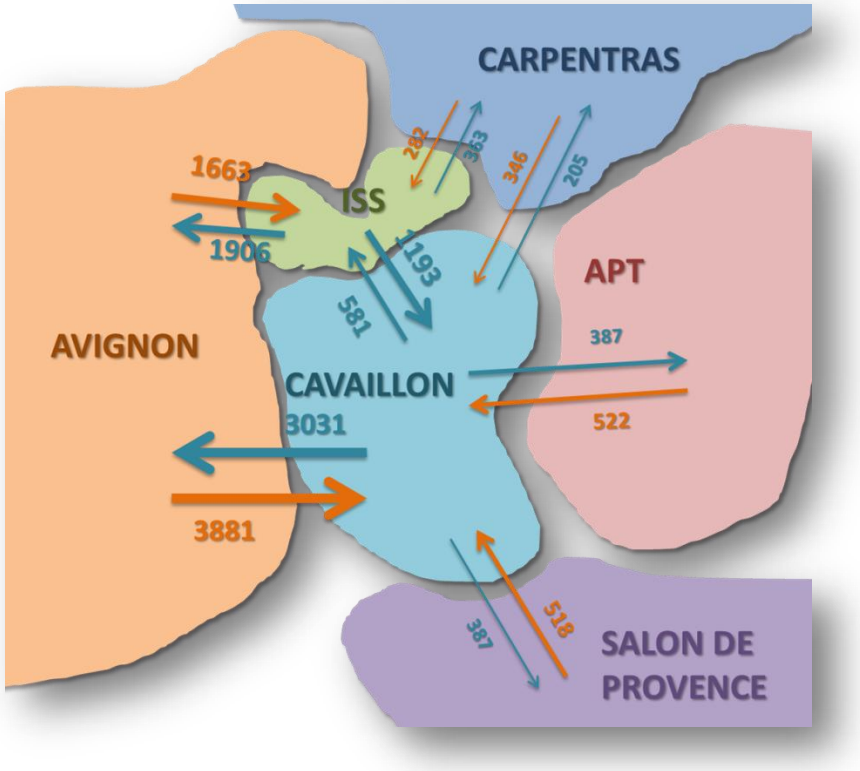

5.3 Synthèse des enjeux

Le territoire bénéficie d'un bon maillage par les infrastructures routières. L'accessibilité et la desserte générales du territoire du SCoT du bassin de vie Cavaillon, Coustellet, Isle-sur-la-Sorgue sont globalement satisfaisantes. Le territoire est notamment traversé par des nationales, et la sortie d'autoroute A7 à proximité immédiate de Cavaillon permet un accès rapide depuis les territoires extérieurs.

Les déplacements domicile travail s'effectuent majoritairement au sein du territoire du SCoT vers Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue. Toutefois, l'influence du bassin de vie d'Avignon est non négligeable au Nord-Ouest du territoire (Châteauneuf-de-Gadagne, Le Thor, Saumane-de-Vaucluse) puisqu'une partie importante des actifs se déplacent pour des motifs de travail vers l'agglomération avignonnaise.

Que ce soit en direction du territoire ou vers l'extérieur, l'essentiel des déplacements est réalisé en véhicule particulier. Les transports en commun bien que présents sur le territoire sont relativement peu utilisés pour des raisons multiples (étalement urbain augmentant les temps d'accès aux gares ou aux arrêts, multimodalité peu développée, cadencement trop faible, difficulté de stationnement,…).

La forte dépendance au véhicule particulier, et les distances parcourus pour les déplacements domicile/travail relativement élevées, engendrent une vulnérabilité énergétique pour les ménages du territoire aux revenus fiscaux les plus faibles.

Livret 3. Synthèse des enjeux socio-économiques

Partie à compléter après les restitutions